



APER

Fiches pédagogiques

Cycle 3



ATTESTATION DE PREMIERE EDUCATION A LA ROUTE

Cachet de l'école

Nom de l'élève: _____ Prénom : _____

Savoirs, savoir-faire à acquérir	Validation en fin de cycle					
	1		2		3	
Les savoir et savoir-faire énoncés dans ce tableau renvoient au document "Attestation de Première Education à la Route". Les cases blanches désignent les cycles au cours desquels ils doivent être acquis. Les cases grisées indiquent la possibilité de poursuivre le travail au cours des cycles suivants, les cases noircies marquent les cycles qui ne sont pas concernés.	Élève	Maître	Élève	Maître	Élève	Maître

Quand je suis piéton...

Je me déplace sur le trottoir

- Dans la rue, je sais regarder.						
- Dans la rue, je sais écouter.						
- Je reconnais et je nomme les différents espaces, les véhicules et les usagers.						
Je sais marcher sur le trottoir :						
- accompagné(e).						
- non accompagné(e).						

Je traverse une chaussée

- Je sais que je ne dois pas traverser une chaussée seul(e) : je sais traverser en donnant la main.						
- Je sais traverser une chaussée seul(e).						
- Je sais traverser à un carrefour.						
- Je sais traverser à un rond-point.						
- Je sais faire traverser une personne.						

Je vis dans un espace complexe

Dans un environnement proche :

- Je sais identifier les dangers.						
- Je reconnais les espaces de jeux et les espaces de circulation.						
- Je sais me déplacer à pied dans mon quartier ou mon village.						

Dans un environnement non familier :

- Je sais identifier les dangers.						
- Je sais organiser mon trajet.						
- Je sais utiliser un plan, une carte.						
- Je connais les règles du code de la Route.						
- Je sais donner l'alerte en cas d'accident.						
- Je connais les principes simples de secourisme.						

Quand je suis passager...

- Je sais monter et descendre d'un véhicule.						
- Je ne gêne pas le conducteur.						
- Je sais pourquoi je dois être retenu(e) (ceinture, siège).						
- Je sais comment je dois être retenu(e).						
- Je sais utiliser ma ceinture de sécurité.						
- Je connais et je respecte le code du passager du véhicule particulier.						
- Je connais et je respecte le code du passager deux roues.						
- Je respecte les consignes de l'adulte dans un transport scolaire.						
- Je connais et je respecte le code du passager de transport en commun.						
- J'adopte l'attitude qui convient sur une zone d'attente.						

Quand je roule...

- Je sais rouler prudemment sur le trottoir et les espaces piétons.						
- Je roule dans l'espace de circulation correspondant à l'engin que j'utilise.						
- Je contrôle ma vitesse, mon équilibre, ma trajectoire.						
- Je sais rouler en tenant compte des autres.						
- Je sais rouler en groupe.						
- Je demande et j'utilise les équipements de protection.						
- Je vérifie et j'utilise les équipements.						
- Je vérifie les organes de sécurité de l'engin.						
Je connais les règles du code de la route :						
- Je connais les espaces de circulation où je ne dois pas rouler.						
- Je sais rouler à droite.						
- Je connais la signification de la signalisation (feux et panneaux).						
- Je connais l'ordre de passage aux intersections.						
- Je signale à temps mes intentions de changement de direction.						
- Je respecte ces règles du code de la route.						

Attestation attribuée(1) - non attribuée(1) à l'élève en Conseil des maîtres de Cycle 3 le

(1) Rayer la mention inutile

La Directrice - Le Directeur de l'Ecole



La réglementation

Instituée par la loi du 26 juillet 1957, maintenant codifiée par l'article L312-13 de l'ordonnance 2000-549 du 15 juin 2000 et définie par le décret et l'arrêté du 12 février 1993, l'éducation à la sécurité routière revêt un caractère obligatoire à l'école et au collège et constitue une dimension essentielle de l'éducation à la citoyenneté.

Note de service n°84-027 du 13 janvier 1984

Emploi par les élèves des écoles élémentaires et des établissements d'enseignement du second degré de leurs bicyclettes comme moyen de déplacement en groupe.

Parmi les maîtres qui assurent l'enseignement des règles de sécurité, relatives à la circulation routière, bon nombre d'entre eux, très opportunément, souhaitent donner à leur démarche éducative une forme concrète et pratique, en situation réelle.

Cette éducation pratique peut être assurée, soit au cours de sorties organisées à cet effet, soit lors des déplacements entre l'établissement scolaire, les terrains de jeux, de sport, les centres culturels et les organismes ou administrations visités...

Dans le but de faciliter la pratique des exercices physiques, la reconnaissance du milieu, les activités culturelles et l'enseignement des règles de sécurité relatives à la circulation routière, j'invite les directeurs d'école et les chefs d'établissement à examiner favorablement les demandes de sorties à bicyclette, qui leur seraient présentées par un instituteur ou un professeur.

Le déplacement à bicyclette sera autorisé, sous réserve de l'accord de principe du conseil d'école ou du conseil d'établissement et de celui écrit des parents, compte tenu notamment de l'âge et du comportement habituel des élèves, de la longueur du trajet et des conditions locales de circulation.

Bon nombre d'élèves de collèges, à partir de quatorze ans, sont propriétaires d'un cyclomoteur (1) qu'ils utilisent pour se rendre de leur domicile à leur établissement. Il va de soi que ces cyclomotoristes peuvent participer aux sorties en groupe avec leurs camarades cyclistes, sous réserve des dispositions rappelées ci-dessus et naturellement à condition de porter un casque comme les règlements de sécurité les y obligent.

Toutefois, en raison de la différence de performances entre bicyclette et cyclomoteur, il y a lieu de tenir compte de l'hétérogénéité du rassemblement ainsi constitué. Un encadrement distinct de chacun des groupes doit être assuré de manière à mieux garantir la sécurité des usagers cyclistes et cyclomotoristes et à garder à la sortie son intérêt éducatif.

La présente circulaire s'applique également aux jeunes de moins de 16 ans qui fréquentent un lycée d'enseignement professionnel. Naturellement, tous ces écoliers, collégiens et lycéens devront être couverts par une police d'assurance incluant les risques de déplacements à bicyclette ou à cyclomoteur.

Pour ce qui concerne les sorties organisées pour les élèves des lycées d'enseignement professionnel, ayant 16 ans ou plus, et pour tous les élèves de lycées, on se reportera à la circulaire n° 78-027 du 11 janvier 1978.

Cette note de service annule et remplace la circulaire n° 72-157 du 13 avril 1972 (B.O.E.N. n° 16 du 20 avril 1972).

(1) Le décret 96-601 du 4 juillet 1996 relatif à la conduite des cyclomoteurs... rend obligatoire la possession d'un brevet de sécurité routière pour conduire un cyclomoteur entre 14 et 16 ans.

Note de service n°89-080 du 31 mars 1989

Implication des personnels d'inspection et de direction dans les actions menées en faveur de la sécurité routière.

Face à la recrudescence de l'insécurité sur les routes, le Comité interministériel de la sécurité routière du 27 octobre 1988 a arrêté un ensemble de mesures qui ont fait l'objet d'une circulaire du Premier ministre, en date du 29 décembre 1988.

Cette politique s'articule autour de quatre idées-forces :

Mobiliser, au niveau national comme au niveau local, les énergies ;

Dissuader l'acte d'infraction et **prévenir** les comportements les plus dangereux sur la route ;

Éduquer-former, pour une meilleure intégration des préoccupations de sécurité routière ;

Préparer l'avenir en dégagant de nouveaux gains de sécurité.

Les deux derniers axes sont les thèmes naturels d'une intervention capitale en milieu éducatif et l'ensemble des personnels d'inspection et de direction est appelé à participer activement à la mise en oeuvre de ces mesures.

Les responsables du système éducatif, relais et conseils auprès des enseignants, seront particulièrement attentifs à participer personnellement aux différents dispositifs qui ont pour objectif de renforcer les actions de formation des futurs conducteurs et de modifier les comportements de tous les usagers de la route.

Dans l'ensemble des formations initiales à pilotage national destinées aux corps d'inspection et de direction, a été intégrée, dès l'année 1988, une séquence qui présente les enjeux théoriques ainsi que certaines initiatives pédagogiques réalisées autour de ce thème.

Il convient que, dans les formations initiales déconcentrées, un même effort soit entrepris, poursuivi ou stimulé.

En matière de formation continue, les plans académiques prendront le relais de ces dispositifs qui ne produisent leurs effets que grâce à des incitations réitérées.

Dans le cadre départemental, les responsables du système éducatif seront particulièrement vigilants pour articuler les initiatives locales avec les « plans départementaux d'action de sécurité routière » (**P.D.A.S.R.**), initiés par la Délégation interministérielle à la sécurité routière.

Ces plans représentent un des éléments majeurs du dispositif arrêté par le Comité interministériel de la sécurité routière du 27 octobre 1988. Ils constituent le cadre de cohérence et de coordination de l'ensemble des actions, qui, pour être susceptibles de faire l'objet d'un cofinancement de l'État, doivent y figurer.

L'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation, participera personnellement au groupe permanent des responsables qualifiés qui, animé par le sous-préfet délégué à la sécurité routière, est chargé par le préfet de piloter le P.D.A.S.R.

L'enjeu est de réaliser un véritable projet départemental de l'éducation à la sécurité routière, lui-même intégré dans le P.D.A.S.R. Il ne devra pas être une juxtaposition de projets mais former un tout cohérent en liaison avec les objectifs du département pour lutter contre l'insécurité routière.

Les correspondants académiques et départementaux à la sécurité du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports joueront un rôle essentiel dans la conception et la mise en oeuvre de ce dispositif.

(B.O. n°15 du 13 avril 1989)

Extraits du décret n°93-204 du 12 février 1993 modifié relatif à l'enseignement des règles de sécurité routière et délivrance du brevet de sécurité routière

Article premier. – Afin de permettre aux élèves, usagers de la route, d'acquérir des comportements responsables, un enseignement des règles de sécurité routière est dispensé aux élèves des écoles primaires et des collèges, et des classes de même niveau des établissements d'enseignement public et d'enseignement privé.

Cet enseignement s'intègre obligatoirement dans le cadre des horaires et des programmes en vigueur dans les établissements d'enseignement public et d'enseignement privé sous contrat.

Il a un caractère transdisciplinaire.

Les conditions de sa mise en oeuvre sont fixées par instructions du ministre chargé de l'Éducation en vue d'assurer, notamment, une continuité dans l'apprentissage des règles de sécurité routière.

Art. 2. – Dans le cadre de la formation initiale et de la formation continuée, les enseignants des établissements visés au deuxième alinéa de l'article 1er sont préparés à assurer l'acquisition par les élèves de la connaissance des règles de sécurité routière et des comportements adaptés qui en découlent.

Art. 3. – Les enseignants peuvent faire appel à des agents d'administrations compétentes en matière de sécurité routière ou, dans les conditions fixées par décret du 6 novembre 1992 susvisé à des membres d'associations intervenant dans le même domaine.

Art. 4. – Les actions spécifiques dans le domaine de la sécurité routière s'inscrivent dans le cadre du projet d'école ou du projet d'établissement.

Art. 5. – Il est créé une attestation scolaire de sécurité routière de premier niveau et une attestation de deuxième niveau. Ces attestations sont délivrées aux élèves qui ont subi avec succès le contrôle théorique des connaissances des règles de sécurité routière. Ce contrôle est obligatoire pour les élèves des établissements d'enseignement public et privé sous contrat.

Un arrêté conjoint du ministre chargé de l'Éducation et du ministre chargé des Transports fixe les modalités d'application du présent article.

• • • Art. 7. – Le décret n° 58-1155 du 28 novembre 1958 est abrogé.

B.O.E.N. n° 9 du 4 mars 1993

Extraits de l'arrêté du 12 février 1993 relatif à la délivrance de l'attestation scolaire de sécurité routière

Article premier. – L'attestation scolaire de sécurité routière de premier niveau sanctionne la formation théorique obligatoire assurée en milieu scolaire aux élèves des établissements publics et privés sous contrat. Elle est délivrée aux élèves qui ont obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 après avoir subi un contrôle des connaissances des règles de sécurité routière et de leur application.

Art. 2. – Cette attestation scolaire de sécurité routière s'adresse à l'ensemble des élèves des classes de cinquième et de niveau correspondant.

Art. 3. – Cette épreuve est subie à l'aide d'un support audiovisuel. Elle consiste en un questionnaire à choix multiples et comporte une vingtaine de documents, représentations graphiques ou situations concrètes de circulation. Ces documents font appel à l'ensemble des connaissances de sécurité routière progressivement acquises tout au long de la scolarité, à partir des contenus des programmes des différentes disciplines enseignées à l'école et dans les classes de sixième et de cinquième. Ils sollicitent également les capacités de réaction et d'anticipation face à ces situations.

Art. 4. – La réussite à l'attestation de premier niveau est exigée pour l'inscription à un stage d'initiation à la conduite des cyclomoteurs organisé à l'intention des jeunes de quatorze et quinze ans.

Art. 5. – L'attestation scolaire de sécurité routière de second niveau s'adresse à l'ensemble des élèves des classes de troisième et de niveau correspondant.

Sa passation s'effectue selon les modalités identiques à celles définies pour le premier niveau.

L'attestation scolaire de sécurité routière de second niveau correspond à l'enseignement dispensé dans le cycle d'orientation. Il sanctionne les connaissances acquises par l'élève et vise à lui donner une formation lui permettant d'aborder, dans les meilleures conditions, les apprentissages théoriques et pratiques à la conduite des véhicules.

Art. 6. – Les attestations de premier et de deuxième niveau sont délivrées chaque année à la suite d'épreuves organisées sur l'ensemble du territoire.

Elles sont organisées sous la responsabilité de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, et sous le contrôle du chef d'établissement.

Art. 7. – Les jeunes non mentionnés à l'article 1er peuvent subir les épreuves de l'attestation scolaire de sécurité routière dans des conditions identiques à celles définies aux articles 3 et 5.

L'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, constitue à cet effet des jurys composés des chefs d'établissements et enseignants des établissements publics compétents pour une zone géographique qu'il définit.

Les demandes d'inscription devront être adressées aux services de l'inspection académique du domicile avant le 31 décembre de l'année précédant les dates visées à l'article 6, accompagnées d'une fiche d'état civil, d'un certificat de scolarité ou d'une copie de la déclaration d'instruction dans la famille.

Art. 8. – Une commission nationale de l'attestation scolaire de sécurité routière est constituée chaque année.

Elle arrête le questionnaire proposé à chaque niveau, veille au maintien du niveau général de l'examen et statue sur les réclamations.

Cette commission, placée auprès du directeur des Lycées et Collèges, comprend :

Pour le ministère de l'Éducation nationale et de la Culture :

- le représentant du directeur des Lycées et Collèges ;

- trois correspondants académiques et départementaux à la sécurité désignés par le directeur des lycées et collèges.

Pour le ministère de l'Équipement, du Logement et des Transports (direction de la Sécurité et de la Circulation Routières) :

- un représentant du délégué interministériel à la sécurité routière ;

- trois représentants du directeur de la Sécurité et de la Circulation Routières.

Art. 9. – Les attestations scolaires de sécurité routière, dont le modèle est défini en annexe, sont décernées par l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, qui peut, à cet effet, donner délégation aux chefs d'établissements.

• • • Art. 11. – Sont abrogés :

- l'arrêté du 31 juillet 1959 portant sur les programmes de l'enseignement des règles de la sécurité relatives à la circulation routière ;

- l'arrêté du 18 janvier 1977 relatif à la délivrance de l'attestation scolaire de sécurité routière.

Extraits du décret n°96-601 du 4 juillet 1996 relatif à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteur et modifiant le code de la route

... Conduite des cyclomoteurs...

Art. R. 200-1. – Tout conducteur de cyclomoteur doit être âgé d'au moins quatorze ans et être titulaire du brevet de sécurité routière s'il n'a pas atteint l'âge de seize ans...

Le brevet de sécurité routière est délivré aux titulaires de l'attestation scolaire de sécurité routière de premier niveau, prévue à l'article 5 du décret n°93-204 du 12 février 1993 relatif à l'enseignement des règles de sécurité routière et à la délivrance du brevet de sécurité routière, ayant suivi une formation pratique organisée par une personne physique ou morale agréée par le préfet.

Un arrêté du ministre chargé des transports fixe les modalités d'application des dispositions de l'alinéa précédent...

... Contrôle routier.

Art. R. 200-3. – Tout conducteur de cyclomoteur âgé de moins de seize ans est tenu de présenter son brevet de sécurité routière à toute réquisition des agents de l'autorité compétente.

En cas de perte ou de vol du brevet de sécurité routière, la déclaration de perte ou de vol en tient lieu pendant un délai de deux mois au plus.

... Art. R. 241-4. – Sera puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2^e classe le fait, pour une personne âgée de moins de seize ans, de conduire un cyclomoteur sans être titulaire du brevet prévu à l'article R. 200-1 ou de ne pas présenter le document correspondant dans un délai de cinq jours, lorsqu'elle aura été invitée à justifier de la possession de ce titre.

Art. 4. – Le dernier alinéa de l'article R. 227 du code de la route et l'article 6 du décret du 12 février 1993 susvisé sont abrogés.

Art. 5. – L'attestation scolaire de sécurité routière de premier niveau prévue à l'article 5 du décret du 12 février 1993 susvisé tiendra lieu de brevet de sécurité routière jusqu'à une date fixée par arrêté du ministre chargé des transports.

Art. 6. – Les dispositions du présent décret ne s'appliquent qu'aux personnes qui atteindront l'âge de quatorze ans après la date de sa publication..

Sorties scolaires

Un texte, intitulé «Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques» a été publié au BOEN hors-série n°7 du 23 septembre 1999. Il se substitue aux circulaires : organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques n°97-176 du 18 septembre 1997 (BOEN hors-série n°6 du 25 septembre 1997) et n°97-176 bis du 21 novembre 1997 (BOEN n°42 du 27 novembre 1997).

Il est accessible sur le site internet sécurité :

<http://www.educnet.education.fr/securite/index.htm>

Le décret n° 2002-675 du 30 avril 2002

(J.O. du 2 mai 2002, p. 7872 et 7873) comporte les dispositions suivantes :

- **le brevet de sécurité routière** sera obligatoire pour conduire un cyclomoteur, non seulement entre 14 et 16 ans comme actuellement, mais au delà de 16 ans et sans limite d'âge (sauf quand les conducteurs posséderont un permis de conduire) ;
- **L'ASSR de second niveau**, passée en classe de troisième, sera exigée pour pouvoir s'inscrire à l'épreuve théorique générale (le "Code") du permis de conduire.

Ces deux mesures s'appliquent à tous les jeunes qui sont nés depuis le 1er janvier 1988.

Un dispositif spécifique, **l'attestation de sécurité routière (ASR)**, est prévu dans le cadre des GRETA, pour les jeunes qui n'auront pas passé ou qui n'auront pas obtenu l'attestation scolaire de sécurité routière en milieu scolaire.

En cas de réussite aux épreuves de l'attestation scolaire, une carte est remise aux élèves.

Le recto est consacré à l'identité de l'élève. Le verso est à tamponner, dater et signer par le chef d'établissement et par l'organisme de formation au BSR.

Mise en œuvre d'une attestation de première éducation à la route dans les écoles maternelles et élémentaires

**Circulaire n° 2002-229
du 25 octobre 2002
NOR : MENE0202499C
RLR : 553-1
MEN - DESCO A1**

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ;

aux inspectrices et inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ;

aux inspectrices et inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré ;

aux directrices et directeurs d'école

En 2001, 120 000 accidents corporels ont tué près de 8 000 personnes sur les routes de France. La population jeune est particulièrement touchée par l'insécurité routière. Ainsi, chaque année, les accidents de la circulation sont la cause de près du quart des décès chez les 5-14 ans et de près d'un décès sur deux chez les 15-19 ans. Dès l'âge de 10 ans, les accidents de la route sont la première cause de mortalité des enfants. Parmi les tués de cet âge, la moitié le sont en tant que passagers de véhicule, un quart en tant que piétons, un quart en tant qu'usagers de deux roues.

Renforcer l'éducation à la sécurité routière en milieu scolaire

Le nombre des enfants tués chaque année fait apparaître un pic sensible à l'âge de 3 ans, de 7 ans et de 11 ans, ce qui correspond à trois périodes du développement au cours desquelles les enfants acquièrent une nouvelle forme d'autonomie mais aussi se montrent réceptifs à l'apprentissage de comportements adaptés.

Avant 5 ans, le risque en tant que piéton reste faible. En revanche, il est très élevé en tant que passager d'automobile. Former très tôt les enfants aux risques routiers permet aussi d'attirer l'attention des parents sur ces questions.

Découvrir dès le plus jeune âge que la route n'est pas "à prendre" mais à partager, c'est acquérir des comportements qui permettent de se protéger des dangers de la circulation et de prendre en compte les autres usagers de la route. Le principe d'une éducation précoce, continue et générale, a été adopté dans l'ensemble des pays européens.

Dans ce contexte, le Comité interministériel à la sécurité routière du 25 octobre 2000, tenu sous la présidence du Premier ministre, a décidé la mise en place d'un continuum éducatif. Pour compléter le dispositif des attestations scolaires de sécurité routière (ASSR), passées en classe de cinquième et en classe de troisième, il est créé une **attestation de première éducation à la route (APER)** délivrée à l'issue de la scolarité primaire. L'APER validera l'acquisition de règles et de comportements liés à l'usage de la rue et de la route et la connaissance de leur justification.

La mise en œuvre de l'éducation à la sécurité routière

L'article L. 312-13 du code de l'éducation énonce l'obligation de l'éducation routière dans les programmes d'enseignement. Le décret interministériel n° 93-204 relatif à l'enseignement des règles de sécurité routière et à la délivrance du brevet de sécurité routière précise que

“cet enseignement s'intègre obligatoirement dans le cadre des horaires et des programmes en vigueur dans les établissements d'enseignement public et d'enseignement privé sous contrat. Il a un caractère transdisciplinaire”.

Si l'éducation à la route ne constitue pas un champ disciplinaire particulier, elle doit cependant faire l'objet d'un traitement spécifique du cycle 1 au cycle 3 à travers les différents domaines d'activités ou les différentes disciplines de l'école.

Les programmes de l'école primaire, qui entrent en application à la rentrée 2002 pour la première année de chaque cycle, sont le cadre de référence de cette première éducation à la route. Ils déterminent les contenus et les compétences sur lesquels prendre appui pour mener à bien cette éducation. Objet transversal par excellence, elle s'inscrit naturellement dans le cadre d'**exercice de la polyvalence des maîtres** et se construit sous leur responsabilité à travers une **programmation rigoureuse du cycle 1 au cycle 3**.

Cette éducation à la route se poursuit au collège, elle est complétée par la préparation des attestations scolaires de sécurité routière passées en classe de 5ème et de 3ème.

C'est dans ce contexte que les enseignants, seuls responsables des activités pédagogiques, peuvent, ponctuellement, faire appel sous la responsabilité du directeur et dans le cadre du projet pédagogique de l'école, à des intervenants extérieurs qualifiés.

Les objectifs d'une éducation à la sécurité routière à l'école primaire

L'apprentissage des règles de sécurité routière par les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire relève de plusieurs registres d'objectifs : **des objectifs de l'ordre des savoirs** (connaître des règles de circulation, de sécurité...), **des objectifs de l'ordre des savoir-faire** qui supposent la mise en œuvre d'opérations cognitives de haut niveau (anticiper, traiter l'information, mener en parallèle plusieurs actions...) et **des objectifs de l'ordre des comportements** (être respectueux des autres usagers, ...).

Une progression, du cycle 1 au cycle 3, inscrit ces objectifs dans des situations de plus en plus complexes, organisées en six rubriques :

- se déplacer, accompagné, seul ou à plusieurs, dans des espaces identifiés, de plus en plus variés : trottoir, chaussée, environnement familier ou inconnu, en tenant compte des contraintes de l'espace, des dangers et des autres usagers ;
- agir en tant que passager d'un véhicule pour préserver sa vie et celle des autres ;
- conduire un engin adapté et bien entretenu dans des espaces appropriés, en maîtrisant sa conduite, en tenant compte des autres, dans le respect des règles du code de la route ;
- connaître, choisir et utiliser les éléments de protection ;
- comprendre et respecter les règles du code de la route ;
- mettre en œuvre des règles élémentaires de premiers secours (se protéger et protéger, donner l'alerte, porter secours).

L'éducation à la sécurité routière intègre ces différentes composantes en un tout indissociable qui fonde un comportement adapté à la diversité des contextes rencontrés par l'utilisateur, dans le respect des règles du code de la route.

L'attestation de première éducation à la route (APER)

Deux documents à l'intention des équipes pédagogiques leur permettront d'organiser la mise en œuvre de l'attestation de première éducation à la route.

- **Une grille d'évaluation** intitulée “attestation de première éducation à la route” récapitule sous une forme synthétique les savoirs et les savoir-faire énoncés dans le document pédagogique. Pour chaque usage de la route - piéton, passager, rouleur - les objectifs de formation, les savoirs et les savoir-faire sont repris à la première personne. La colonne de droite signale dans quel cycle ceux-ci sont travaillés, évalués puis covalidés par l'élève et le maître. Si une case est hachurée, les savoirs et les savoir-faire considérés ne sont pas du niveau du cycle.

La page comportant cette grille d'évaluation est intégrée dans le livret scolaire de l'élève.

L'attestation de première éducation à la route est attribuée par le conseil des maîtres de cycle 3 au vu des résultats de l'élève récapitulés sur cette grille. La décision prise ne peut être positive que si tous les savoirs et savoir-faire exigibles aux cycles 1 et 2 ont été acquis et si ceux exigibles au cycle 3 sont, au moins, en cours d'acquisition.

Cette décision figure en bas de page de l'attestation de première éducation à la route ; elle est contresignée par la directrice ou le directeur de l'école qui **la transmettra, avec le dossier d'entrée en 6e**, au collège d'affectation de l'élève, afin de permettre la poursuite du travail engagé.

- **Le document pédagogique** “attestation de première éducation à la route” est un tableau structuré en trois parties correspondant à chacun des trois cycles de l'école primaire. On envisage successivement la situation du piéton, celle du passager, puis celle du rouleur (utilisateur de rollers, patins à roulettes, planches à roulettes, trottinettes, vélos...). Les objectifs de formation précisent les acquisitions visées selon une progression du cycle 1 au cycle 3. Des indications sont données pour aider les équipes pédagogiques à organiser la formation des élèves dans ce domaine (définition de savoirs et savoir-faire opérationnels, suggestions de situations pédagogiques) ; les références aux programmes indiquent les champs de contenus ou de compétences sur lesquels prendre appui. Cette mise en

cohérence est facilitée par une annexe qui répertorie, pour chaque cycle, les extraits des programmes de l'école primaire qui permettent de travailler la sécurité routière.

L'éducation à la route, pour prendre tout son sens, ne saurait concerner le seul espace scolaire. Elle suppose **une sensibilisation de la communauté éducative tout entière** aux finalités qu'elle poursuit. Le conseil d'école constitue un lieu privilégié pour cette sensibilisation et cette réflexion collectives qui peuvent également trouver leur place dans des réunions spécifiquement dédiées à ce thème. Ce sont bien tous les parents qu'il convient d'associer à l'utilisation de l'outil "attestation de première éducation à la route" : l'enjeu est en effet, qu'au-delà de la seule validation scolaire, l'élève soit à même d'avoir des comportements adaptés dans l'ensemble des situations de la vie quotidienne. C'est en effet la convergence des pratiques scolaires et familiales qui pourra conforter la lutte contre l'insécurité routière.

Diverses ressources sont accessibles pour faciliter la mise en œuvre de cette éducation à la sécurité routière :

- un réseau de correspondants académiques et départementaux "sécurité" apporte localement une aide aux maîtres ; leurs coordonnées sont disponibles auprès des rectorats ou des inspections académiques ;
- des documents pédagogiques réalisés ces dernières années sont mis à disposition des enseignants sur le site internet "Éducation à la sécurité" ainsi que des informations pratiques telles que les coordonnées des correspondants "sécurité", une liste des partenaires institutionnels et associatifs œuvrant dans ce domaine...

D'ores et déjà accessible à l'adresse suivante : <http://www.educnet.education.fr/securite/index.htm>, il le sera prochainement sur : <http://www.eduscol.education.fr>

La circulaire n° 87-287 du 25 septembre 1987 est progressivement **abrogée** conformément au calendrier d'entrée en vigueur des programmes d'enseignement de l'école primaire (arrêté du 25 janvier 2002).

Pour le ministre de la jeunesse,
de l'éducation nationale et
de la recherche
et par délégation
Le directeur de l'enseignement scolaire
Jean-Paul de GAUDEMAR



Les causes de décès chez les jeunes

LES PRINCIPALES CAUSES DE DÉCÈS ENTRE 1 ET 19 ANS

Les enfants de 1 à 4 ans

[...] Chez les garçons, les accidents domestiques sont la première cause de mortalité (25 %) ; viennent ensuite les cancers (12 %, essentiellement des leucémies), puis les accidents de la route (10 %).

Chez les filles, si les accidents domestiques constituent bien aussi la première cause de mortalité (18 %), ce sont ensuite les anomalies congénitales (15 %), le plus souvent de localisation cardiaque, et les cancers (15 %) qui viennent en deuxième cause.

Dès les débuts de la vie, l'accident est moins présent chez les filles...

On voit bien comment l'accident reflète la vie : à cet âge, on est le plus souvent à la maison, et moins rarement sur la route, ce qui se traduit dans les proportions...

[...] La mortalité des enfants de cet âge a diminué de moitié depuis les années 1970, du fait de la diminution des accidents domestiques et des leucémies.

Les enfants de 5 à 9 ans

Chez les garçons, les cancers sont la première cause de mortalité (27 %) ; viennent ensuite les accidents de la route (21 %) puis les accidents domestiques (17 %).

Chez les filles, le classement est identique (respectivement 27, 20 et 11 %).

A partir de 5 ans, l'enfant " arrive " sur la route comme piéton et l'accident de la circulation prend le pas sur l'accident domestique.

Les enfants de 10 à 14 ans

Chez les garçons, les accidents de la route deviennent la première cause de mortalité (24 %) ; viennent ensuite les cancers (19 %) puis les accidents domestiques (18 %).

Chez les filles, les cancers restent la première cause (22 %), les accidents de la route la deuxième (20 %) et les accidents domestiques la troisième (8 %).

Les jeunes de 15 à 19 ans

Chez les garçons, les accidents de la route demeurent la première cause de mortalité et ce de manière extrêmement importante puisqu'ils représentent presque un décès sur deux (43 %). Les autres types d'accidents viennent en deuxième cause (13 %), puis apparaissent les suicides en troisième cause (11 %).

Chez les filles, la tendance est la même, mais avec une augmentation moins marquée de la mortalité violente (les cancers pèsent encore d'un poids important par rapport à ceux des accidents et des suicides).



Et si tu étais journaliste

Français : production d'écrits

Cycle des approfondissements

Compétences visées

Disciplinaire

- Réinvestir dans la production écrite les caractéristiques des textes journalistiques rencontrés en lecture.

Transversales

- Identifier les causes d'un accident de la route.
- Utiliser le traitement de texte pour mettre en forme un texte produit.

Démarche utilisée

Le maître a invité ses élèves à une observation fine d'articles de journaux (voir fiche p. 40).

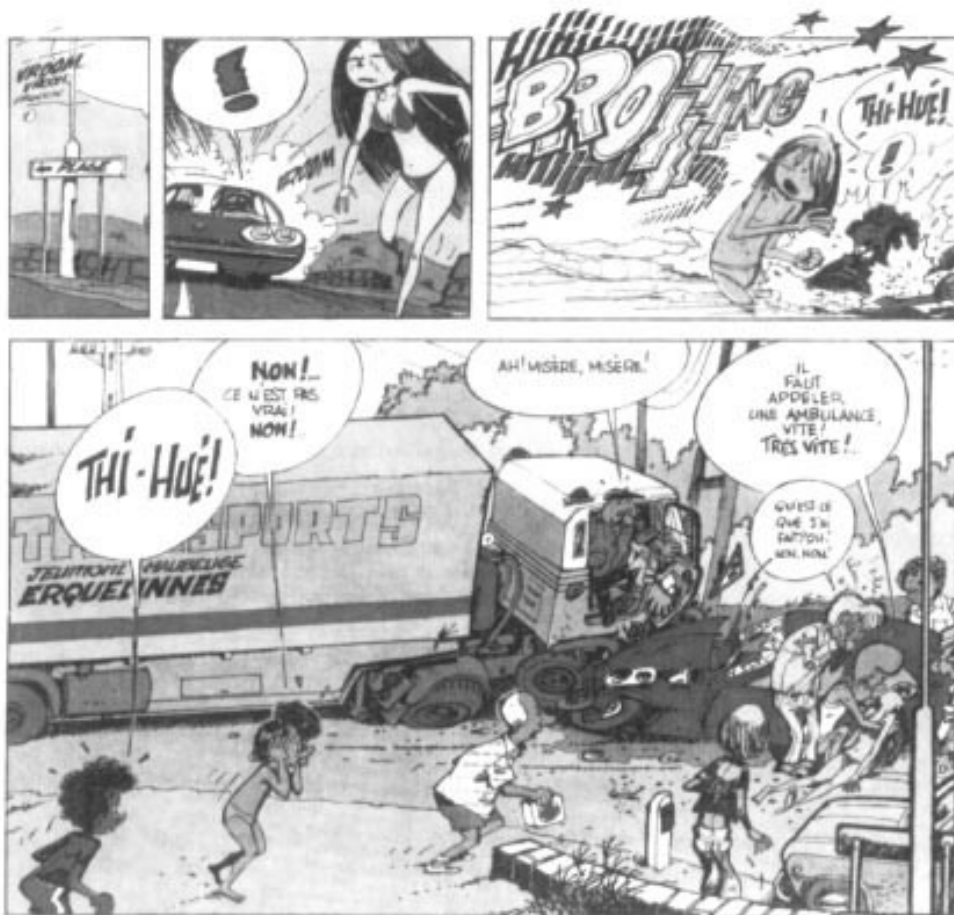
- Utilisation d'un vocabulaire spécifique.
 - Style dépouillé, impersonnel.
 - Usage fréquent des circonstanciels.
- Puis en choisissant l'une ou l'autre des histoires suggérées par les bandes dessinées, les élèves ont rédigé l'article de journal relatant l'événement.
- La mise en commun de quelques textes permet de déterminer avec la classe quelles sont les écritures les plus conformes au produit demandé et pourquoi.
- Le maître a sollicité, alors, une réécriture et a effectué une correction individualisée.
- Chaque élève a composé son travail à l'aide du traitement de texte disponible à l'école.

Première situation



Tintin «L'Affaire Tournesol » – HERGÉ – Éd. Casterman

Deuxième situation



Docteur Poche KARABOUILLA – Auteur Wasterlain – Éd. DUPUIS

UN TERRIBLE ACCIDENT

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE à 15h27 sur l'avenue Turain qui borde la plage, Thi-Hué Chinka âgée de 18 ans traversa la route sans regarder, alors qu'une voiture conduite par M. Goularine âgé de 39 ans arrivait à toute allure. Le conducteur voulut se rabattre mais ainsi, heurta un camion que conduisait M. Roulit Toupartin âgé de 41 ans. La pauvre T.H. Chinka mourut sur le coup. M. Goularine et M. Toupartin furent transportés à l'hôpital le plus proche.

NAOMI

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 1991 À 18h40 sur la nationale 41, une route à trois voies, s'est produit un terrible accident qui a provoqué la mort de monsieur et madame Duchateaux. Une voiture conduite par monsieur Colin a voulu doubler le taxi qui transportait M. et Mme Duchateaux. La voiture de monsieur Colin s'est rabattue trop vite et a envoyé le taxi dans la rivière. M. et Mme Duchateaux sont morts noyés. Le chauffeur de taxi, M. Babet est en ce moment à l'hôpital de Lille. Monsieur Colin n'a rien. La police d'Arras a ouvert une enquête.

VIRGINIE

UN ACCIDENT QUI AURAIT PU MAL SE TERMINER

SAMEDI 29 SEPTEMBRE, sur la route à trois voies qui longe la Loire s'est produit un grave accident. En doublant un taxi piloté par monsieur Desforges, monsieur Routard s'est rabattu trop vite. Surpris par cette manoeuvre, monsieur Desforges à braqué sur sa droite et est tombé dans le fleuve. Heureusement monsieur Desforges a su se sortir de son véhicule et a pu regagner la rive.

CHRISTIAN



Tutorat et sécurité routière

Français, géographie *Cycle des approfondissements*

Cette fiche pédagogique décrit une suite de quatre séances en dernière année du cycle des approfondissements. La durée totale est de six heures. Les élèves y sont amenés à prendre en charge les enfants de la petite section de l'école maternelle mitoyenne pour effectuer un déplacement dans la ville sous l'autorité des enseignants.

Compétences visées

Disciplinaires

• Langue orale : exposer ses idées, expliquer, justifier, argumenter dans différentes situations, en utilisant les registres de langue.

Transversales

- Synthétiser des informations, noter des informations.
- Utiliser une carte.
- Utiliser le magnétophone.
- Coopérer à un projet collectif, exercer des responsabilités personnelles.
- Prévoir les difficultés et les risques d'un trajet urbain à pied.
- Adopter une attitude vigilante dans la rue en tant que piéton.

1ère séance

Préalables

Savoir lire un plan.
Être habitué à travailler en groupe.
Avoir été sensibilisé aux dangers de la circulation quand on est « écolier-piéton ».
Les élèves ont été, pendant plusieurs semaines, confrontés aux problèmes de la circulation et aux dangers encourus par les piétons :

- lors des sorties à la piscine, à la salle de sports, à la bibliothèque municipale...
- lors de la lecture et de l'exploitation d'articles de la presse régionale relatant les accidents dont avaient été victimes des piétons.

Matériel

Plan du quartier, photocopié pour chaque groupe.
Feuilles de 1 m x 1 m.

Préparation

Par les élèves : aucune.

Par le maître :

- avoir pris connaissance des différents trajets possibles,
- avoir pris contact avec les directrices et les maîtresses des deux écoles maternelles concernées.

Déroulement

Organisation collective de la classe

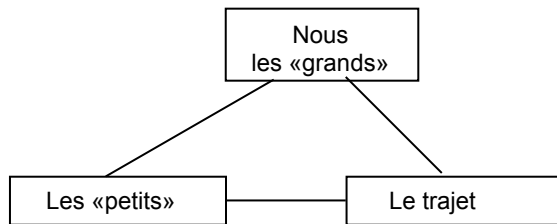
Lancement de l'activité

Chaque élève reçoit la photocopie de la lettre de Madame la directrice de l'école maternelle Léonie Maïaux qui fait partie de notre groupe scolaire.
La directrice demande l'aide des élèves pour accompagner les enfants de la section des petits à l'école maternelle Pierre Mendès-France à Quincy.
Distance entre les deux écoles : environ 1 km.
Le déplacement se fera à pied car il n'a pas été possible de louer un autocar.

Entretien collectif

Les élèves s'entretiennent collectivement, exposant leurs idées, leurs remarques.
Nous arrivons à définir l'objectif suivant :
« Nous devons accompagner des enfants de quatre ans dans une autre école en leur apportant le maximum d'aide, en les protégeant des dangers, en essayant de leur expliquer tout au long du trajet quels comportements ils doivent avoir. »

Au tableau, le schéma suivant est tracé :



Organisation de la classe en ateliers

Activité de recherche

Par groupe de quatre élèves, on recherche :

- le meilleur trajet sur le plan du quartier ;
- les points du parcours à analyser de manière plus complète en allant sur le terrain ;
- les problèmes à surmonter, les comportements à définir.

Synthèse

Nous et le trajet

« Nous devons aller reconnaître le parcours seuls pour avoir plus de renseignements parce que, sur le plan, on ne voit pas tout. On ne sait pas s'il y a des feux tricolores, s'il y a des passages pour piétons, des trottoirs. »

Nous et les « petits »

« Nous devons aller les voir dans leur classe pour leur expliquer

ce que nous allons faire.

Nous devons savoir combien il y a d'enfants dans la classe maternelle. »

Les « petits » et le trajet

« Il faudra que chacun de nous prenne un petit par la main. Il faudra les faire marcher sur le trottoir, du côté des mai-

sons. Il faudra marcher à leur rythme.

Il ne faudra pas laisser le cortège se couper.

Il faudra expliquer aux petits comment on doit faire pour marcher sans danger dans le quartier, comment on doit traverser une rue, se comporter sur un trottoir... »

Prévision

Une sortie est prévue au cours de la semaine.

2ème séance

Sortie de la classe

Par groupe de 2, les élèves du CM2 étudient le parcours, notent les particularités du trajet et les difficultés. Aux endroits « critiques », un magnétophone est utilisé pour enregistrer les discussions. Au retour, en classe, chaque couple expose ses remarques et ses suggestions. Après discussion, un tableau de consignes est élaboré.



Je me déplace sur le trottoir :

- en évitant de marcher trop près de la chaussée ;
- en plaçant le petit de la maternelle entre les habitations et moi-même ;
- en étant attentif lors du passage devant les entrées de garages et du parking des visiteurs de la prison ;
- en passant, lorsque une voiture est garée sur le trottoir, entre celle-ci et les habitations si l'espace est suffisant ;
- en ne descendant sur la chaussée que quand une voiture bloque entièrement le passage sur le trottoir ;
- en étant attentif à tous les obstacles pouvant l'encombrer (poubelles...).

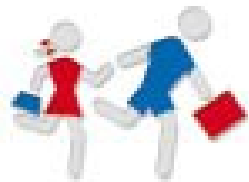
Je traverse une rue :

- en empruntant les passages pour piétons après m'être assuré que la voie est libre ;
- en traversant perpendiculairement, à un endroit où il est facile d'être vu par les automobilistes ;
- j'observe attentivement la chaussée, je regarde d'abord à gauche, je regarde ensuite à droite, j'attends que la chaussée soit libre, je ne cours pas en traversant, je ne traîne pas non plus.

Je me déplace en groupe :

- en marchant régulièrement ;
- sans jouer ;
- sans me laisser distancer par mes camarades.

(Tableau des consignes élaboré par les élèves)



LES ARTS PLASTIQUES AU SERVICE DE L'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Thoirette est un bourg tout en longueur, situé sur un axe routier très fréquenté par les camions. Le trafic intense et l'étroitesse de la rue principale rendent difficile la circulation des piétons dans la ville et la population est particulièrement sensible au risque d'accident. Dans ce contexte, les enseignants ont le souci permanent de pratiquer une éducation à la sécurité routière. Il s'agit d'une activité régulière dont est extraite, dans la fiche qui suit, un travail conduit en arts plastiques.

COMPÉTENCES VISÉES

Transversales

Attitudes

- Respecter les règles de circulation routière.
- Émettre des suppositions.
- Faire des choix et les expliquer.

Construction des concepts de temps et d'espace

- Représenter l'espace et s'y situer.

Traitement de l'information

- Lire un plan simple.
- Organiser des informations.

Disciplinaires

Découvrir le monde

- Construire et utiliser un plan.
- Employer un vocabulaire précis.
- Repérer des éléments sur des photographies aériennes.

Arts plastiques

- Utiliser des objets comme matériaux d'expression.
- Produire en fonction d'un désir :
- jouer avec les formes, les couleurs...
- Utiliser des techniques et des procédés d'expression.



OBJECTIFS SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Identifier les zones à risque du piéton dans son espace de circulation quotidienne.

S'approprier la symbolique des panneaux de signalisation du Code de la route et faciliter la mémorisation des concepts.

DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

Séance 1 : Prise de conscience de la signalisation de notre ville

Au cours d'un déplacement en ville, répertorier tous les éléments de signalisation rencontrés et les reporter sur le plan de la ville.

Séance 2 : Découverte de la symbolisation des panneaux

De retour en classe, observer, analyser, commenter puis classer ces différents signaux.

Signalisation horizontale ou verticale. Formes et couleurs de la bordure des panneaux : découvrir la classification officielle des panneaux de signalisation routière.

Réaliser deux panneaux monochromes (un rouge et un bleu) sur lesquels seront collées les formes géométriques des panneaux correspondants.

Séance 3 : Appropriation de la notion de contraste, de couleur

Matériel

Rectangles de papier rouge, noir, blanc, bleu.
Papier à découper : noir, blanc.

Activité

Dessiner une figurine simple sur papier noir et sur papier blanc.
La découper et la placer successivement sur les quatre supports-papier rectangulaires.
Évaluer les effets obtenus. Retenir le résultat paraissant le plus esthétique.
Expliciter son choix.
Comparer les différents résultats.

Séance 4 : Compréhension de la fonction du dessin-symbole dans les panneaux

(Retirer de la vue des enfants tout panneau du Code de la route)
Dessiner de mémoire une des figures représentées dans les panneaux triangulaires.

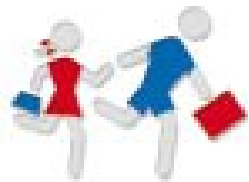
La colorier.

(Un autre groupe pourra faire le même travail avec les figures représentées sur les panneaux à fond bleu).

Observer les dessins obtenus. Le noir a-t-il été utilisé ?

Comparer avec ceux des panneaux : y a-t-il des détails dans les dessins (yeux de la vache, couleurs...) ?

Faire émerger la notion de silhouette-symbole : dessin épuré, simplifié, de couleur noire, destiné à suggérer instantanément et sans élément parasite, le concept souhaité. Faire correspondre aux premiers dessins leur "silhouette-symbole".



Fait divers

Français

Cycle des approfondissements : deuxième année

DEUX ENFANTS ÉCRASÉS

Au point d'intersection des nationales 2 et 29, il passe environ 11 000 véhicules par jour. C'est l'un des endroits les plus dangereux de La Capelle. Là, hier matin, deux écoliers ont trouvé la mort, écrasés par un camion.

Comme elle le fait habituellement, Mme C. amène ses trois enfants, Éric, 3 ans 1/2, Aline, 5 ans et Angélique, 6 ans, à l'école. Il est 9 heures, il pleut, et toute la famille débarque de la voiture stationnée de l'autre côté de la chaussée par rapport à l'établissement scolaire. Le temps qu'elle ferme les portes à clef, Éric et Angélique échappent à la surveillance de leur

mère et remontent rapidement la file de voitures bloquées par un feu tricolore. À partir de là, on en est réduit aux hypothèses, dont la plus plausible reste due à une grande imprudence des enfants. Il se pourrait, en effet, qu'à la hauteur du 38 tonnes les deux enfants aient eu soudain l'idée de passer sous le camion par le tunnel formé, d'un côté, par les roues arrières du trac-

teur et, de l'autre, par les béquilles de la remorque. Malheureusement le feu passe au vert et le poids lourd redémarre. Éric et Angélique sont frappés violemment à la tête par les béquilles et les ferrailles, tombent et se retrouvent derrière les roues arrières du tracteur que le chauffeur a déjà stoppé. Il a roulé à peine sur 50 cm. Tout s'est passé très vite et quand les témoins se

rendent compte de l'accident, ils se précipitent et tirent les corps du dessous du camion. Éric a cessé de vivre et Angélique rendra l'ultime soupir dans l'ambulance l'emmenant à l'hôpital. Choquée, Mme C. est conduite à l'hôpital d'où elle est sortie hier après-midi. Les gendarmes de La Capelle essaient aujourd'hui de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Compétences visées

Disciplinaires

Français :

- À partir de différents types d'écrits, après lecture silencieuse, répondre par écrit à des questions.
- Procéder à une lecture sélective.

Transversales

Être capable de rechercher une information. Comprendre les règles de vie que développe l'éducation à la sécurité routière, les causes d'un accident de la route et les enseignements à en tirer quant au comportement du piéton.

1. À quelle rubrique du journal appartient ce texte ?

2. Dans quelle ville ce drame s'est-il produit ?

3. Vrai ou Faux

- Les deux enfants ont été happés par l'avant du camion.
- Le semi-remorque était à l'arrêt parce qu'il était en panne.
- Angélique est morte sur le coup.

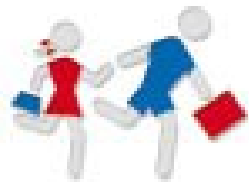
4. Représente, par un plan, les circonstances de l'accident : situe le carrefour, les personnages, les véhicules et les autres éléments dont il est question dans le texte.

5. Quelles sont les causes de cet accident ?

6. Le journaliste est-il certain de la façon dont cet accident s'est produit ?

7. Quelles leçons peux-tu tirer de cet horrible fait divers ?

D'après un travail réalisé par Élie Defontaine, directeur d'école (Bourg-Fidèle).



J'eus ma première bicyclette en 1927...

Français, histoire, géographie, mathématiques

Cycle des approfondissements

Compétences visées

Disciplinaires

Français

- À partir de différents types d'écrits, après lecture silencieuse, répondre par écrit à des questions.
- Procéder à une lecture sélective.

Histoire

Mettre en relation une période, un personnage et une réalisation scientifique et culturelle : la bicyclette.

Transversale

Rechercher une information.

La lettre qui suit a été exploitée à dessein sous la forme d'une lecture silencieuse suivie d'un contrôle individuel. Sans aucun doute, la correction collective de la fiche et particulièrement celle des questions 6, 11 et 12, a ouvert des prolongements disciplinaires intéressants.

Après avoir lu le témoignage d'un ancien cyclotouriste : M. Léon Houplain, saurastu répondre à ces questions ?

- 1) Quel âge a-t-il ?
- 2) Quel métier a-t-il exercé ?
- 3) En quelle année a-t-il pris sa retraite ?
- 4) En quelle année s'est-il marié ?
- À quel âge ?
- 5) En quelle année a-t-il appris à conduire ? .
- Quel âge avait-il ?
- 6) Pourquoi si tard ?
- 7) À quel âge a-t-il eu sa première bicyclette ?
- 8) À quelle époque fit-il ses longues randonnées ?
-
- 9) Il parcourait la France avec des amis :
 - comment surnommait-il son groupe ?
 - combien étaient-ils ?
 - combien sont encore vivants aujourd'hui ?
- 10) Combien de vitesses avait le vélo qu'il utilisait pour ses longues randonnées ?
- 11) Selon lui, quelle a été la première grande année du cyclotourisme ?
- Et pourquoi cette date à ton avis ?
- 12) Que lui est-il arrivé durant la seconde guerre mondiale ?
-



Sous quelles formes utiliser ce document :

La lecture d'un témoignage vécu dans une graphie inhabituelle pour les élèves.

- Si nécessaire, avant la séquence, transcrire en caractère d'imprimerie des passages peu accessibles à certains lecteurs moins performants.
- Une lecture qui pourrait se concevoir individuelle, collective, par groupe.

Une approche historique

- Établir, en parallèle, une frise chronologique d'histoire familiale et la frise concernant l'histoire nationale.
- Montrer l'influence des événements publics sur ceux de la vie privée.
- Si les grandes étapes du XX^e siècle citées dans la lettre n'ont pas encore fait l'objet d'une étude systématique, le document peut en être une introduction.

Une approche culturelle

Analyser les finalités de ces randonnées :

- aller vers des lieux de divertissement ou de culture,
- aussi, découvrir quelques hauts lieux de notre patrimoine national,
- justifier l'intérêt du choix des sites énoncés dans la lettre par des guides ou dépliants touristiques.

Une approche géographique

Travail sur cartes :

- repérer des parcours régionaux,
- repérer des parcours nationaux,
- au regard des tracés de la carte, imaginer les difficultés de ces parcours liées au relief.

Une approche en éducation civique

- Un plaisir personnel enrichi d'amitiés fidèles.
- Un désir d'ouverture sur les autres par le biais d'actions associatives.

Une approche mathématique

- Calculer le nombre de jours de voyage nécessaires pour parcourir les 2000 km.
- Ouvrir le débat sur l'apparente contradiction entre le résultat du problème et la durée annoncée dans la lettre.

D'après un travail de Jean-Claude LABRUYÈRE,
instituteur maître formateur (Arras).

Les renseignements donnés ci-dessous sont de pure mémoire. J'ai conservé très peu de documents écrits ou illustrés ou photographiés. Dommage ! Mais les souvenirs restent précis.

Je suis né le 24 mars 1911.

J'eus ma première bicyclette en 1927, achetée à Poivrière parce que je passais mes vacances chaque année à Adinfer chez mes oncle et tante. Chaque jour, j'accompagnais mon oncle, clerc de notaire à Poivrière. Ce furent mes débuts de cycliste.

C'était une machine lourde, marque "Saring", sans dérailleur, pesant presque 15kg, prix: environ la moitié du traitement mensuel d'un instituteur débutant.

Dès 1933 avec mon grand copain, mon ami de toujours Henri Sévin, instituteur puis devenu professeur de musique au Lycée Charlemagne à Paris (1945) et Directeur du Conservatoire à la Courneuve, qui vient de mourir récemment, nous commençâmes nos premières randonnées cyclistes.

Nous allions le dimanche à Lille, Lens, Hesdin... assister à des matchs de football, théâtre, promenades...

1936 : Victoire du Front populaire avec Léon Blum : ce fut la première grande année du cyclotourisme, premiers congés payés (15 jours) et sur les routes, pendant les vacances on vit d'innombrables vélos tandem... et presque pas de voitures.

Beaucoup de jeunes fréquentèrent bientôt les Auberges de Jeunesse mises en place surtout par Léo Lagrange dont on vient de fêter le cinquantenaire de la mort (à la guerre).

Fin 36 avec Delaporte J, secrétaire Général adjoint à la Mairie d'Arras, Henri Sévin et moi-même nous aidâmes à mettre sur pied l'Auberge de Jeunesse d'Arras. Peu de jeunes faisaient de longues randonnées.

En 1937, 1938, 1939 la "Vieille Garde" entreprit de grands voyages cyclo-touristiques à travers la France. Nous étions cinq instituteurs (H. Sévin, Jean Deleny, Max Viant et moi-même) qui pendant une quarantaine de jours (grandes vacances) sillonnaient les routes de France ne dépassant pas 100 km par jour + repos 1 jour soit à peu près 2000 km.

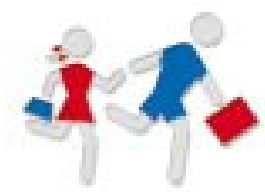
C'est ainsi que nous connûmes Chantres, Clermont-Ferrand, les Gorges du Tarn, Biarritz, Bagnère de Bigorre, le Tourmalet, Chamonix, Avignon, Dijon...

J'avais à cette époque une nouvelle bicyclette avec dérailleur cette fois (2 ou 3 vitesses) achetée à la Manufacture de St Étienne.

De cette équipe de cyclotouristes nous restons seulement deux (Max Viant et moi-même).

De 1939 (avant la fin de mon voyage, rappelé d'urgence au Centre mobilisateur d'Étain) service militaire... puis de 40 à 43, captivité sans vélo !! Il n'était plus question de cyclotourisme. En 1944, je me mariais et ma femme n'était pas une cycliste et ne supportait pas la voiture ce qui explique que j'ai passé mon permis de conduire à 56 ans car les suspensions étant meilleures ma femme n'eût plus le mal d'auto.

J'ai quand même pratiqué le vélo jusqu'à ma retraite (1967) puisque je faisais chaque jour deux aller-retour rue du Cdt Dumetz - École annexe Ferdinand Buisson.



Deux journaux relatent le même accident

Français

Cycles des approfondissements

Compétences visées

Disciplinaires

- Lire silencieusement deux articles de presse.
- Procéder à une lecture sélective.
- Comparer les informations apportées par chacun d'eux.
- Utiliser les informations pour remplir un formulaire.

Transversales

- Utiliser le dictionnaire.
- Identifier les causes d'un accident de la route.
- Comparer des sources d'information avec un esprit critique.

Comment ont été exploités les documents ci-dessous

A. Une lecture silencieuse par les élèves suivie de la rédaction d'une fiche très courte de contrôle de la lecture.

B. Recherche collective du sens de quelques mots difficiles, soit par le contexte ou les échanges entre élèves, soit par les dictionnaires.

C. Comprendre les circonstances de l'accident en s'aidant des imprimés intitulés «Constat amiable d'accident automobile» destinés aux compagnies d'assurances.

D. Sous la forme d'échanges, les élèves sont amenés à comparer les deux articles.

La complémentarité des deux récits est apparue mais aussi, ont été opposées la neutralité un peu trop parfaite de la première relation et les affirmations non encore vérifiées par l'enquête du second article.

Collision entre deux voitures : dégâts matériels importants

Sur la départementale 312, rue Lavoisier entre Brabecques et Warzines, une violente collision s'est produite entre deux voitures, respectivement conduite par Henri Provast, 41 ans, menuisier demeurant 68, rue Léon Blum à Brabecques et Jean-Michel Mutard, 39 ans, domicilié 78, rue de Verdun à Warzines, accompagné de son épouse née Francine Bailes et de ses filles Nadine 12 ans, Sylvie 10 ans. Les véhicules ont subi des dégâts importants. Le commissariat de Saint-Martin a ouvert une enquête pour déterminer les causes de ce spectaculaire accident.

ACCIDENT DE LA ROUTE L'alcool une fois de plus mis en accusation

Il était 18h40, vendredi 6 décembre, quand sur le CD 312, entre Pragues et Warzines, s'est produit un accident spectaculaire.

Il semblerait que l'alcool et l'imprudence en soient les causes. En effet, M. Provast, 41 ans, semblait avoir un peu trop bu et ne pas maîtriser totalement son véhicule quand il effectua un dépassement dangereux dans un virage. Au cours de ce dépassement, sa voiture entra en collision avec celle de M. Mutard, 39 ans, habitant Warzines qui fut déviée par le choc et alla heurter le talus qui borde la route à cet endroit encaissé.

Par miracle, M. Mutard, son épouse et ses deux filles sortirent indemnes quoique profondément choqués de leur véhicule rendu inutilisable.

constat amiable d'accident automobile

Néanmoins, ce constat ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité, mais un relevé des identités et des faits, servant à l'accélération du règlement.

à signer obligatoirement par les DEUX conducteurs

1. date de l'accident	heure	2. lieu (pays, n° dépt, localité)	3. blessé(s)	même léger(s)
6 décembre	18h40	FRANCE 62 BRABECQUES	☐ non	☐ oui ☐ *
4. dégâts matériels autres qu'aux véhicules A et B	5. témoins (nom, adresse et tél. (à souligner s'il s'agit d'un passager de A ou B))			
☐ non ☐ oui *				

véhicule A

6. assuré (souscripteur (voir attest. d'assur.))

Nom (prénom) PROVAST

Prénom Henri

Adresse (rue et n°) rue Jean Blum n° 68

Localité (et c. postal) BRABECQUES 62

N° tel. (de 0 à 17 h.)

L'Assuré peut-il récupérer la TVA affranchie au véhicule ? ☐ non ☐ oui

7. véhicule

Marque, type

N° d'immatr. (ou de moteur)

8. site d'assurance

N° de contrat

Agence (ou bureau ou courtier)

N° de carte verte (Pour les étrangers)

Attestation d'ass. ou carte verte valide jusqu'au

Les dégâts matériels du véhicule sont-ils assurés ? ☐ non ☐ oui

9. conducteur (voir permis de conduire)

Nom (prénom) PROVAST

Prénom Henri

Adresse rue Jean Blum n° 68

Permis de conduire n°

Catégorie (A, B, ...) délivré par

le

permis valable du au

(Pour les catégories C, D, E, F et les taxis)

12. circonstances

Mettre une croix (x) dans chacune des cases utiles pour préciser le croquis.

1	en stationnement	1
2	quittait un stationnement	2
3	prenait un stationnement	3
4	sortait d'un parking, d'un lieu privé, d'un chemin de terre	4
5	s'engageait dans un parking, un lieu privé, un chemin de terre	5
6	s'engageait sur une place à sens giratoire	6
7	roulait sur une place à sens giratoire	7
8	haussait l'arrière de l'autre véhicule qui roulait dans le même sens et sur la même file	8
9	roulait dans le même sens et sur une file différente	9
10	changeait de file	10
11	doublait	11
12	virett à droite	12
13	virett à gauche	13
14	manœuvrait	14
15	empiétait sur la partie de chaussée réservée à la circulation en sens inverse	15
16	venait de droite (dans un carrefour)	16
17	n'avait pas observé un signal de priorité	17

Indiquer le nombre de cases marquées d'une croix

2

véhicule B

6. assuré (souscripteur (voir attest. d'assur.))

Nom (prénom) MUTARD

Prénom Jean-Michel

Adresse (rue et n°) rue de Verdun n° 78

Localité (et c. postal) Wargnies

N° tel. (de 0 à 17 h.)

L'Assuré peut-il récupérer la TVA affranchie au véhicule ? ☐ non ☐ oui

7. véhicule

Marque, type

N° d'immatr. (ou de moteur)

8. site d'assurance

N° de contrat

Agence (ou bureau ou courtier)

N° de carte verte (Pour les étrangers)

Attestation d'ass. ou carte verte valide jusqu'au

Les dégâts matériels du véhicule sont-ils assurés ? ☐ non ☐ oui

9. conducteur (voir permis de conduire)

Nom (prénom) MUTARD

Prénom Jean-Michel

Adresse rue de Verdun n° 78

Permis de conduire n°

Catégorie (A, B, ...) délivré par

le

permis valable du au

(Pour les catégories C, D, E, F et les taxis)

10. indiquer par une flèche (→) le point de choc initial

11. dégâts apparents

voiture détruite

13. croquis de l'accident

Préciser : 1. le tracé des voies ; 2. la direction (par des flèches) des véhicules A, B - 3. leur position au moment du choc ; 4. les lignes rouges ; 5. le tracé des rues (ou routes).

10. indiquer par une flèche (→) le point de choc initial

11. dégâts apparents

voiture détruite

14. observations

enquête en cours

15. signature des conducteurs

A Provast

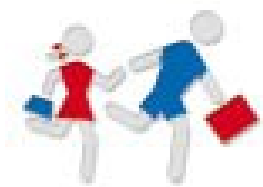
B Mutard

14. observations

* En cas de blessures ou en cas de dégâts matériels autres qu'aux véhicules A et B, relever les indications d'identité, d'adresse, etc.

Ne rien modifier au contrat après les signatures et la séparation des exemplaires des 2 conducteurs.

Voir déclaration de l'Assuré au verso



Devenir cycliste à l'école primaire

*EPS, sciences, éducation civique,
géographie, mathématiques, français
Cycle des approfondissements*

Maîtrise de la bicyclette

(Niveau I)

- Se déplacer à pied avec la bicyclette.
- Monter et descendre de bicyclette.
- Rouler, varier les allures et les trajectoires.
- S'arrêter en freinant.
- Adapter son allure. Choisir son développement.
- Vérifier sa bicyclette (équipement réglementaire, état des freins, gonflage, hauteur de selle...) et l'entretenir.

Test n°1

Maîtrise de la bicyclette

(Niveau II)

- Élargir son champ de vision.
- Libérer ses appuis.
- Franchir un obstacle.
- Rouler longtemps.
- Rouler en peloton.
- Régler sa bicyclette (freinage...) et petites interventions (gonflage des chambres à air, chaîne sautée...).

Test n°2

Maîtrise de l'environnement

Sur piste routière

- Respecter les principaux panneaux d'interdiction ou d'obligation.
- Changer de direction ; dépasser.
- Respecter la priorité à droite, les feux.
- Aborder un passage pour piétons (avec ou sans agent de police).
- Circuler 15 minutes sur piste routière.

Lors de sorties et en classe

Établir un itinéraire sur une carte, inventorier les difficultés, élaborer des consignes de prudence.

Test n°3

Le parcours VTT

- Slalomer.
- Passer sous un obstacle.
- Franchir des passages étroits.
- Franchir de fortes pentes.
- Franchir une bascule.

Test n°4

Épreuve d'endurance

Choisir un circuit à proximité de l'école (difficultés à évaluer en fonction de l'expérience des enfants), le parcourir un maximum de fois pendant un temps donné en respectant les règles de circulation.

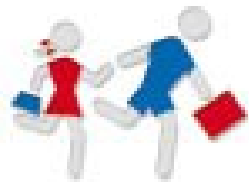
Épreuve de circulation en conditions réelles

Effectuer l'aller simple de l'école jusqu'au collège, le retour se faisant à pied. Cette sortie se fera en groupes réduits encadrés par des adultes. Elle servira de repérage et d'apprentissage.

Test n°5

D'après un travail de Gérard Bouvard
CPC EPS à Rethel

Test n°1 Identifier et nommer les équipements obligatoires de la bicyclette (légender la fiche de la page 47). Vérifier chaque frein successivement (en poussant le vélo par le guidon, la roue doit se bloquer). Vérifier la hauteur de selle (assis, talon sur la pédale du bas, la jambe est presque droite). Démarrer, effectuer des boucles sans obstacles. Suivre une ligne droite. Accélérer, avancer en roue libre. Franchir un passage au ralenti, sans mettre pied à terre. Changer de direction, l'indiquer avec le bras. Changer de vitesses (pignons et plateaux). S'arrêter " en urgence ". Descendre de bicyclette, la poser sur la béquille ou contre un mur.	Test n°2 Par deux, le second suit le " pilote ". Regarder derrière en conservant sa trajectoire. En roulant, prendre un objet sur une table et le déposer sur une autre. Ramasser un objet au sol et le déposer à l'endroit indiqué. Frapper une balle au sol avec le pied (l'un, puis l'autre). Franchir le tremplin de saut. Franchir une latte, la roue avant sautant l'obstacle. Rouler quelques minutes " en danseuse ". Rouler régulièrement pendant un temps donné (15 min). Rouler en peloton (2, 3,.. de front). Respecter les distances. Remettre une chaîne " sautée ", gonfler une roue.
Test n°3 Avec un plan (ou une carte). Établir un itinéraire. Nommer les trois principaux points dangereux. Énoncer trois règles de prudence appropriées. Parcours individuel sur piste routière comportant : – stop, arrêt obligatoire, – interdiction de tourner à gauche, – sens giratoire, – sens interdit, – virage à droite, – virage à gauche, – endroit fréquenté par des enfants, – interdiction de tourner à droite, – balise. Cédez le passage, – passage pour piétons. Le parcours est effectué dans le respect des règles et de la signalisation.	Test n°4 Parcours VTT (slalom) Passer sous une latte. Passer dans un couloir. Prendre une balle et la lancer dans un seau. Franchir la bascule avec un instant d'équilibre au milieu. Passer dans un labyrinthe. Monter un talus. Descendre un talus. Sauter un trottoir. Descendre " en voltige ".
	Test n°5 Parcours individuel de l'école au collège. Assurance et autorisation parentale obligatoires. Concours des forces de police et de gendarmerie. Aide des parents d'élèves. Partenariat avec " Prévention MAIF ".



Lecture - Aventure

Programme sur une année scolaire

Cycle des approfondissements

Pour inciter les élèves à lire, des enseignants ont décidé d'agir d'une façon originale. Ils choisissent un livre sur lequel l'année scolaire sera basée : histoire, géographie, mathématiques, français. En fin d'année, grande rencontre avec le roman sur le terrain.

Buts du projet

Il s'agit de proposer à 27 élèves d'appréhender le travail scolaire d'une manière originale, qui suscite en eux l'intérêt et la motivation.

Plus précisément, cette action vise à :

- Baser l'enseignement du français sur l'étude d'un roman qui retrace les aventures de deux enfants à la recherche d'un trésor, au XVI^e siècle, en Ardèche, et qui constitue le fil conducteur de l'année scolaire. Avec, pour conclusion, une rencontre avec l'écrivain.

- Parcourir, physiquement cette fois, les itinéraires empruntés par les héros du roman, rencontrer des personnages susceptibles d'apporter des informations complémentaires, retrouver les lieux, les vestiges des monuments évoqués, à l'occasion d'une classe de découverte.

- Découvrir la région de Mazan en utilisant le vélo tout terrain comme moyen de transport et d'éducation à la sécurité routière.

Calendrier du déroulement de l'action

• De novembre à avril

- Lire le roman historique d'A.-M. Desplat-Duc, *Le trésor de Mazan*, édition Flammarion (Castor Poche Junior). C'est la base de départ du projet.
- Élaborer les compétences à acquérir en français au CM2, au travers du roman étudié (grammaire, orthographe, conjugaison, expression écrite).
- Mise au point détaillée des itinéraires et des groupes de classe de découverte.

• Fin avril

Repérage sur les lieux.

• Fin mai - début juin

Classe de découverte à Mazan.

• Mois de juin

Comptes rendus sous forme d'une exposition (documents écrits, photographies), de documents vidéo et d'un film.

Objectifs pédagogiques

Savoirs et savoir être

• Français

- Programme de grammaire, orthographe, conjugaison.
- Expression écrite : échange de correspondance avec l'auteur, rencontre avec l'auteur.
- Qu'est-ce que le métier d'écrivain ?
- Compte rendu de la classe de découverte.

• Histoire

- Utiliser le cadre historique du roman pour fixer les points forts de la société sous l'Ancien Régime.
- Découvrir les lieux évoqués (monastères, villages, sentiers, vestiges... les traces du passé).

• Géographie

- Découverte d'une région du nord de l'Ardèche et de ses ressources économiques ; visites d'exploitations.
- Topographie, utilisation de cartes.

- **Sécurité routière**

- Utiliser le VTT comme véritable moyen de transport de la classe de découverte afin d'éduquer les élèves à la sécurité routière :

- * en les initiant aux règles du Code de la route,
- * en leur faisant acquérir une bonne maîtrise technique de leur engin et une connaissance de son équipement,
- * en développant leur sens civique (respect d'autrui),
- * en développant leur autonomie (connaître ses limites et savoir intervenir pour des réparations courantes).

- **Technologie**

- Utilisation de la boussole et de l'altimètre

- **EPS**

- Orientation, savoir s'orienter et se diriger dans le milieu naturel à l'aide d'instruments et de cartes.
- Dimension sportive et « aventure » liée au projet.
- Pratique de la randonnée en vélo.
- Utiliser les possibilités qu'offre le VTT comme moyen écologique de découverte du milieu naturel, en parcourant les sentiers de grande et petite randonnées (GR et PR).
- Accepter l'effort long (endurance).
- Prendre des informations et anticiper l'obstacle.

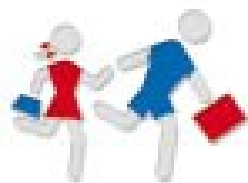
- **Mathématique**

- Le vélo et la proportionnalité.
- Étude du budget.

- **Responsabilisation et vie en collectivité.**

D'après un travail de P. CHABBERT
cité dans Inter CDI N°131.





DÉCOUVRIR UNE RÉGION

Une classe de 29 élèves des Brizeaux de Niort est partie 5 jours pour découvrir le pays Mellois, à raison de 30 km par jour.
L'organisation nous en est donnée dans ses grandes lignes.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Découverte du pays Mellois
 - paysage
 - art roman
 - histoire du protestantisme en Poitou
- Éducation à la sécurité routière (en situation vécue)
- Apprentissage de la vie collective

CONDITIONS MATÉRIELLES

Encadrement

- 1 maître
- 1 aide-éducateur
- des parents accompagnateurs (1 adulte pour 6 enfants)
- une voiture balai avec 2 vélos de rechange et les bagages

À ne pas oublier

- les numéros de téléphone des écoles des villages traversés
- les numéros de téléphone des sites visités, des lieux d'hébergement
- 1 téléphone portable

Texte de référence

Pour les sorties scolaires, un texte est actuellement à l'étude. Celui-ci doit se substituer aux circulaires : organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques n°97-176 du 18 septembre 1997 (BOEN hors-série n°6 du 25 septembre 1997) et n°97-176 bis du 21 novembre 1997 (BOEN n°42 du 27 novembre 1997). Il sera accessible, dès publication, sur le site internet sécurité : <http://www.educnet.education.fr/securite/index.htm>

RANDONNÉE EN PAYS MELLOIS GRILLE D'ACTIVITÉS

	AVANT/APRÈS	PENDANT
MATHÉMATIQUES	En liaison avec le programme de maths : échelle ; plans ; distance ; durée ; vitesse moyenne	
FRANÇAIS	Rédaction de lettres de demandes, de remerciements, de comptes rendus ; Élaboration de panneaux	
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	Apprentissage de la bicyclette : sorties vélo ; orientation	Déplacements à bicyclette Orientation : mardi 16 en ville (Melle) mercredi 17 en forêt de l'Hermitain
SCIENCES ET TECHNOLOGIE	La bicyclette : entretien, réglages simples Réparations simples Les rapports : le dérailleur	Prendre soin de sa bicyclette aux arrêts et aux étapes
GÉOGRAPHIE	Lecture de cartes Établissement de l'itinéraire, du profil	Se diriger avec une carte, un plan Lecture de paysage
HISTOIRE	Histoire du protestantisme en Poitou L'art Roman : visite d'églises Diapositives (l'année romane)	Visite du musée du protestantisme à la Couarde Visite d'églises romanes : Melle, St. Romans
ARTS PLASTIQUES	Initiation aux activités prévues lors de la randonnée : enluminures ; sculpture sur béton cellulaire	Travail avec des intervenants : enluminures et sculptures
SÉCURITÉ ROUTIÈRE	Code de la route : la priorité, apprentissage de la conduite en ville et en campagne La sécurité routière à l'école	Respect de la signalisation, des règles de conduites, des règles de sécurité
SOCIALISATION	Préparation à la vie en collectivité	Vie en collectivité : respect des contraintes : horaires, discipline collective Gestion de ses propres affaires

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Randonnée cycliste de Niort à Celles sur Belle	Randonnée cycliste de Celles à Melle Parcours orientation à Melle (10h30→12h00)	Atelier Arts Plastiques (béton cellulaire)	Randonnée cycliste l'Art Roman (églises, lavoirs) Melle - St Romans - Périgné - Verrines - Celles	Randonnée cycliste de Celles à Niort (par la vallée du Lambon)
Atelier enluminure (CPO de Celles)	Randonnée cycliste Beaussais La Couarde	Sortie en forêt	Atelier enluminure (CPO de Celles)	
Hébergement au CPO (Celles/belle)	Hébergement à la Maison Peltoise (La Couarde)	Hébergement à la Maison Peltoise (La Couarde)	Hébergement au CPO (Celles/belle)	

D'après un travail de
Michel ROUDIL, instituteur
79000 Niort-les-Brizeaux
Réjane CAILLON, CPC
79000 Niort



Intégrer des élèves handicapés dans les déplacements

À l'école maternelle, des activités ont été organisées pour que Léa et Marie puissent être intégrées aux séances d'éducation physique avec leur fauteuil roulant et finalement participer à des sorties dans le village.



OBJECTIFS DE FORMATION

■ Cycle 1

- Savoir circuler sur le trottoir et les espaces piétons.
- Identifier les différents usages du trottoir.

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

■ Cycle 1

AGIR ET S'EXPRIMER AVEC SON CORPS

- Activités de roule et de glisse.
- Activités de pilotage : bicyclette (rouler en ligne droite, accélérer, ralentir, faire un virage).
- Se conduire dans le groupe en fonction de règles.

À CHAMPVANS, ÇA ROULE POUR TOUS

Avant de sortir

Utilisation du circuit avec engins roulants à 2, 3 ou 4 roues.

Situation

Rouler : en suivant le circuit, à droite et l'un derrière l'autre sans se heurter. S'arrêter rapidement au signal sonore ou visuel. Maîtriser sa vitesse.

Situation plus complexe

Slalomer sur la ligne droite. Freiner, s'arrêter au stop. Accélérer. Garder sa droite au sens giratoire.

Avant de sortir

Pour tous :

Responsabiliser les plus grands par la prise en charge des plus petits. Se déplacer sur le trottoir. S'arrêter rapidement au signal sonore ou visuel. Traverser sans s'arrêter.

Pour Marie et Léa :

Longer le trottoir. Réguler sa vitesse par rapport aux enfants qui marchent.

JEU DU LOUP

But du jeu

Les enfants circulent sur des engins ou à pied en respectant les espaces de circulation tracés au sol et les panneaux de signalisation.

Pour limiter la vitesse, il est interdit de doubler. Léa respecte les mêmes règles. Elle ne peut toucher ses camarades qu'en les croisant. Les enfants touchés ou n'ayant pas respecté les règles de bonne conduite s'arrêtent sur le côté de la route.

Un élève joue le rôle du gendarme.

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

- Je sais rouler prudemment sur le trottoir et les espaces piétons.
- Je roule dans l'espace de circulation correspondant à l'engin que j'utilise.

D'après un travail de
Jean-Claude MENON, instituteur,
39100 Champvans
et Maryse BILLOD, Conseillère Pédagogique EPS
39140 Bletterans



La route nationale traverse mon village

Bâti sur un nid d'aigle, le vieux village de TOURMONT est traversé - à ses pieds - par la route nationale 5, un grand axe de circulation reliant Dijon à Genève, dont le trafic s'accroît fortement lors des périodes de sports d'hiver.

L'école se trouve au sommet du vieux village, alors que les habitations se sont édifiées sur le plat, de l'autre côté de la nationale.

Confrontés quotidiennement à la vitesse des voitures et au volume du trafic, les enfants ne sont pas rassurés.

D'où le travail conduit en classe, en prenant pour point de départ l'accident survenu un jour à un élève.

OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 3

- Traverser seul à un carrefour avec ou sans-feux.
- Vivre dans un espace complexe.
- Connaître quelques règles du code de la route et les respecter.

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 3

GÉOGRAPHIE

- Mettre en relation des cartes à différentes échelles pour localiser un phénomène.
- Réaliser un croquis spatial simple.
- Situer le lieu où se trouve l'école dans l'espace local et régional.

EDUCATION CIVIQUE

- Avoir compris et retenu quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes de la vie collective.

MAÎTRISE DU LANGAGE

- Participer à un débat.

MATHÉMATIQUES.

- Utiliser un plan ou une carte pour situer un objet, anticiper un déplacement, évaluer une distance.

LA ROUTE NATIONALE DANS LE VILLAGE

Indicateurs

De l'ordre de l'environnement

- Village rural traversé par une route à grande circulation (RN5).
- École se trouvant d'un côté de la RN5, les habitations des enfants étant de l'autre côté.

Faits divers

Tourmont

Un enfant fauché par une voiture

Accident navrant hier à la sortie des écoles à Tourmont. Il était environ 11 h 50. Les deux frères B., âgés de 11 et 7 ans, ont traversé la RN5 à hauteur du café de la localité, lorsque l'un d'eux a été happé par la voiture de M. P., 20 ans, volailler à Aumont.

L'aîné des deux enfants était passé sans encombre lorsque son frère Antoine s'élança derrière lui avant d'avoir pris conscience du danger. Lors du choc avec la voiture, l'écolier a été grièvement blessé.

D'abord transporté à l'hôpital de Dole, il a été ensuite transféré au C.H.U. de Besançon.

La gendarmerie de Poligny s'est rendue sur les lieux de l'accident pour l'enquête d'usage.

De l'ordre du comportement humain

- Vitesse de (50 km/h) non respectée par les usagers de la route (traversée du village en ligne droite).
- Peu habitués à une grande circulation, les enfants des villages ruraux n'ont pas les comportements adéquats.

Comment traverser ?

Comment se déplacer au bord de la route nationale en toute sécurité ?

Réflexion collective

support : article de journal relatant un accident.

Lecture du texte et mise en commun des caractéristiques de l'accident.

- Quand s'est-il produit ?
- Où ?
- Comment ?
- Pourquoi ?
- Conséquences ?

Le plan du village est distribué à chaque enfant et, sur ce plan est indiquée la maison d'Antoine.

Travail

Repérage :

- de la RN5
- des différentes voies de communication dans le village
- des carrefours
- de l'école
- de l'habitation de chaque élève.

Question n°1

Si Antoine habitait la maison indiquée

sur le plan (dernière maison du côté de l'école dans le vieux village) cet accident se serait-il produit ?

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

- Je vis dans un espace complexe. Dans un environnement proche :
 - je sais identifier les dangers,
 - je reconnais les espaces de jeux et les espaces de circulation,
 - je sais me déplacer à pied dans mon quartier ou mon village.



Approche géographique

- Plan du village : mise en évidence de ses carrefours "piégés", croisement entre la RN5 et les voies communales.
- La RN5 : où va-t-elle ? d'où vient-elle ?

(Dijon-Genève avec l'accès à l'A39, portion d'autoroute nouvellement construite).

Approche économique

- Développement des sports d'hiver : la RN5 est la route qui conduit aux stations de ski du Haut Jura.
- Trafic intensifié par les transports routiers de marchandises.

Approche citoyenne

- Prendre en compte son environnement (géographique, humain, culturel) pour se protéger, soi-même et les autres.

Approche historique et culturelle

- Pourquoi aujourd'hui la RN est-elle une frontière dangereuse entre le vieux village ("nid d'aigle" où se trouve l'école) et le nouveau village (lotissement où se trouvent les habitations des enfants) ?
- C'est une voie très ancienne située au pied du village qui n'a pu s'étendre que du côté de la plaine.

Question n°2

Comment faire pour éviter le renouvellement d'un tel accident ?

Dans mon village

- Observer son environnement, avoir conscience des dangers et s'en protéger (en marchant sur le trottoir ou en traversant la route).
- Identifier les panneaux de signalisation (où se trouvent-ils ? Que signifient-ils ?).
- Savoir reconnaître la signalisation horizontale (passage pour piétons qui conduit à l'école).

Dans la ville voisine

- Connaître des éléments du Code de la route (lecture des panneaux, des feux...).
- Où traverser ? (passage pour piétons).

Dans tous les cas

- (rural, urbain)
- Savoir évaluer la distance, le temps, donc sa vitesse et celles des autres (véhicules...) pour circuler ou traverser... tout simplement pour se déplacer (seul ou en groupe).

L'exploitation peut se faire à l'infini et dans toutes les disciplines d'enseignement.

*D'après un travail de
Chantal LOICHET, chargée d'école
39800 Tourmont
Maryse BILLOD, conseillère
pédagogique EPS
39140 Blettrans*





Les accidents de la route : importance du comportement des usagers

OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 3

- Connaître et respecter les règles à observer en tant que passagers de véhicules particuliers et de transports en commun.

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 3

MATHÉMATIQUES

- Connaissance des nombres entiers naturels,
- comparer des nombres.
- organiser des séries de données (tableaux...).

MAÎTRISE DES LANGAGES

- Participe à un débat.

EDUCATION CIVIQUE

- Avoir compris et retenu quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes de la vie collective.



Les accidents, en 2001, ont été cinq fois plus nombreux dans des conditions météorologiques normales que par temps de pluie, neige ou brouillard, huit fois plus nombreux également sur des routes rectilignes que dans des virages... À partir de l'étude comparative des statistiques du ministère des transports, cette fiche corrige un certain nombre d'idées reçues sur l'origine des accidents.

OBJECTIF

Faire prendre conscience à l'élève du fait que le comportement des usagers est la cause essentielle des accidents de la route.

DÉMARCHE

Prérequis : travail préalable sur le vocabulaire de la sécurité routière.

1. Distribuer à chaque élève un exemplaire de la fiche 1, donner un temps pour cocher les cases, rechercher et rédiger les explications.

2. Distribuer la fiche 2, faire comparer les fiches.

3. En petits groupes, faire rédiger quelques lignes donnant des explications sur ces données chiffrées très souvent différentes de ce que chacun pouvait penser.

4. Mettre en commun les différentes explications trouvées, les compléter éventuellement par des pistes d'explications données en fin de document.

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

- Je connais les règles du code de la route.

Les accidents corporels de la route en 2001 (fiche 1)

Lieu				autoroutes			routes nationales			routes départementales et communales			Explications	
Mois	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.		
Heure		0 à 4 h		4 h à 8 h		8 h à 12 h		12 h à 16 h		16 h à 20 h		20 h à 24 h		
Profil des routes		plat			pente			sommet de côte			bas de côte			
Tracé en plan des routes		rectiligne			courbe à gauche			courbe à droite			en S			
Conditions atmosphér.	normales		pluie fine		pluie forte		neige - grêle		brouillard		couvert			
État de la route		confortable		en bon état		déformée		gravillons		visibilité gênée				
Manœuvre du véhicule	sans chang. de direction	chang. de file		dépass. à gauche		dépass. à droite		tournant à gauche		tournant à droite		traversant la chaussée		



Les accidents corporels de la route en 2001 (fiche 2)

Lieu			autoroutes				routes nationales				routes départementales et communales			Explications		
			6941				17 087				84 649					
Mois	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.				
	6 463	5 733	6 841	6 174	6 464	6 973	6 252	5 366	6 631	7 562	6 679	6 120				
Heure		0 à 4 h		4 h à 8 h		8 h à 12 h		12 h à 16 h		16 h à 20 h		20 h à 24 h				
		6 915		10 500		22 299		26 415		35 267		15 385				
Profil des routes		plat				pente			sommet de côte			bas de côte				
		67 630				8 451			527			643				
Tracé en plan des routes		rectiligne				courbe à gauche			courbe à droite			en S				
		68 182				4 136			3 940			632				
Conditions atmosphér.		normales		pluie fine		pluie forte		neige - grêle		brouillard		couvert				
		62 735		9 576		1 589		219		239		2 150				
État de la route		confortable		en bon état		déformée		gravillons		visibilité gênée						
		21340		54853		606		134		178						
Manœuvre du véhicule		sans chang. de direction		chang. de file		dépass. à gauche		dépass. à droite		tournant à gauche		tournant à droite		traversant la chaussée		
		116465		2 799		6 131		630		19 733		4 343		4 218		

Quelques pistes d'explication :

Le lieu

On constate un plus grand nombre d'accidents sur les voies départementales et communales parce que, d'une part, ce réseau routier est plus important et parce que, d'autre part, il correspond à des routes plus étroites et souvent peu fréquentées où l'usager se croit seul et a tendance à rouler à une vitesse trop élevée.

Le mois

C'est au cours du mois d'octobre qu'il y a le plus d'accident : c'est une période transitoire en termes de conditions climatiques et les conducteurs sont souvent surpris dans leurs déplacements : diminution de la visibilité (pluie, brouillard, jours plus courts), chaussée glissante...

L'heure

La période de 16 heures à 20 heures correspond à la tombée de la nuit, à un moment où les usagers, pressés de rentrer chez eux, accusent la fatigue de la journée.

Le profil, le tracé, l'état des routes, les conditions atmosphériques et les manœuvres

L'analyse montre que c'est dans les zones plates, sur les routes rectilignes, en bon état, dans des conditions atmosphériques normales et en dehors des manœuvres de changement de direction que l'on a le plus d'accidents ; les raisons en sont l'excès de confiance en soi et la baisse de vigilance.

L'analyse de 5000 enquêtes, réalisées entre 1990 et 1995 à la suite d'accidents mortels, met en évidence que le comportement de l'usager est un des facteurs de l'accident dans 92 % des cas.

En ce qui concerne le comportement de l'usager, parmi les facteurs cités, on note :

- la vitesse dans 45 % des cas ;
- l'alcool dans 37 % des cas ;
- la fatigue dans 17 % des cas.

Le non port du casque et l'absence de ceinture de sécurité sont cités comme facteurs aggravants dans 25% des cas.

NB : plusieurs facteurs pouvant être présents dans un même accident, le total dépasse 100%. (Source : enquête REAGIR*)

* Les enquêtes REAGIR sont des enquêtes pluridisciplinaires, conduites à l'initiative du préfet, après un accident grave, pour déterminer les facteurs en cause.

Les savoirs sur l'espace : le village

OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 3

- Traverser seul à un carrefour avec ou sans-feux.
- Vivre dans un espace complexe.
- Connaître quelques règles du code de la route et les respecter.

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 3

GÉOGRAPHIE

- Mettre en relation des cartes à différentes échelles pour localiser un phénomène.
- Réaliser un croquis spatial simple.
- Situer le lieu où se trouve l'école dans l'espace local et régional.

EDUCATION CIVIQUE

- Avoir compris et retenu quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes de la vie collective.

MAÎTRISE DU LANGAGE

- Participer à un débat.

MATHÉMATIQUES

- Utiliser un plan ou une carte pour situer un objet, anticiper un déplacement, évaluer une distance.

Cette fiche se propose de faire travailler les élèves sur la connaissance qu'ils peuvent avoir de leur village (les représentations et leur évolution).

Pour donner un ensemble complet, elle pourrait être accompagnée, par exemple, d'un travail sur les thèmes suivants :

- nécessité et utilisation des règles ;
- mise en place de comportements analysés et organisés en procédures
- prévoir les intentions des autres dans des contextes diversifiés.

Il s'agit, lors de ces séances, de réduire l'écart entre les représentations que se fait chaque enfant de la circulation dans son village et une connaissance objective de la question.

Deux étapes seront nécessaires :

Première étape

Recherche des représentations ou des conceptions des élèves par rapport à la circulation et à la sécurité

1ère séance

Objectifs

Développer, affiner les repères spatiaux et ajuster le vocabulaire.

Activité

Sortir dans le village par groupes, en rotation dans des espaces prédéfinis (encadrement de parents).

Tâche

Repérer, noter, décrire, schématiser les éléments organisateurs de la circulation.

2ème séance

À partir d'un plan du village, le groupe classe est amené à faire la synthèse des observations faites par chacun pour :

- élaborer un schéma codé avec les éléments organisateurs repérés,
- réaliser un répertoire de mots concernant chaque élément de l'espace

3ème séance

Objectif

Faire émerger les conceptions des élèves par rapport à la sécurité, ou aux dangers potentiels dans leur village.

Activités

- jeu du "je pose - tu cherches",
- le village est partagé en 3 secteurs A, B, C,
- le groupe classe s'organise en 3 sous groupes.

Chaque groupe joue dans un secteur clairement délimité et organisé (un accompagnateur reçoit un poste fixe reconnu par les enfants, un autre accompagnateur est mobile sur le secteur).

Tâche des poseurs d'objets

- poser un objet dans son secteur,
- faire attention aux éléments de l'espace dangereux ainsi qu'aux autres occupants de cet espace, faire demi-tour éventuellement,
- noter ce qui peut paraître dangereux.

Tâche des chercheurs :

- aller chercher l'objet dans le poste décrit par son camarade,
 - les mêmes consignes concernant la sécurité sont données.
- Chaque groupe passera dans les trois secteurs.

Une séance de synthèse permettra de mettre en évidence les éléments considérés par l'enfant comme porteurs de danger. Une carte des risques subjectifs peut aussi être élaborée ainsi qu'une synthèse des conceptions des élèves sur ce sujet :

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

- Je vis dans un espace complexe.

Dans un environnement proche :

- je sais identifier les dangers,
- je reconnais les espaces de jeux et les espaces de circulation,
- je sais me déplacer à pied dans mon quartier ou mon village.





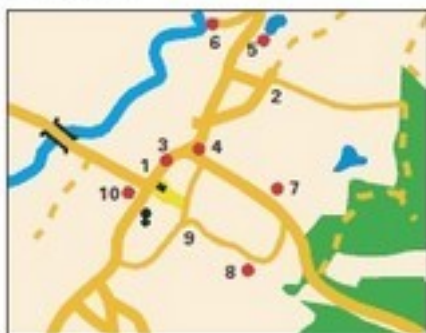
éléments dangereux, raison, utilisation possible par soi, par un autre usager...

Quelques exemples

- la traversée de rue devant chez X : les voitures passent vite à cet endroit,
- la traversée de rue devant chez Y : il y a un virage et la route est glissante,
- dans cette rue : il y a des inconnus la nuit,
- devant cette cour : il y a des chiens qui mordent,
- là, il y a une ferme abandonnée,
- au bord de ce chemin : il y a un puits,
- ...

Carte des risques subjectifs de l'élève Pierre X

(Pour plus de clarté, l'habitat n'apparaît pas)



Légende

1. école
2. la maison de Pierre X
3. le bord de la route (voitures)
4. le croisement
5. la grande mare
6. le bord de rivière
7. un chien dans la cour
8. une personne méchante
9. un puits
10. bord de route (voitures)

Deuxième étape

Apport de savoirs objectifs

Amener l'enfant à construire une connaissance objective des risques de la circulation dans le village.

Activité

- en grand groupe
- données :
- liste des éléments considérés porteurs de danger,
- carte des risques subjectifs,
- schéma du village.

Carte des risques subjectifs de la classe



Légende

1. école
- sites considérés comme dangereux
 - sites considérés comme peu dangereux

Tâche

Confrontation des points de vue organisée pour retenir les éléments objectivement dangereux lors des déplacements.

À l'issue de ce travail, une carte des risques objectifs du village peut être élaborée ; les paramètres suivants sont retenus :

- l'espace : sa configuration (trottoir, talus, croisement, sortie de station-service, place de la mairie...)
- les interactions possibles (piéton-piéton ; piéton-voiture ; piéton-cycliste ; cycliste-cycliste ; cycliste-voiture)
- les actions possibles de chacun de ces éléments.

Carte des risques objectifs de la classe

Après élaboration de réponses aux constats des enfants :

l'identification d'un élément dangereux se fait en fonction de critères objectifs :

- éléments de l'espace
 - fréquentation des acteurs
 - réponses possibles des acteurs.
- Les sites dangereux qui persistent sont ceux qui conduisent à une interaction qui présente des incertitudes.



Légende

1. école
- sites considérés comme peu dangereux

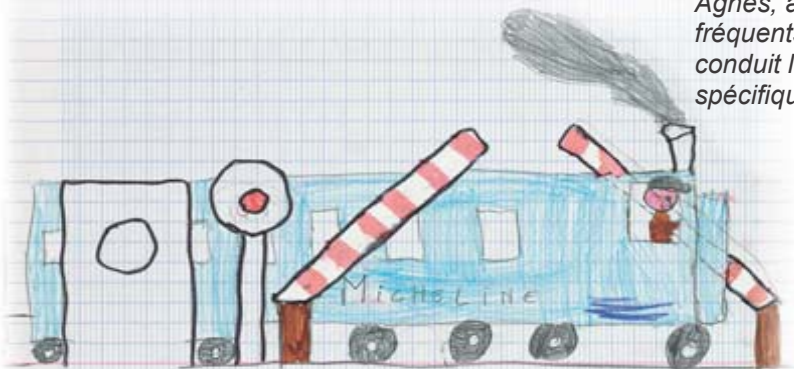


D'après un travail de
Gérard DUBIEF, professeur des écoles
École G. Brassens, Lons-le-Saunier
Pierre BUISSON, Conseiller Pédagogique
39000 Lons-le-Saunier



Un projet sécurité en école rurale

Entre les trois villages du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Grusse, Vincelles et Sainte Agnès, au sud de Lons-le-Saunier, les déplacements sont fréquents et le sentiment d'insécurité des jeunes piétons a conduit les enseignants à mettre sur pied une action spécifique



OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 2

- Donner l'alerte.

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 2

VIVRE ENSEMBLE

- Avoir compris et retenu quelques règles en situation de danger...

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

- Je sais donner l'alerte en cas d'accident.

CONSTAT

Sainte Agnès est un petit village bordé par la RN 83 (axe routier Besançon/Lyon) à 20 km environ au sud de Lons-le-Saunier, dans le Jura.

Depuis plusieurs années, son école et celle de deux autres villages, Grusse et Vincelles, sont réunies au sein d'un RPI constitué de trois classes : l'une maternelle, à Vincelles, les deux autres dans deux bâtiments distincts à Sainte Agnès. L'éloignement des trois sites scolaires les uns des autres implique de nombreux déplacements lors des échanges de service, des rencontres inter-classes, des déplacements à la salle de sport...

Le parcours de Sainte Agnès à Vincelles (1,5 km environ) présente plusieurs risques : déplacement du groupe de piétons le long des ruelles étroites du village, (sans trottoir), ou en rase campagne le long d'une route étroite et sinueuse ; traversées de routes, de croisements et d'un passage à niveau électrifié : passage de zones à visibilité réduite.

SENSIBILISATION DES ENFANTS A LA SÉCURITÉ

La classe étant isolée, le maître souhaite, dès le début de l'année, rendre ses élèves capables d'affronter le plus calmement possible toute situation.

Lui-même est sensibilisé lors d'un stage de formation des nouveaux directeurs.

Il mène donc avec ses élèves, dès les premiers jours de septembre, une réflexion sur la conduite à tenir en cas d'accident survenant à un élève, au maître lui-même ou à quelque autre personne.

L'activité proposée consiste à rédiger un message d'urgence pour alerter les premiers secours.

Le travail est d'abord mené sous forme d'un exercice individuel. Puis une mise en commun permet de lister avec précision et concision les informations à communiquer.

La trame type d'un message d'alerte est ainsi rédigée et affichée dans la classe, à côté du téléphone.

Une action en direction du risque incendie est également conduite afin de rendre les enfants capables de réagir vite et avec efficacité en cas d'incendie.

Un exercice de simulation d'incendie est pratiqué.

La page suivante développe la partie du projet relative à la circulation du piéton en rase campagne.



OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 2

- Vivre dans un espace complexe : s'approprier un itinéraire familier

Cycle 3

- Explorer un environnement nouveau

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 2

MATHÉMATIQUES

- Situer des objets dans un espace réel sur une maquette ou un plan.

DÉCOUVRIR LE MONDE

- Décrire oralement et localiser les différents éléments d'un espace organisé.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- Être capable d'adapter ses déplacements à différents types d'environnement.

Cycle 3

MAÎTRISE DU LANGAGE

- Avec l'aide du maître, rédiger des règles de vie.

DÉROULEMENT

Séance 1

Familiarisation avec des mots relevant du champ lexical de la sécurité routière

Soit une liste de mots donnés par le maître : *chaussée, trottoir, bas-côté, piéton, automobile, traverser, vitesse, danger, feux tricolores, circulation, renverser, permis.*

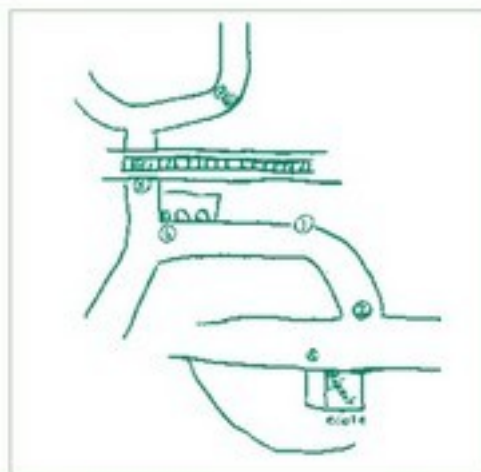
Consigne : quelles images ces mots vous renvoient-ils ? Donnez les mots auxquels ils vous font penser.

Ce travail est conduit collectivement, puis individuellement, à travers une production écrite.

Séance 2

Élaboration d'une carte des risques

Une synthèse orale de ces dangers est ensuite conduite collectivement et il est demandé aux enfants de "mentionner de mémoire, sur un plan de l'espace fréquenté, les zones perçues comme dangereuses". Ces représentations initiales sont ensuite validées au cours d'un déplacement d'un village à l'autre. Lors de ce trajet, les enfants identifient les sites "à risque", les photographient et les localisent sur un plan collectif.



Quelques zones non identifiées préalablement sont également portées sur le plan.

Séance 3

Rédaction du "code du piéton"

Une réflexion sur la conduite prudente à adopter est alors menée.

Modalités de travail

Par groupes de deux ou trois ; chaque groupe prendra en charge "un site à risque".

Nature de la tâche

À partir de la photo de la zone étudiée :

- identifier le danger, le formuler, expliquer pourquoi il y a danger ;
- proposer la conduite de sécurité à adopter.

RETOMBÉES

DE CETTE ACTION

L'adhésion des enfants à ce travail a été totale ; les risques évoqués font en effet partie de leur vécu quotidien et nécessitaient une réflexion et une prise de conscience approfondies. Les enfants ainsi sensibilisés et responsabilisés ont même évoqué la nécessité du tracé d'un passage pour piétons à proximité de l'école, afin de rendre ce lieu plus sûr. Un courrier au Maire a donc été rédigé sur leur initiative et le département a été saisi.

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

Cycle 2

- Je vis dans un espace complexe. Dans un environnement proche, je sais identifier les dangers.

Cycle 3

- Dans un environnement non familier,
 - je sais organiser mon trajet,
 - je sais utiliser un plan une carte.

OBJECTIFS

Élaborer un code du piéton en rase campagne pour le communiquer aux élèves du cycle 2.

Étudier le vocabulaire spécifique de la sécurité routière.

Élaborer une carte des risques sur un itinéraire.

D'après un travail de
Didier LAMBOLLEZ, professeur
des écoles,
39190 Sainte Agnès
Françoise DUBOIS, professeur des
écoles
39000 Lons-le-Saunier





Du code du skieur au code du cycliste

OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 2

- Connaître et respecter les règles.

Cycle 3

- Circuler dans un espace complexe : se préparer à rouler en sécurité.

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 2

MAÎTRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE :

- Exposer son point de vue et ses réactions dans un dialogue ou un débat en restant dans les propos de l'échange.

VIVRE ENSEMBLE :

- Commencer à se sentir responsable
- Avoir compris et retenu :
 - que les règles acceptées permettent la liberté de chacun...
 - quelques règles de sécurité routière,
 - quelques règles à appliquer en situation de danger.

DECOUVRIR LE MONDE :

- **Domaine du temps :**
 - mesurer et comparer des durées.
- **Domaine de l'espace :**
 - décrire oralement et localiser les différents éléments d'un espace organisé,
 - lire en la comprenant la description d'un paysage, d'un environnement.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- être capable d'adapter ses déplacements à différents types d'environnement.
- S'engager lucidement dans l'action.
- Mesurer et apprécier les effets de l'activité.

Cycle 3

MAÎTRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE :

- Avec l'aide du maître, rédiger des règles de vie.

ÉDUCATION CIVIQUE :

- Participer à un débat.
- Avoir compris et retenu quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes de la vie collective

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- Mesurer et apprécier les effets de l'activité lecture d'indices complexes, mise en relation des notions d'espace et de temps, application de principes d'action, appréciation de ces actions.
- S'engager lucidement dans l'action.
- Adapter ses déplacements à différents environnements.

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

Cycle 2

- Je vis dans un espace complexe.
 - Dans un environnement proche, je sais identifier les dangers.
 - Je connais les règles du Code de la route.
 - Je connais la signification de la signalisation.
 - Je sais donner l'alerte en cas d'accident.

Cycle 3

- Dans un environnement non familier
 - Je sais identifier les dangers.
 - Je connais les règles du code de la route.
 - Je connais la signification de la signalisation.
 - Je connais l'ordre de passage aux intersections.

OBJECTIF SÉCURITÉ

Faire prendre conscience aux enfants des différences et des ressemblances des règles de sécurité pour les skieurs et pour les cyclistes : quel que soit le mode de déplacement ou l'engin qu'on utilise, le comportement de chacun obéit aux mêmes règles.

DÉMARCHE

Organisation matérielle

Les enfants disposent de photocopies du dépliant des 10 règles de conduite du skieur.

Les enfants travaillent par deux.

Consignes

Collectivement : (avec explications si besoin) observer les dessins et lire les légendes.

Par deux : relever dans le texte des légendes les mots qui doivent être changés pour que les règles soient adaptables aux cyclistes.

Écrire les transformations dans le tableau.

	Code du skieur	Code du cycliste
Légende 1		
Légende 2		
Légende 3		

La fiche qui suit permet de comparer les règles de sécurité indispensables à la pratique "collective" de deux activités : le ski et la bicyclette.

Collectivement : lecture des nouvelles "règles cyclistes" (réécriture éventuelle).

Réécrire les règles en utilisant des documents de référence (Code de la route...)

Discussion

Faire émerger le fait que les changements opérés lors de la rédaction des "règles cyclistes" portent sur la spécificité de l'environnement et/ou du matériel. Par contre le comportement attendu de l'usager ne varie pas d'une situation à l'autre :

- la maîtrise de son propre déplacement ;
- le respect de l'autre ;
- le respect des codes.

LE CODE DU SKIEUR 10 RÈGLES DE CONDUITE SUR LES PISTES

D'après un dépliant élaboré à l'initiative du ministère de la jeunesse et des sports.

Respect d'autrui



Les usagers des pistes doivent se comporter de telle manière qu'ils ne puissent mettre autrui en danger ou lui porter préjudice soit par leur comportement soit par leur matériel.



Maîtrise de la vitesse et du comportement



Tout usager doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles ainsi qu'aux conditions générales du terrain et du temps, à l'état de la neige et à la densité du trafic.

Choix de la direction par celui qui est en amont



Celui qui se trouve en amont a une position qui lui permet de choisir une trajectoire ; il doit donc faire ce choix de façon à préserver la sécurité de toutes personnes qui est en aval.

Dépassement



Le dépassement peut s'effectuer par l'amont ou l'aval, par la droite ou la gauche ; mais il doit toujours se faire de manière assez large pour prévenir les évolutions de celui qu'on dépasse.

Au croisement des pistes ou lors d'un départ



Après un arrêt ou à un croisement de pistes, tout usager doit, par un examen de l'amont et de l'aval, s'assurer qu'il peut s'engager sans danger pour autrui et pour lui.

Stationnement



Tout usager doit éviter de stationner dans les passages étroits ou sans visibilité ; en cas de chute, il doit libérer la piste le plus vite possible.

Montée et descente à pied



Celui qui est obligé de remonter ou de descendre une piste à pied doit utiliser le bord de la piste en prenant garde que ni lui, ni son matériel ne soient un danger pour autrui.

Respect de l'information du balisage et de la signalisation



L'usager doit tenir compte des informations sur les conditions météorologiques, sur l'état des pistes et de la neige. Il doit respecter le balisage et la signalisation.

Assistance



Toute personne témoin ou acteur d'un accident doit prêter assistance, notamment en donnant l'alerte. En cas de besoin, et à la demande des secouristes, elle doit se mettre à leur disposition.

Identification



Toute personne, témoin ou acteur d'un accident, est tenue de faire connaître son identité auprès des services de secours et/ou des tiers.



L'éducation du cycliste

OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 3

- Circuler dans un espace complexe
- se préparer à rouler en sécurité,
- être capable d'utiliser les compétences acquises dans des situations réelles de circulation, seul ou en groupe.
- Partager la chaussée avec d'autres usagers
- Donner l'alerte et agir

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 3

Éducation physique et sportive

- Adapter ses déplacements à différents environnements.

Sciences expérimentales et technologie

- Porter secours (...).

Géographie

- Mettre en relation des cartes à différentes échelles pour localiser un phénomène.
- Situer le lieu où se trouve l'école dans l'espace local et régional.

Mathématiques

- Utiliser un plan ou une carte pour situer un objet, anticiper ou réaliser un déplacement, évaluer une distance.

Cette fiche décrit un ensemble d'activités qui ont été mises en œuvre au cycle 3 avec, comme objectif, la participation des élèves à un grand projet de découverte de leur région, à vélo.



OBJECTIFS

Développer des capacités d'ordre moteur :

Conduite, équilibre, coordination

Milieu protégé

- Choisir sa bicyclette

- Démarrer, monter, descendre de bicyclette

Jeu : les sorciers

- Maîtriser l'arrêt

S'arrêter dans des zones matérialisées.
S'arrêter à un signal sonore, visuel.
S'arrêter comme le premier de la file.
Jeu : les statues (s'immobiliser pour ne pas être pris).

- Éviter contourner

Slaloms : faire varier le nombre, la nature, l'écartement des obstacles.
Jeu : gymkhana - relais parallèles.

- Varier les allures

Course de vitesse sur 50 à 100 m, par deux, dans des couloirs avec des obstacles obligeant à des changements d'allure.
Course de lenteur sur 20 à 30 m.

Développer des capacités d'ordre socio affectif :

Pilotage - Adaptation - Maîtrise des émotions

Milieu protégé ou naturel

- Élargir son champ de vision

Utiliser des signaux visuels pour rouler, s'arrêter, changer de direction.
Identifier des objets, des éléments placés à droite, à gauche de la trajectoire à suivre.
Suivre un camarade, à distance, en copiant sa trajectoire.

- Libérer des appuis

Seul, rouler et toucher, ramasser, poser, lancer, attraper des objets, à hauteur variable.
Par deux, rouler et se donner un objet en se croisant, en se doublant.
En groupe, jeu : la passe à cinq.

- Franchir un obstacle

Sauter un élastique, un cerceau.
Passer sur une planche au sol, une bascule.
Passer sous un élastique placé à différentes hauteurs.

- Prévoir les changements de direction en utilisant le bras, anticiper

Groupe de trois : signal oral et gestuel du premier du trio.
Groupe classe : signal gestuel du premier groupe.
Étude préalable du parcours.

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir Cycle 3

- Quand je suis piéton...
Je connais les principes simples de securisme.
- Quand je roule...
- Je contrôle ma vitesse, mon équilibre, ma trajectoire.
- Je sais rouler en groupe.
- Je vérifie et j'utilise les équipements.
- Je vérifie les organes de sécurité de l'engin
- Je connais les règles du code de la route
- Je connais les espaces de circulation où je ne dois pas rouler.
- Je connais la signification de la signalisation (feux et panneaux).
- Je signale à temps mes intentions de changement de direction
- Je respecte ces règles du code de la route.



- **S'adapter à l'allure du groupe**

Suivre l'allure du premier.
Pour chaque élève, prendre une fois la tête du groupe sur le parcours.

- **Respecter les règles de sécurité**

Rouler en groupe, en file indienne, en respectant l'écart de sécurité (4 m sur le plat, 10 m en descente).
Constituer des trios, séparés de 50 m. En cas d'arrêt, tout le trio se range sur le bas côté en dehors de la route.

- **Agir en cas de chute ou d'incident**

Être capable de donner les premiers secours.
Composer une trousse de première urgence.
Faire une simulation : protéger le blessé, assurer la sécurité du groupe, appeler les secours.

Développer des capacités d'ordre cognitif

Milieu naturel, connu puis inconnu

- **Connaître ses capacités Savoir gérer ses efforts**

Développer la capacité d'endurance en programmant des parcours de plus en plus longs.
Doser son effort, prévoir des temps de récupération.
Prévoir plusieurs itinéraires (respect des capacités de chacun), au cours d'une sortie.

- **Appréhender la notion de relief par la pratique physique.**

- **Savoir utiliser les fonctions de sa bicyclette** (voir la fiche : choisir et entretenir sa bicyclette).

- **Régler, réparer, entretenir sa bicyclette**

Gonfler les pneus, vérifier les freins, régler la selle et le guidon, réparer la chambre à air.
Utiliser le dérailleur.

- **Connaître la signalisation, les règles de circulation et savoir réagir** (voir la fiche : apprendre à connaître la signalisation)

Se déplacer :

- sur une piste routière ;
 - dans son village, dans sa ville ;
 - dans la campagne proche ;
 - en milieu inconnu ;
- accompagné d'un adulte par groupe, en semi autonomie (des adultes sont placés aux points stratégiques du parcours).

- **Maîtriser la lecture de carte**

Coder et décoder un parcours dans un milieu proche :
- lire et transcrire l'observation ;
- lire un plan, une carte.
Coder et décoder un itinéraire dans un milieu élargi : en lecture directe, orienter la carte et faire correspondre les observations du terrain et leur représentation géographique.
Élaborer et réaliser un parcours, un itinéraire.

DÉMARCHE

Activités pluridisciplinaires :

Approche technologique

Expériences et réalisations : engrenages, appareils à roues dentées ; transmission du mouvement ; freinage.

Géographie-environnement

Préparation d'une randonnée ;
Lecture de cartes et choix de la carte
- situer avec précision le lieu à atteindre ;
- définir un itinéraire ;
- lister tous les renseignements fournis ;
- étude de la légende - (relief, paysages, hydrographie, curiosités...) ;
- recherche de documents divers pour étude (bibliothèque), pour visite (syndicat d'initiative) ;
- choix des lieux caractéristiques et prise de photos.

Mathématiques

Travail à partir de la préparation d'une sortie :
- mesures de longueurs, distances ;
- échelle (le plan, la carte) ;
- vitesses ;
- nombres complexes ;
- calcul d'un budget ;
- problème : trier les informations nécessaires ;
- cercle.

Expression écrite

Étude de différents types de textes : lettre pour autorisation, information, demande de partenariat ;
texte informatif, argumentatif, descriptif, narratif ;
fiche technique ;
exposition.

Éducation civique

Connaissance et respect des règles de sécurité ; du Code de la route ; de l'environnement.

Éducation artistique

Le paysage, la signalisation routière : dessin, peinture, maquette, ...

- prise de photos ;
- utilisation de la vidéo ;
- présentation d'une exposition ;
- présentation d'un spectacle.



D'après un travail de
Lydie LEYSENNE,
CPC Ouest,
79000 Niort



Choisir et entretenir sa bicyclette

Comment choisir son vélo tout terrain (calcul de taille), calculer le bon développement (rapports pignons/plateaux) et opérer toutes les vérifications nécessaires avant de démarrer.

OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 3

- Rouleur (usager de 2 roues et plus) : se préparer à rouler en sécurité,

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 3

Mathématiques

- Grandeurs et mesures : Résolution de problèmes "concrets".
- Sciences expérimentales et technologie

- L'élève s'initie au choix et à l'utilisation raisonnée d'objets et de matériaux : objets mécaniques, transmission de mouvements

MAÎTRISE DU LANGAGE – Lire

- Traiter une information complexe comprenant du texte, des images, des tableaux, etc...

Éducation physique et sportive

- Mesurer et apprécier les effets de l'activité lecture d'indices complexes, mise en relation des notions d'espace et de temps, application de principes d'action, appréciation de ces actions

Trois exigences sont prises en compte :

- le choix du VTT en fonction de la taille de l'individu et l'approche des différents réglages ;
- les différentes vérifications à l'aide d'une fiche guide ;
- la connaissance et l'utilisation des multiples développements.

CHOISIR UN VTT À LA BONNE TAILLE

Mesurer le cadre

Plusieurs méthodes :

- se tenir debout, juste devant la selle : espace de 4 doigts entre l'entrejambe et le tube supérieur ;
- même position : pouvoir soulever du sol la roue avant de 15 à 18 cm.

Formule magique

- Mesurer la hauteur de son entrejambe, debout, dos au mur, pieds écartés de 10 cm.
- Appliquer la formule suivante :
 $H \text{ de l'entrejambe} \times 0,56 = H \text{ cadre en cm}$ (cette mesure correspond à la distance entre l'axe du pédalier et le milieu de la jonction entre le tube de selle et le tube horizontal).

Autre mesure

$H \text{ de selle} = H \text{ d'entrejambe} \times 0,875$

Matériel

- 1 VTT par enfant.
- Instruments de mesure.
- Fiches de notation des renseignements.
- Calculettes.

Exigences

- Groupes de deux élèves.

VÉRIFICATION DE SON VTT

Avec la fiche "Vérification"

- Cocher lorsque la vérification est faite.

Signaler tout problème constaté

Régler le problème

- Soi-même, si possible ;
- avec l'aide d'un camarade ;
- avec l'aide du manuel ;
- avec l'aide du maître.

Matériel

- 1 VTT par enfant ;
- terrain : cour de l'école ;
- outillage VTT.

Exigences

- Ne rien oublier.
- Ne pas laisser de côté un problème : danger !
- Ne pas partir si tout n'est pas réglé.
- Demander de l'aide.

CHOISIR ET PASSER LES VITESSES

Le pédalage

- Rouler en utilisant librement le dérailleur arrière (plateau intermédiaire).
- Démarrer sur le grand pignon.
 - Démarrer sur le petit pignon.

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir Cycle 3

- Quand je roule...
- Je vérifie et j'utilise les équipements.
- Je vérifie les organes de sécurité de l'engin.

D'après un travail
d'Olivier FAIVRE, directeur d'école
39170 St Lupicin



Rouler en utilisant librement le dérailleur avant (pignon neutre du milieu)

- Démarrer sur le grand plateau.
- Démarrer sur le petit plateau.

Matériel

- 1 VTT par enfant.
- Terrain : cour de l'école.
- Instruments de mesure.
- Craie pour marquage.

Exigences

- Ne pas percuter un autre VTT.
- Ne pas poser pied à terre.
- Attention aux obstacles naturels.
- Groupe de deux enfants pour l'exercice sur le développement.

Savoir apprécier et mesurer un développement

(distance parcourue à chaque tour de pédalier)

Grand pignon/petit plateau		
Nb de tours de pédalier	Nb de tours de la roue arrière	Distance parcourue
1		
2		
3		
4		
5		

Petit pignon/grand plateau		
Nb de tours de pédalier	Nb de tours de la roue arrière	Distance parcourue
1		
2		
3		
4		
5		

Pignon intermédiaire/plateau milieu		
Nb de tours de pédalier	Nb de tours de la roue arrière	Distance parcourue
1		
2		
3		
4		
5		



Fiche guide de vérification

(Mettre une croix dans la colonne lorsque la vérification est effectuée)

Dispositifs obligatoires	X	Système de propulsion	X	Système de direction	X	Système de freinage	X	Autres vérifications	X
deux dispositifs de freinage efficaces		Chaîne - Bien huilée - Pas de maillon abîmé		Moyeux de roue - Bien graissés - Bien serrés - Roulements en bon état		Poignées de frein - Bien réglées - Bien serrées - Pas cassées		État des pneus - Pneu non coupé - Gomme pas trop usée - Valves bien positionnées	
une lumière à l'avant		Dérailleur avant - Bien huilé - Bien réglé - Bien fixé		Fourche - Bien graissée - Bien serrée		État des câbles - Bien graissés - Pas effilochés		Gonflage des pneus 4 ou 5 bars pour éviter les crevaisons	
un feu rouge à l'arrière		Dérailleur arrière - Bien huilé - Bien réglé - Bien fixé		Potence - Bien serrée - Pas de jeu - Roulements en bon état		Tension des câbles - Bonne - Arrêt de câble présent		Blocage des roues Manettes rapides bien serrées et bien rabattues	
un dispositif réfléchissant à l'arrière		Pédalier : Axe - Bien graissés - Roulements en bon état		Cintre - Bien réglé : à la bonne hauteur - Bien serrés		État des patins - Usure régulière - Bien positionnés - Pas trop usés - Bien serrés - Pas de graisse		Hauteur de selle réglage à la bonne hauteur (formule magique)	
un dispositif réfléchissant sur les pédales		Pédalier : Pédales - Bien serrés - Tournent facilement					Serrage de selle Manette rapide bloquée normalement		
des dispositifs réfléchissants latéraux		Pédalier : Plateaux - Dents en bon état - Bien huilés - Non volés		Entretenir son VTT 1) Nettoyer : - Le VTT étant un engin tout terrain, le vélo devra être nettoyé, au jet si possible, après chaque sortie. - À l'aide d'un chiffon ou d'une peau de chamois, on séchera les parties principales du VTT. 2) Graisser : - Les pièces tournantes (chaîne, plateaux, pignons, dérailleurs...), après avoir été séchées avec un chiffon, seront graissées ou passées à l'huile de vaseline fine ou au gas-oil. Un chiffon imbibé d'huile pourra être employé pour une finition sur le cadre et le guidon.				Manettes de dérailleurs - Bien huilées - Bien serrées - Bonne tension des câbles - bonne indication	
un avertisseur sonore		Pignons - Bien graissés - Dents en bon état - Bien serrés							
un dispositif réfléchissant à l'avant*		Moyeux de roues - Bien graissés - Bien serrés - Roulements en bon état							

* pour les vélos neufs vendus à compter du 1^{er} septembre 1999.



Apprendre à connaître la signalisation

OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 2

- Traverser une chaussée :
 - sur un passage pour piétons avec ou sans feu,
 - choisir un site adapté en l'absence de passages pour piétons.

Cycle 3

- Connaître quelques règles du code de la route et les respecter.

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 2

MAÎTRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE :

- Exposer son point de vue et ses réactions dans un dialogue ou un débat en restant dans les propos de l'échange

VIVRE ENSEMBLE

Avoir compris et retenu : quelques règles simples de sécurité routière.

DÉCOUVRIR LE MONDE

- Décrire oralement et localiser les différents éléments d'un espace organisé.
- Avoir compris et retenu : l'existence de règles de sécurité pour l'utilisation des objets, écrites ou symbolisées sur certains d'entre eux.

Cycle 3

MAÎTRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Participer à un débat.
- Avec l'aide du maître, rédiger des règles de vie.

ÉDUCATION CIVIQUE

Avoir compris et retenu : quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes de la vie collective

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

Cycle 2

- Je vis dans un espace complexe. Dans un environnement non familier :
 - je connais les règles du code de la route,
 - quand je roule, je connais la signification de la signalisation.

Cycle 3

- Je vis dans un espace complexe
- Dans un environnement non familier :
 - je connais les règles du code de la route,
 - quand je roule, je connais la signification de la signalisation.

Se déplacer en sécurité implique un certain nombre de savoirs, de connaissances incontournables.

La signalisation routière en constitue un exemple.

La fiche qui suit décrit la progression du travail accompli dans la classe d'intégration scolaire (CLIS) de l'école du Centre de Saint-Claude (Jura), sur le thème de la signalisation verticale.

DÉMARCHE

Au cours de sorties à pied durant le temps scolaire

- quartier autour de l'école ;
- trajet école-maison ;
- trajet école-palais des sports ;
- trajet école-piscine en car.
- Prélever les informations relatives à la circulation des véhicules et des personnes.
- Sélectionner les éléments de signalisation verticale (panneaux) en les mémorisant ou en les dessinant (travail par petits groupes).

De retour en classe

- Faire l'inventaire descriptif oral de tout ce qui a été mémorisé ou noté.
- Faire une représentation graphique en couleur précise des différents panneaux à l'aide de documents (Code de la route) afin de construire une banque de données.
- Classer tous ces dessins avec des critères choisis par les enfants : forme, couleur, pictogramme.
- Rédiger une typologie des panneaux mettant en relation les couleurs et les formes avec leur signification à partir des observations et des échanges entre les élèves et l'enseignant. Exemple donné par les enfants : "panneau rond bleu avec une flèche : la flèche indique le sens, on est obligé de passer par là".

Tableau obtenu :

LA SIGNALISATION ROUTIÈRE un signal, des signaux	
• Signaux de danger : triangulaires à bord rouge et à fond blanc	
• Signaux d'interdiction : ronds à bord rouge	
• Signaux d'indication : carrés bleus	
• Signaux d'obligation : ronds bleus et blancs	
• Signaux de stationnement : ronds à bord rouge sur fond bleu	
• Signaux d'intersection et de priorité : formes diverses	

- Rédiger le texte de ce qu'il faut retenir à partir de la question : "à quoi servent les panneaux ?" ; recenser toutes les réponses des élèves pour construire un *résumé* dont le contenu peut être le suivant :
« Les panneaux de signalisation servent à organiser la circulation et le stationnement, en donnant des règles de conduite.
Pour circuler dans de bonnes conditions, en toute sécurité, il est nécessaire de les connaître, donc de les apprendre, et de les respecter.
Ces panneaux sont utilisés dans tous les pays et pour tous les usagers de la route. »

Évaluation

- fiches du Code Rousseau ;
- rallye photo autour de l'école et dans la ville.

D'après un travail de
Mmes DELAVENNA et CARRARD
École du Centre
39200 Saint-Claude.
Marie-Magdelaine BRUNET SARRAND,
CPAIEH, 39200 Saint-Claude

Se préparer à aller au collège en vélo



APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

QUAND JE SUIS PIETON...

- Dans un environnement non familier
 - Je sais identifier les dangers.
 - Je sais organiser mon trajet.
 - Je sais utiliser un plan, une carte.
 - Je connais les règles du Code de la route.

QUAND JE ROULE...

- Je roule dans l'espace de circulation correspondant à l'engin que j'utilise.
- Je contrôle ma vitesse, mon équilibre, ma trajectoire.
- Je vérifie et j'utilise les équipements.
- Je vérifie les organes de sécurité de l'engin.
- Je connais les règles du code de la route.
 - Je connais la signification de la signalisation (feux et panneaux).
 - Je connais l'ordre de passage aux intersections.
 - Je signale à temps mes intentions de changement de direction.
 - Je respecte ces règles du code de la route.

Faire du vélo dans son quartier est une chose ; prendre son vélo chaque matin avec son sac de classe à transporter, traverser et emprunter la nationale 5 pour aller au collège est une autre affaire. C'est en prévision de cette rentrée dans le grand bain de la circulation qu'un travail spécifique est réalisé chaque année à Champagnole avec les CM2.

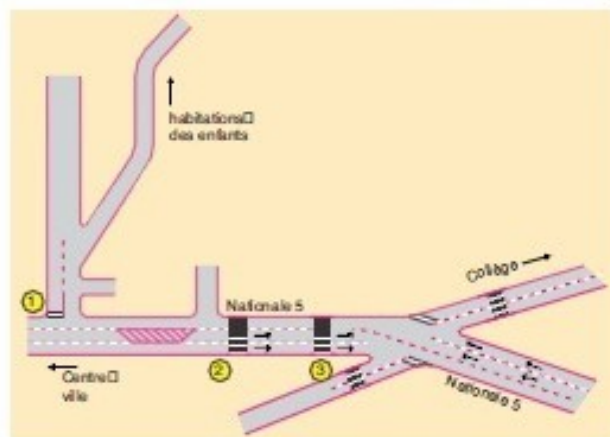
OBJECTIFS SÉCURITÉ ROUTIÈRE

À Champagnole, petite bourgade touristique du Jura de 10000 habitants, le collège des Louateaux est situé à l'extérieur de l'agglomération. Pour s'y rendre, les jeunes collégiens peuvent utiliser les transports en commun mais s'ils veulent se déplacer à vélo, ils doivent emprunter la nationale 5 qui traverse la ville. Ils rencontrent de nombreuses difficultés le long de ce trajet de quatre ou cinq kilomètres : trafic important, feux tricolores, nombreux carrefours et surtout, en fin de parcours, un changement de direction les obligeant à couper la nationale pour rejoindre la rue conduisant au collège (cf. plan).

Le compte rendu qui suit est le descriptif de la séquence conduite par les enseignants de CM2 des trois écoles de la ville pour préparer leurs élèves à ce trajet :

Quelques exemples de situations d'apprentissage conduites en amont de la journée bilan

- Étude, sur le terrain et en classe, des panneaux du Code de la route et des règles de circulation ;
- lecture de plans pour se familiariser avec le mode de représentation d'un trajet ;
- analyse des statistiques d'accidentologie pour prendre conscience de la nécessité d'une éducation à la sécurité routière et de l'importance des facteurs comportementaux dans les accidents de la route ;
- recherche des causes d'un accident en analysant un article de presse pour en déduire les moyens d'action possibles ;
- reconnaissance à pied du trajet à faire en vélo, analyse (sur le terrain et en classe) des différents points pouvant poser problème et recherche de solutions ;
- étude comparative de différents articles relatant le même accident pour analyser différents points de vue sur un même fait ;
- en éducation physique, pratique de différentes activités de pilotage (vélo, patins à roulettes, ski...) pour acquérir les habiletés motrices nécessaires à la conduite d'un engin ;
- entretien de la bicyclette (voir fiche)
- sorties en vélo en milieu réel.



1, 2, 3 : observateurs avec fiches d'évaluation

- des situations d'apprentissage conduites tout au long de l'année prenant en compte les acquis antérieurs ;
- la journée bilan composée de trois ateliers tournants : les diapositives, le gymkhana, le déplacement en circulation réelle d'une école jusqu'au collège.



Journée bilan

Les groupes de vingt à vingt-cinq élèves sont évalués dans trois ateliers tournants de 45 mn environ.

- Diapositives : contrôle des connaissances par un questionnaire à partir de diapositives liées aux principales difficultés de circulation, évaluation et correction immédiate par un gendarme dès la fin de la passation de l'épreuve.

• Gymkhana

démarche : faire le parcours installé dans la cour de l'école sans mettre le pied à terre et en exécutant la consigne : passer sous une barre, ramasser un objet posé sur une chaise, toucher un foulard accroché, slalomer entre des cônes, s'arrêter avant un obstacle, passer sur une planche basculante...

évaluation : les enfants sont par groupe de trois, un enfant passe pendant que les deux autres notent ses performances sur la fiche, un adulte veille au bon déroulement de l'épreuve.

• Circulation en ville

démarche : départ échelonné du groupe de douze enfants, un enfant part en vélo toutes les deux minutes et va jusqu'au collège des Louateaux.

évaluation : des adultes sont placés aux points stratégiques et évaluent le comportement des enfants en complétant les fiches spécifiques à chaque poste d'observation (document joint).

Matériel à prévoir

- 5 vélos pour l'atelier gymkhana ;
- 5 vélos pour le parcours ;
- dossards numérotés ; chaque élève garde le même dossard pendant toute la durée des trois épreuves ;
- fiches d'évaluation pour les trois ateliers.
 - gymkhana : fiche pour trois élèves avec plaquettes de bois et crayons ;

- fiches pour diapos ;
- fiche d'observation du parcours ;
- une table et des chaises pour collecter les résultats des différents ateliers.

Partenaires

Prévention Routière ;
Prévention MAIF ;
USEP ;
préfecture du Jura ;
gendarmerie ;
police municipale ;
les aides éducateurs des trois écoles concernées.

D'après un travail de
Marie Magdeleine BRUNET-SARRAND
professeur des écoles
39000 Lons-le-Saunier

Mesures de sécurité

Tous les élèves portent un dossard permettant de les identifier.

Les usagers de la route ont été informés de la manifestation par un avis de presse quelques jours auparavant. Les élèves auront reconnu le parcours à pied avec leurs enseignants quelques jours avant l'épreuve et seront informés des différents critères d'évaluation (fiches d'observation).

La présence d'un agent de ville en tenue et le placement d'une estafette de gendarmerie aux points "sensibles" sont un bon moyen pour faire ralentir les automobilistes un peu trop pressés qui pourraient mettre en danger la vie des jeunes cyclistes.

Fiche d'évaluation du poste 2

N° Dossard	Tend le bras droit	Revient sur la voie de droite	Respecte les feux	Tend le bras gauche	Se replace sur la voie centrale





Préparer un rallye-photo pour une autre classe

OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 2

- Vivre dans un espace complexe.
- Se déplacer sur le trottoir seul, à plusieurs ou en groupe classe.

Cycle 3

- Vivre dans un espace complexe.

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 2

VIVRE ENSEMBLE

- Avoir compris et retenu quelques règles de sécurité routière.

MATHÉMATIQUE

- Situer des objets d'un espace réel sur une maquette ou un plan.

MAÎTRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Exposer son point de vue et ses réactions dans un dialogue ou un débat en restant dans les propos de l'échange.

DECOUVRIR LE MONDE

- Se repérer dans son environnement proche, s'orienter se déplacer.
- Décrire oralement et localiser les différents éléments d'un espace organisé.
- Repérer les éléments étudiés sur des photographies, prises de différents points de vue sur des plans.

E.P.S - COMPÉTENCE GÉNÉRALE

- Construire un projet d'action...
- Appliquer les règles de la vie collective.

Cycle 3

MAÎTRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Avec l'aide du maître, rédiger des règles de vie.
- Participer à un débat.

MATHÉMATIQUES

- Utiliser un plan ou une carte pour situer un objet, anticiper ou réaliser un déplacement, évaluer une distance

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- Mesurer et apprécier les effets de l'activité lecture d'indices complexes, mise en relation des notions d'espace et de temps, application de principes d'action, appréciation de ces actions.
- S'engager lucidement dans l'action.

Le projet de l'école de Cize, village de mille habitants situé dans le Jura, à une quarantaine de kilomètres de la Suisse, est centré sur l'autonomie et la sécurité. C'est pour cette raison que l'école a choisi de participer au concours national USEP dont le thème était "être acteur de sa sécurité et de celle des autres", en organisant un rallye-photos pour les élèves de Monnet-la-ville, village éloigné d'une dizaine de kilomètres. Une bonne occasion, pour ces derniers, de se familiariser avec l'orientation, une activité nouvelle pour eux...

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

Cycle 2

- Je me déplace sur le trottoir : dans la rue, je sais regarder
- Je vis dans un espace complexe
Dans un environnement proche,
 - je sais identifier les dangers
 - je sais me déplacer à pied dans mon quartier ou mon village.

Cycle 3

- Dans un environnement non familier, je sais utiliser un plan, une carte.

PREMIÈRE PHASE : TRAVAIL PRÉALABLE DE RECHERCHE

L'orientation est une activité que les élèves de l'école de Cize pratiquent régulièrement dans leur village ; mais préparer un parcours d'orientation pour des élèves totalement étrangers à la commune est une autre affaire et un travail de recherche a été réalisé par les élèves, par groupes, dans le but de définir les conditions d'une pratique de l'orientation en sécurité et des savoirs que cela impliquait.

OBJECTIFS

Faire découvrir et acquérir aux élèves les compétences nécessaires à leur sécurité dans une activité d'orientation.

Faire partager ces compétences acquises avec d'autres élèves.

L'ORIENTATION ET LA SÉCURITÉ

Il faut se déplacer en groupe, sans adulte, dans un lieu connu ou inconnu, en respectant les règles de sécurité, et sans se perdre.

Objectifs

Gérer ses incertitudes, son "angoisse", son temps, ses déplacements, ses efforts.

Coopérer, s'organiser.

Respecter des consignes précises.

Savoir réagir en cas d'accident.

Se déplacer, traverser, respecter la signalisation et le code du piéton.

Être responsable de soi-même et de son groupe.

Savoir décoder le plan et s'orienter pour ne pas se perdre.





Savoir élaborer des stratégies (pour réussir mais aussi pour éviter des déplacements trop longs ou dangereux).

Devenir autonome.

Ce qu'il faut savoir pour pratiquer une activité d'orientation :

- savoir lire un plan, une carte (décrypter le code, la légende...);
 - savoir se repérer, orienter la carte, prendre des indices, faire le lien entre la carte et la réalité;
 - savoir ce que l'on cherche : avoir compris les règles du jeu.
- Etc.

DEUXIÈME PHASE : PRÉPARATION DU RALLYE-PHOTOS

Le but du jeu est de faire associer, au cours d'un déplacement réel sur le terrain, des points repérés sur la carte par des numéros à des photos d'éléments précis (chaque photo est identifiée par une lettre).

Préparation minutieuse du jeu par les élèves

- Étude du plan du village.
- Choix des photos spécifiques à certains quartiers (après prises de vue sur le terrain).
- Prise en compte de la sécurité pour le choix des lieux à découvrir.
- Élimination des endroits trop dangereux pour des enfants extérieurs au village (bord de la rivière, croisements...).
- Élaboration de consignes claires et précises.
- Mise au point des règles de sécurité (rester en groupe, traverser aux passages pour piétons...).
- Élaboration de fiches d'évaluation.

Vérification sur le terrain, du parcours proposé

Corrections, améliorations...

D'après un travail de
Christine DAVID, institutrice
39300 Cize
et Michèle MINARO, CP
39300 Champagnole



Rédaction d'un courrier d'invitation en direction des élèves de Monnet-la-ville

Ce courrier donnait les principes d'un parcours d'orientation et recommandait un certain nombre d'activités à mettre en œuvre, dans les deux mois précédant la visite : lecture de plan, découverte de son propre village...

TROISIÈME PHASE : RÉALISATION

Pendant que les élèves de Monnet-la-ville réalisaient le parcours d'orientation, les élèves de Cize, placés à des points stratégiques, remplissaient les grilles d'observation qu'ils avaient élaborées.



QUATRIÈME PHASE : ÉVALUATION

Cette expérience a été très riche au plan du contact entre les deux classes.

Au plan de la sécurité, elle a notamment montré que l'on a tendance à être beaucoup plus vigilant en milieu inconnu (les élèves de Monnet-la-ville) qu'en milieu connu (les élèves de Cize, dans leur environnement familial, oubliant souvent les consignes qu'ils avaient préconisées pour leurs camarades).



Une enquête des élèves pour améliorer la sécurité dans le quartier

OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 3

Traverser seule à un carrefour avec ou sans feux.
Vivre dans un espace complexe.
Connaître quelques règles du code de la route et les respecter.

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 3

Géographie :

- Mettre en relation des cartes à différentes échelles pour localiser un phénomène.
- Réaliser un croquis spatial simple.
- Situer le lieu où se trouve l'école dans l'espace local et régional.

Education civique

- Avoir compris et retenu quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes de la vie collective.

Maîtrise du langage

- Participer à un débat.
- Savoir se servir des échanges verbaux dans la classe.
- Savoir communiquer le résultat d'un travail mené en groupe.

Mathématiques

- Utiliser un plan ou une carte pour situer un objet, anticiper un déplacement, évaluer une distance.

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

Cycle 3

- Je vis dans un espace complexe.
Dans un environnement proche :
 - je sais identifier les dangers,
 - je reconnais les espaces de jeux et les espaces de circulation,
 - je sais me déplacer à pied dans mon quartier ou mon village.

L'augmentation du trafic dans les rues desservant l'école, la proximité d'une voie ferrée que certains élèves longent ou traversent, la multiplication de comportements irresponsables dans et hors de l'école, tout cela a conduit l'équipe éducative de l'école Hubert Reeves, à Champagnole, dans le Jura, à élaborer un projet intitulé "vivre la sécurité". C'est dans ce cadre et pour essayer de trouver des solutions que les élèves ont élaboré en classe un questionnaire d'enquête en direction des parents d'élèves de l'école...

Objectifs du projet d'école "VIVRE LA SÉCURITÉ"

Rendre les élèves plus autonomes, plus lucides face aux dangers, mieux armés pour gérer les risques, plus responsables d'eux-mêmes et des autres par l'observation de certaines règles de vie à l'école, à la maison ou dans la rue.

Dans le cadre de la mise en place d'un projet d'éducation à la sécurité "vivre la sécurité" l'objectif était de faire émerger les représentations des enfants sur les lieux à risques ; d'élaborer un questionnaire pour les parents afin de connaître leur représentation des dangers encourus par leur enfant dans le quartier ; de rechercher les comportements adaptés et proposer à la municipalité des aménagements éventuels.

DÉROULEMENT

1. Suite à l'étude d'articles de presse relatant des accidents survenus dans les environs, les enfants s'expriment sur leurs craintes d'être eux-mêmes victimes d'accidents. Ils sont notamment amenés à lister les lieux qui, sur le trajet maison/école, les mettent particulièrement en situation d'insécurité (un trottoir trop étroit ou inexistant, un passage piéton mal situé, des voitures roulant trop vite à tel endroit...).

2. Analyse sur place, dans la rue, des difficultés rencontrées : explication, justification, argumentation.
Recherche des comportements adaptés.

3. Repérage, sur un plan cadastral, des lieux visités précédemment, puis élaboration d'un plan plus adapté avec :

- indication des lieux à risques ;
- premières propositions d'amélioration (barrières de protection, passages protégés, jeux...).

Élaboration d'un questionnaire pour les parents.

Élaboration d'un questionnaire pour les parents.

Situation de communication écrite :

- destinataire du texte ;
- ses finalités spécifiques (fonctionnelles).

Lecture et analyse d'écrits similaires (questionnaires, enquêtes...)

- Recherche des contraintes :
 - dans quelle situation ce type de texte est-il produit ?
 - quel est son mode d'organisation ? (présentation, paragraphe...)
 - emploi d'un lexique spécifique ? (questions à choix multiples, questions ouvertes,...)
- Élaboration de petits questionnaires simples destinés aux élèves des autres classes pour cerner toutes les contraintes liées à la lisibilité et à l'exploitation.
- Construction d'un instrument de référence élaboré collectivement (carnets).



Élaboration par groupes, de questionnaires

Synthèse générale -> le questionnaire de la classe.

Édition (partage de la tâche) sur ordinateur pour une :

- meilleur lisibilité ;
- reproduction plus facile ;
- meilleure exploitation.

Diffusion auprès des parents

Analyse des réponses

- dépouillement (organisation en équipes) ;
- listage des propositions ;
- calcul des pourcentages.

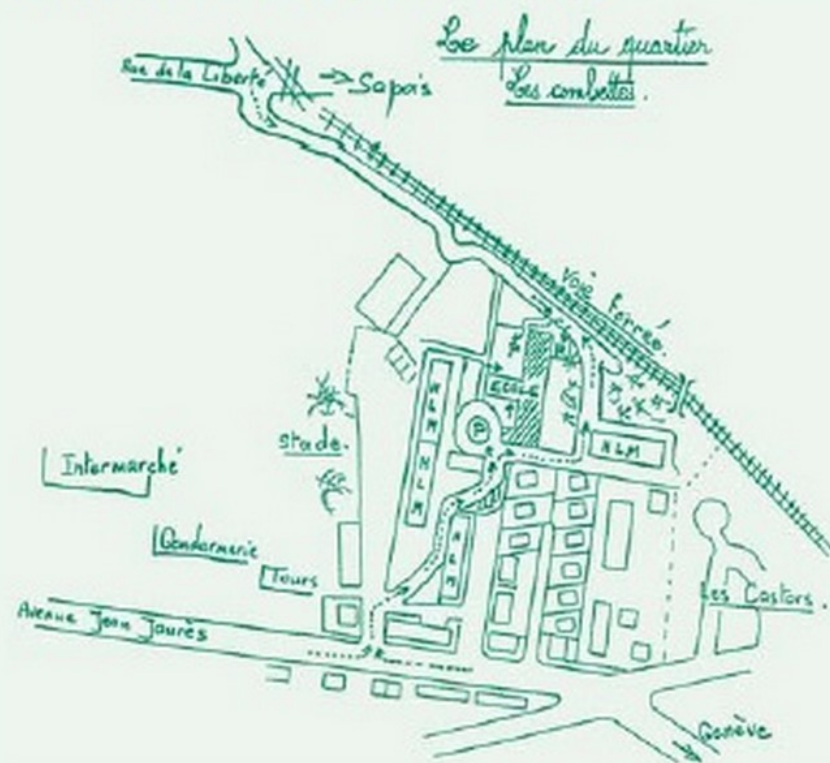
Bilan évaluation

Lors d'une réunion organisée avec les élus municipaux, les représentants de la Prévention Routière, de Prévention MAIF, les enfants ont présenté leur travail ainsi que leurs propositions. Depuis, des miroirs ont été installés, pour améliorer la visibilité à certains points, mais la municipalité continue à étudier la solution d'une autre voie de passage pour les véhicules.

D'après un travail de
Michèle MINARO, CP
39300 Champagnole
André ALIX, Professeur des écoles
39300 Champagnole

LE QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

2. Veuillez entourer sur le plan ci-dessous les lieux qui, pour vous ou tout autre personne de votre foyer, présentent du danger.



3. Si vous avez des propositions pour améliorer la sécurité aux endroits que vous avez entourés, veuillez les indiquer ci-dessous :
(exemples : ralentisseurs, feux, panneaux, sens interdit, piste cyclable...)
N'hésitez pas à joindre une feuille supplémentaire si nécessaire.

Extrait d'une partie du questionnaire

(La première partie du questionnaire visait à mettre en évidence la perception que les piétons ou les cyclistes avaient des automobilistes et vice-versa).

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

- Les automobilistes circulent trop rapidement.
- Ils ne respectent pas toujours le Code de la route (feux, passages pour piétons, stationnement sur la chaussée...).
- Ce non-respect des règles se retrouve chez les piétons (marche sur la chaussée, traversée en dehors des passages et sans regarder).
- Les conditions de sécurité apparaissent insuffisantes pour la très grande majorité des personnes interrogées.
- Les solutions proposées vont de l'installation de ralentisseurs, de feux ou de stops à l'instauration d'un sens unique et d'une déviation pour les voitures et les bus.



Réaménagement d'une sortie d'école : un véritable partenariat

OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 1,2 et 3

Vivre dans un espace complexe

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 2

MAITRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Exposer son point de vue et ses réactions dans un dialogue ou un débat en restant dans les propos de l'échange.

E.P.S - COMPETENCE GENERALE

- Construire un projet d'action...

DECOUVRIR LE MONDE

- Décrire oralement et localiser les différents éléments d'un espace organisé.
- Se repérer dans son environnement proche, s'orienter, se déplacer.
- Repérer les éléments étudiés sur des photographies, prises de différents points de vue sur des plans.

Cycle 3

MAITRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Participer à un débat
- Avec l'aide du maître, rédiger des règles de vie

GEOGRAPHIE

- Mettre en relation des cartes à différentes échelles pour localiser un phénomène.
- Situer le lieu où se trouve l'école dans l'espace local et régional.

EDUCATION CIVIQUE

- Avoir compris et retenu quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes de la vie collective.

MATHEMATIQUES

- Utiliser un plan ou une carte pour situer un objet, anticiper ou réaliser un déplacement, évaluer une distance.

Face aux dangers inhérents à la sortie de l'école, la municipalité a proposé aux différents partenaires de réaménager les espaces d'accès à ce lieu public fréquenté de manière régulière par les élèves, les parents, les enseignants...

Les élèves ont participé à l'étude.

COMPTE RENDU D'UNE ACTION CONCERTÉE

Face aux dangers inhérents à la sortie de l'école Ferdinand Buisson de Thouars (79) (120 à 130 élèves sont concernés), la municipalité a proposé aux différents partenaires de réaménager les espaces d'accès à ce lieu public fréquenté de manière régulière par un grand nombre d'utilisateurs.

Plusieurs facteurs militaient en faveur de ce projet :

- Le danger auquel devaient s'exposer parents, élèves et enseignants, à une sortie d'école :
 - la proximité d'un carrefour où peu de places de parking étaient disponibles,
 - la visibilité souvent masquée par le stationnement difficile du car de ramassage scolaire,
 - l'absence d'un lieu où les parents puissent attendre, à pied, leurs enfants.
- La réfection de l'enceinte de l'école, qui était alors en mauvais état et devenait dangereuse.
- La possibilité pour la municipalité de restaurer des remparts de la ville ancienne, limitrophes de l'établissement scolaire. Cette restauration pouvait être conduite par l'intermédiaire d'un chantier d'insertion.

La chronologie des événements est la suivante :

- Depuis plusieurs années, le conseil d'école relayait une demande des enseignants et des parents auprès de la municipalité concernant des travaux à l'école.

- Il est décidé que les problèmes de sécurité seraient traités en même temps que la restauration des remparts.

- Une proposition est faite par un architecte et est transmise à l'équipe éducative. Il s'agit d'un avant-projet modifiable et devant être agréé par les Bâtiments de France.

- Les enseignants transmettent le projet aux enfants et conduisent avec eux une recherche permettant l'évolution du projet du point de vue de la sécurité, de l'utilisation et de l'esthétique.

- Le projet des élèves, accepté par le conseil d'école, est transmis en mairie pour obtention du permis de construire.

- Les constructions et aménagements étant faits, des règles de conduite et de comportement sont décidées et appliquées par les enseignants et les parents.

Les recherches menées par les enfants

Lister (par groupes, puis avec une synthèse par classe et sur l'ensemble de l'école) les dangers dus à la situation géographique de l'école :

- une seule sortie sans parking suffisant ;
- obligation de traverser une rue au milieu d'un carrefour ;
- pas d'abri-bus ;
- pas de sas de sécurité pour l'attente des parents.

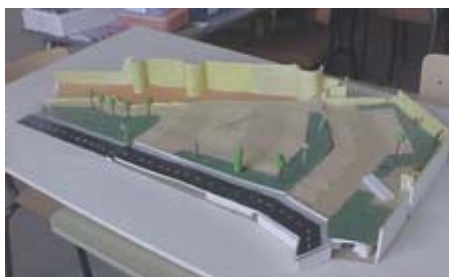
À partir du plan fourni par l'architecte, fabrication par les enfants de CM1 d'une maquette permettant à tout le monde une meilleure compréhension du projet.

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

Cycle 2 et 3

- Je vis dans un espace complexe :
je sais identifier les dangers.



Rencontre avec l'architecte pour évaluer les possibilités techniques des différentes propositions faites.

Trois sorties :

- une sur la route, réservée au transport scolaire, avec un abri-bus ;
- une en direction de la vieille ville avec une issue à travers les remparts
- une en direction du parking prévu en bas de l'école avec un escalier et un sas suffisamment grand pour permettre une attente confortable (bancs, espaces verts).

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Éducation civique

Rencontre avec les différents partenaires du projet : enseignants, parents, responsables municipaux, architecte, responsables et ouvriers du chantier d'insertion. Élaboration de questionnaires, débats, argumentation.

Mise en évidence des différentes responsabilités de chacun au niveau sécurité.

Élaboration et mise en place de règles de fonctionnement au sein de l'école pour améliorer la sécurité.

Mathématiques

Activités de mesures sur plan et en situation réelle. Travail sur les échelles de représentation.



Géographie

Lecture de plans, de cartes.
Orientation spatiale.

Éducation physique et sportive

Orientation pédestre pour le cycle 2.

Technologie

Construction d'une maquette pour une meilleure compréhension du projet et comme outil pédagogique.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

- Pour quitter l'école, trois sorties sont possibles, chacune surveillée par un enseignant.
- Il n'est plus possible de rouler en vélo dans l'école pour aller jusqu'au parc. Il faut le tenir à la main.
- La sortie bus se fait avec attente dans l'abri-bus, intérieur à l'école.
- Les sorties à pied se font en franchissant les remparts pour la direction vieille ville ou bien par l'escalier pour rejoindre le parking. Dans les deux cas, les enfants attendent dans un sas aménagé.



- Les parents doivent obligatoirement garer leur véhicule et venir chercher leurs enfants à pied.
- Chaque enseignant est responsable, à tour de rôle, d'une des sorties. En cas de retard de plus de 15 minutes des parents, les enfants sont automatiquement confiés au personnel municipal de cantine ou de garderie.

ÉVALUATION

Malgré quelques récalcitrants, l'habitude de garer son véhicule a été prise. L'aspect convivial du sas de sortie est apprécié et la sécurité est nettement améliorée. Les enfants sont très respectueux des règles décidées. Ceux qui viennent à vélo ont d'eux-mêmes adopté le casque. Malheureusement, force est de constater qu'un effort supplémentaire serait nécessaire quant à l'installation des enfants à l'arrière du véhicule, à l'utilisation de sièges réhausseurs et de la ceinture de sécurité.



Les enfants partis depuis au collège, continuent à être en majorité, semble-t-il, respectueux des règles de sécurité liées aux établissements concernés.

D'après un travail de
Philippe LEJEUNE, CPC
79100 Thouars



Un déplacement "doux" vers l'école

Un programme européen (Provider) des modes de déplacement domicile-école est conduit dans de nombreuses régions en France. Il consiste, à l'instar du Canada, des USA, de l'Australie, à pratiquer l'accompagnement des enfants à l'école à pied, «PEDIBUS» ou en vélo «VELOBUS».



OBJECTIFS

Ces types de déplacements, qualifiés de déplacements «doux», améliorent la sécurité, mais aussi la santé et l'environnement. Diminuer la circulation automobile aux abords des écoles et venir à l'école à pied ou en vélo, c'est contribuer à :

- diminuer les risques d'accidents en supprimant les stationnements anarchiques ;
- diminuer la pollution ;
- éviter le gaspillage d'énergie et réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- permettre l'éducation précoce des enfants à une action concrète en faveur du développement durable ;
- éduquer enfants et adultes aux bons comportements de piéton ou de cycliste ;
- permettre aux enfants de pratiquer un exercice physique quotidien qui aide à lutter contre l'obésité ;
- retrouver la convivialité d'un cheminement collectif.



MÉTHODOLOGIE

Définition d'un plan de déplacements vers l'école

Un plan de déplacement «doux» est un outil qui permet :

- d'identifier les freins aux changements des habitudes ;
- d'étudier tout ce qui pourrait favoriser l'évolution des comportements ;
- de mettre en place des alternatives à la voiture en proposant les systèmes d'accompagnement collectifs les mieux adaptés à la situation locale.

Modalités de mise en œuvre

- Une première rencontre, à l'initiative de l'école ou de la municipalité, réunit les acteurs : enseignants, parents, élus, gestionnaires de voirie, associations de quartiers, de commerçants...
- Une répartition des tâches permet de recueillir des éléments d'informations indispensables : secteur géographique, nombre d'élèves, caractéristiques de l'infrastructure routière, circulation, qualité de l'air, accidentologie, cartographie, localisations des domiciles des élèves... Une partie de ces données peut d'ailleurs être recueillie par les enfants eux-mêmes.
- Réalisation d'une enquête sur les comportements de déplacements domicile - école. L'état des lieux obtenu permettra de mettre en évidence les points négatifs et les facteurs de risques et de mesurer ultérieurement les changements intervenus dans les comportements.
- Élaboration commune d'une proposition d'un plan de déplacements en y associant les élèves.
- Réunion générale des tous les acteurs : présentation des résultats de l'enquête et du plan de déplacements proposé.

Présentation d'un plan réalisé

Au groupe scolaire Champvert à Lyon 5e, cette démarche a abouti à la création de quatre «lignes d'autobus pédestre».

Il s'agit, pour des parents, d'accompagner à tour de rôle un groupe d'enfants, à pied, pour se rendre à l'école. Des lignes, des arrêts, des horaires, des conducteurs sont ainsi créés... tout comme un bus, mais sans moteur !...

Un parent coordinateur organise le fonctionnement, les horaires, l'inscription des enfants, le planning. Chaque ligne réunit de 13 à 22 enfants.

Un tiers des enfants qui ont rejoint le pédibus venait habituellement en voiture.

Après deux semaines expérimentales organisées en juin 2002, l'initiative a été pérennisée en 2002-2003 et se poursuit.

Les enfants apprécient de venir à l'école à pied avec leurs copains. Ils arrivent plus décontractés à l'école et les parents montrent moins de stress.

Plus de cent établissements scolaires se sont engagés dans un tel programme en 2002 - 2003 en créant leur propre plan de déplacements.

AIDE À LA MISE EN ŒUVRE

Des associations comme Prévention-MAIF, la Prévention Routière, mais aussi les communes, peuvent aider les écoles à mettre en place de tels plans de déplacements.

Des outils d'aide à la mise en œuvre sont également disponibles sur le site : www.allerverslecole.net



Transport scolaire : quand les plus grands parrainent les petits

OBJECTIFS DE FORMATION

● Cycle 2

- Connaître et respecter les règles à observer en tant que passagers de transports scolaires.

● Cycle 3

- Guider une personne dans son déplacement.

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

● Cycle 1

AGIR ET S'EXPRIMER AVEC SON CORPS

- Se conduire dans le groupe en fonction de règles.

DECOUVRIR LE MONDE

- Prendre en compte les risques de la rue.

● Cycle 2

MAITRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Exposer son point de vue et ses réactions dans un dialogue ou un débat en restant dans les propos de l'échange.

VIVRE ENSEMBLE

- Commencer à se sentir responsable

EPS - COMPETENCE GENERALE

- Construire un projet d'action...
- Appliquer les règles de la vie collective

● Cycle 3

MAITRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Participer à un débat
- Avec l'aide du maître, rédiger des règles de vie

EDUCATION CIVIQUE

Avoir compris et retenu quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes de la vie collective

EPS - COMPETENCES GENERALES

- S'engager lucidement dans l'action.
- Mesurer et apprécier les effets de l'activité.

Le déplacement domicile – école, quel que soit son mode, ne relève pas de la responsabilité de l'école. Cependant, l'éducation à la sécurité routière prépare l'enfant à réfléchir aux risques encourus et le prépare à devenir un usager autonome, prudent et responsable.

Ste-Agnès est un petit village bordé par la RN 83 (axe routier Besançon-Lyon) à 20 km environ de Lons-le-Saunier dans le Jura. Depuis plusieurs années, son école et celle de deux autres villages voisins, Grusse et Vincelles, sont réunies au sein d'un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) constitué de trois classes : l'une, la classe maternelle, située à Vincelles, les deux autres dans des bâtiments distincts à Ste-Agnès.

Les enfants de ce RPI sont transportés quatre fois par jour par bus.

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

● Cycle 1

- Je ne gêne pas le conducteur

● Cycle 2

- Je respecte les consignes dans le transport scolaire.

● Cycle 3

- J'adopte l'attitude qui convient dans la zone d'attente.

ACTIONS ENVISAGÉES

Au niveau de l'association locale de parents, une proposition de parrainage entre enfants est suggérée.

Au niveau de l'école, une réflexion est engagée : c'est le travail décrit ci-après.

DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS

Séance 1

Production écrite

sous forme de textes et de dessins.

Le transport en bus est un sujet de conversation très fréquent chez les enfants qui en rapportent régulièrement les dysfonctionnements.

Le maître invite alors ses élèves à confier par écrit leurs peurs et les

raisons de ces peurs, à relater les situations violentes auxquelles ils ont assisté mais aussi les actes et les attitudes dont ils sont éventuellement les auteurs.

Séance 2

Synthèse des productions

Les productions des enfants sont ensuite confrontées collectivement. Un classement est effectué à partir des trois critères suivants :

- J'ai peur quand...
- Il est interdit de...
- Il est dangereux de...

Séance 3

Inventaire des savoirs à acquérir

Il est alors nécessaire d'identifier de façon très précise les règles à suivre lors d'un déplacement en bus et de les classer : attitudes à adopter lors de la montée dans le bus, lors de la descente du bus, à l'intérieur du bus (pendant le trajet) :

- monter et descendre dans le calme ;
- ne monter qu'à l'arrêt complet du bus ;
- attendre son tour pour descendre ;
- attendre le départ du bus avant de traverser ;
- rester assis ;
- ne pas quitter sa place ;
- etc.



Séance 4

Réalisation d'une plaquette

Onze points importants, « Les onze règles de bonne conduite de l'élève dans le bus », sont ainsi retenus et rédigés sous forme d'un code.

Chaque élève de la classe s'engage alors à le respecter en le signant.

Le document est ainsi consigné dans le cahier de liaison et transmis aux familles pour information.

- qu'ils s'engagent de façon réfléchie en signant le code qu'ils ont eux-mêmes élaboré.

L'implication des partenaires de l'école (parents, association de parents du RPI, élus locaux) dans ce projet donne un retentissement et un poids plus grand à la réflexion des enfants et contribue à ouvrir l'école sur le monde réel.

Une évaluation de ce travail sera par ailleurs conduite à l'occasion du voyage scolaire qui s'effectuera par bus et par train.

D'après un travail de
Didier LAMBOLEZ, professeur des écoles
École primaire, 39190 Ste Agnès
et Françoise DUBOIS, professeur des écoles,
39000 Lons-le-Saunier

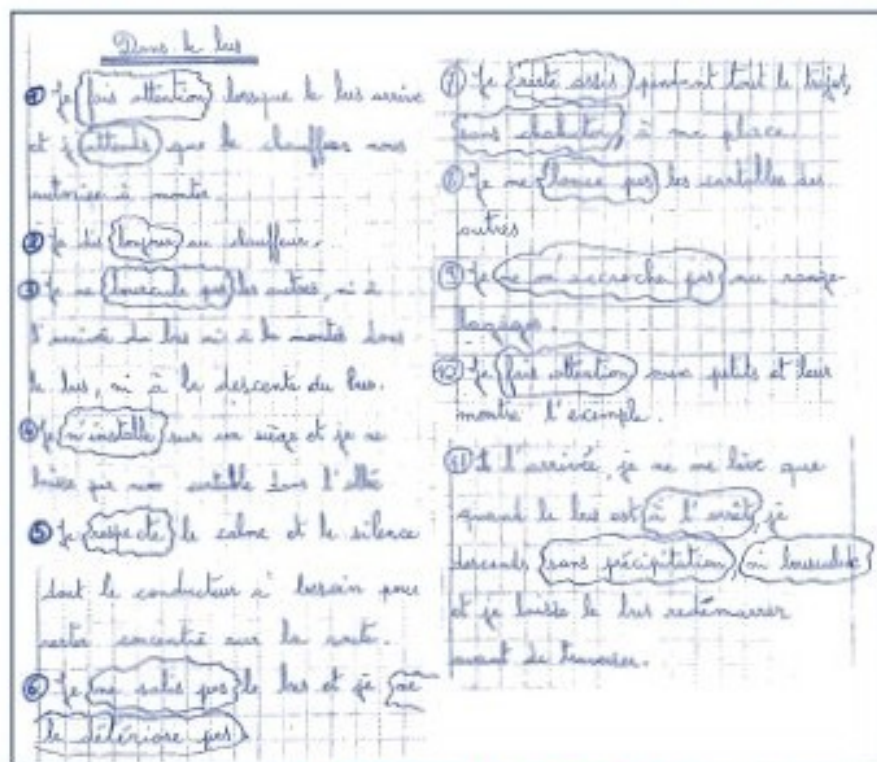
Séance 5

« Réunion-rencontre »

Suite à la suggestion émanant de l'association locale des parents d'élèves du RPI, le parrainage d'un petit par un grand est envisagé. Le projet de la classe est alors transmis à l'ensemble des collègues du RPI. Une rencontre réunissant enseignants, élèves, parents d'élèves, président de l'association de parents d'élèves et maires des communes est alors organisée.

L'idée entraîne immédiatement l'adhésion des élèves. Les grands qui, la plupart du temps, n'arrivent pas à faire entendre raison aux plus petits (ces derniers ont tendance à chahuter, parfois de façon dangereuse), ont le sentiment que leur autorité va se trouver confortée et qu'ils pourront ainsi s'occuper plus efficacement des petits. Ils ont simplement demandé de ne pas parrainer leur petit frère ou leur petite sœur.

Le conseil d'école a donné l'aval à cette action et c'est à la rentrée des vacances de printemps, au cours d'une séance « solennelle » en présence de la presse, que chaque grand a remis au plus petit le code de bonne conduite.



ÉVALUATION DU PROJET

L'origine de ce travail repose sur une véritable situation-problème posée aux enfants dans leur quotidien, ce qui a permis :

- que soit retenu spontanément leur intérêt,
- qu'ils s'approprient véritablement ce projet,



Être vu...

OBJECTIFS DE FORMATION

● Cycle 1

- Se déplacer sur le trottoir
- Vivre dans un espace complexe

● Cycle 2

- Vivre dans un espace complexe
- Utiliser des équipements de protection

● Cycle 3

- Vivre dans un espace complexe
- Connaître quelques règles du Code de la route et les respecter

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

● Cycle 1

DÉCOUVRIR LE MONDE

- Distinguer des réalités différentes... les décrire grâce au langage
- Prendre en compte les risques de la rue

● Cycle 2

DÉCOUVRIR LE MONDE

- ...la découverte de quelques objets, de leurs usages et de leur maniement, les règles de sécurité qu'ils impliquent

● Cycle 3

EPS

- Adapter ses déplacements dans différents environnements

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

● Cycle 1

- Dans la rue, je sais regarder
- Je sais identifier les dangers dans un environnement proche
- Je demande et j'utilise les équipements de protection

● Cycle 2

- Je sais identifier les dangers dans un environnement proche
- Je connais les règles du Code de la route

● Cycle 3

- Je sais identifier les dangers dans un environnement proche
- Je connais les règles du Code de la route

En hiver, il fait nuit à la sortie de l'école. Même en ville, les conditions d'éclairage sont parfois médiocres et ne permettent pas toujours aux automobilistes de voir les enfants piétons ou cyclistes. Il est bon que l'enfant apprenne, dès son plus jeune âge, à faire la différence entre voir et être vu, et à s'assurer qu'il est « bien vu » dans des conditions d'éclairage moindres qu'en plein jour ou par beau temps. Certaines écoles ont mis en place, à l'entrée de l'hiver, des ateliers qui permettent aux familles de s'impliquer dans un projet en participant très activement à l'amélioration de la sécurité de leurs enfants, qu'ils se déplacent accompagnés pour se rendre à l'école maternelle ou éventuellement seuls pour se rendre à l'école élémentaire. C'était le cas à l'école maternelle Condé à Lyon, ou encore dans la commune de Castelnau-le-Lez, dans l'Hérault.

DÉROULEMENT

Séquence 1

Objectif

Permettre aux élèves de construire la notion de contraste en prenant conscience que les couleurs foncées sont peu visibles dans un environnement sombre et qu'il en est de même pour les couleurs claires dans un environnement lumineux.

Déroulement

Les enfants travaillent en petits groupes.

Première séance

En arts plastiques, travailler sur la notion de contrastes à partir d'œuvres de divers peintres sélectionnées à cet effet ; proposer aux élèves des reproductions pour identifier :

- des couleurs fondues (Impressionnisme, pointillisme...) ;
- des couleurs contrastées (Soulages, Mitchell...) ;
- des couleurs pures (Mondrian, Miro...) ;
- des couleurs cernées (Léger, Dubuffet...)...

Demander de regarder les reproductions de près, et, de loin, de repérer ce qui reste visible. Élucider avec les élèves les constats réalisés.





D'après un travail réalisé à l'école Condé de Lyon, classe de Françoise Brun, et avec tous les enseignants et les élèves de cycle 3 de Castelnaud-le-Léz (Hérault)

Seconde séance

Faire réaliser une production graphique en laissant aux élèves la possibilité de choisir un fond et un outil scripteur clair ou foncé.

Présenter les dessins à la classe et repérer ceux qui sont le plus lisibles. Faire justifier les choix. Cette phase d'observation et d'échanges permet de mettre en évidence des contrastes insuffisants qui obligent les enfants à venir voir de plus près certaines productions.

En liaison avec le travail réalisé lors de la première séance, faire élucider la notion de contraste et l'application qu'elle trouve dans le domaine de la sécurité routière : panneaux de signalisation, importance d'être visible lors de déplacement à pied.

Troisième séance

Pour se protéger, il faut s'assurer d'être vu par les autres usagers de la route d'où la nécessité de porter des vêtements ou des éléments sur ses vêtements, bien visibles dans la nuit, la pénombre, particulièrement l'hiver. Ces éléments permettent de signaler sa présence aux autres.

Vérifier cette hypothèse avec les élèves à partir des vêtements qu'ils portent. Réunir anoraks, blousons, manteaux... et leur demander de trier ceux qui se voient bien dans la nuit et ceux qui se voient moins bien. On peut « faire le sombre » dans la salle pour se rapprocher des conditions d'éclaircissement de la nuit tombante.

En prenant appui sur les enseignements tirés des séances précédentes, rechercher avec les élèves des solutions pour être mieux vu lors de ses déplacements à pied. Diverses suggestions peuvent être faites, mais spontanément de nombreux enfants pensent aux bandes rétro-réfléchissantes que certains ont sur leur cartable ou leur baskets. L'enseignant leur en montre alors qui peuvent se coudre sur les vêtements ou d'autres supports*.

Les enfants sont tout de suite d'accord pour réaliser l'opération, mais imaginent aussi que « ça doit être drôlement difficile à coudre !... ».



Séquence 2

Objectif

Impliquer les élèves dans la prise en charge de leur sécurité pour les amener à trouver le moyen de se rendre bien visibles pendant leur déplacement dans l'espace routier et associer les parents à cette démarche.

Déroulement

Première séance

Après avoir préalablement consulté leurs parents, les enfants choisissent :

- le support sur lequel les bandes rétro-réfléchissantes seront cousues : directement sur un vêtement ou sur un galon pouvant se fermer avec du velcro qui sera positionné autour du bras, de la jambe... ;
- la couleur des bandes rétro-réfléchissantes, mais aussi leur forme et leur emplacement.

Un travail en arts plastiques les aidera dans leur choix ; certains élèves préfèrent des signes discrets qui doivent demeurer bien visibles, tandis que d'autres peuvent souhaiter faire figurer

l'initiale de leur prénom dans le dos de leur vêtement, ou même un triangle, signe de danger.

Seconde séance

Les enseignants, les élèves et des parents volontaires se réunissent et un « atelier couture » est organisé.

Pour les enfants de cycle 1 et 2, il faut prévoir au moins un adulte pour trois enfants ; ce nombre peut être inférieur en cycle 3 où les enfants peuvent prendre directement en charge une partie des travaux nécessaires pour positionner, maintenir et coudre les éléments rétro-réfléchissants préparés. Chaque enfant doit pouvoir visualiser tout de suite le résultat, dans une pièce où l'on a fait le noir complet. Il faut donc avoir une lampe de poche efficace qui soit susceptible d'avoir un éclaircissement proche de celui des phares d'une voiture.

*Pour se procurer des bandes rétro-réfléchissantes, on peut notamment s'adresser à : Institut pour la sécurité des enfants 3 rue du Général de Gaulle, 56140 Malestroit. institutsecuriteenfant@wanadoo.fr



Comprendre comment un accident arrive

Le groupe scolaire Grandclément, situé en plein centre de Vaulx-en-Velin (69) et près des commerces, est entouré de rues très passagères sur lesquelles circulent également les bus. Aux heures d'entrée et de sortie de l'école, les voitures stationnent en double-file, sur les trottoirs et sur les passages pour piétons.

De nombreux accidents ont eu lieu parmi la population scolaire. Il a donc été décidé de faire un travail préventif auprès des enfants et de sensibiliser les parents. Cette action figure au projet d'école, axé sur la citoyenneté, de ces deux écoles.

OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 3

- Vivre dans un espace complexe
- Connaître quelques règles du Code de la route
- Connaître et respecter les règles à observer en tant que passager de véhicules particuliers

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 3

MAÎTRISE DU LANGAGE

ET DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Avec l'aide du maître rédiger des règles de vie

- Participer à un débat

ÉDUCATION CIVIQUE

Avoir compris et retenu :

- Quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes de la vie collective

DÉROULEMENT

L'action concerne 2 classes.

Séance 1

Chaque classe inventorie à partir de photos ou d'articles de presse différents accidents de la circulation.

Après mise en commun, une liste des facteurs d'accidents (vitesse, alcool, non-port de la ceinture, non-respect du Code de la route...) est élaborée.

Séance 2

Les deux classes ont alors pour objectif d'analyser les circonstances de ces accidents, d'en déterminer les facteurs et de rechercher les moyens de les éviter.

À l'issue de ce travail, les deux classes confrontent leurs analyses et présentent les résultats de leurs recherches aux autres classes du groupe scolaire (cycle 1 et 2).

Séance 3

Pour enrichir cette première étape, les élèves de cycle 3 procèdent à un inventaire des ressources disponibles (album, vidéos) et à l'identification des professionnels concernés (SAMU, pompiers, police, gendarmerie...).

Ils préparent une animation à partir de séquences vidéo à destination des cycles 1 et 2.

Séance 4

L'animation se fait autour du choix suivant :

- À l'attention des élèves de cycle 1 :
 - pour l'enfant passager d'automobile, «Léo et Margot» (Prévention MAIF) ;
 - pour l'enfant piéton, «Max dans la rue» (Ministère chargé des transports).

- À l'attention des élèves de cycle 2 :
 - pour l'enfant passager d'automobile, «Léo et Margot» (Prévention MAIF) ;
 - pour l'enfant piéton, «Au coin de la rue » (Prévention MAIF).

Séance 5

Le (ou les) professionnel qui a été retenu (cf. séance 3) est invité à intervenir au sein de la classe.

Séance 6

Les élèves sont amenés à élaborer une charte des comportements prudents des usagers de la route (piétons, passagers).

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

Cycle 3

Piéton

- Je sais identifier les dangers
- Je connais les règles du Code de la route

Passager

- Je sais comment je dois être retenu
- Je connais le code du passager de véhicule particulier



PROLONGEMENTS

- Pour les élèves de cycle 3 :
 - élaboration d'un jeu de l'oie, comportant des questions relatives à la sécurité routière, qui fera l'objet d'un stand lors de la fête de l'école ;
 - recherche d'un slogan pour la réalisation d'un autocollant.
- Pour les cycles 1 et 2 :
 - création du logo pour l'autocollant.

Financés par la préfecture du Rhône dans le cadre du Plan départemental d'actions de sécurité routière, ces autocollants ont été distribués aux familles du groupe scolaire le jour de la fête de l'école.

*D'après un travail réalisé dans l'école
Grandclément de Vaulx-en-Velin,
classes de Noëllie Baudino et Valéria Pagani*



Mon trajet domicile-école : l'affaire de tous

OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 2

- Se déplacer sur le trottoir seul
- Traverser une chaussée
- Vivre dans un espace complexe : s'approprier un itinéraire familial

Cycle 3

- Traverser seul à un carrefour avec ou sans feu

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 2

MAÎTRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Exposer son point de vue et ses réactions dans un dialogue ou un débat en restant dans les propos de l'échange

VIVRE ENSEMBLE

- Commencer à se sentir responsable

DÉCOUVRIR LE MONDE

- Décrire oralement et localiser les différents éléments d'un espace organisé
- Repérer les éléments étudiés sur des photographies, prises de différents points de vue sur des plans

Cette séquence a été l'occasion d'utiliser un appareil photo numérique, de traiter les photos sur informatique et ainsi de travailler des compétences inscrites dans le B2I.

Cycle 3

GÉOGRAPHIE

- Réaliser un croquis spatial simple

MATHÉMATIQUES

- Utiliser un plan ou une carte pour situer un objet, anticiper ou réaliser un déplacement, évaluer une distance

«Une attention toute particulière doit être apportée aux premières règles de sécurité routière, non pas sous forme de connaissances abstraites, mais à partir de situations quotidiennes vécues par les enfants à la sortie de l'école ou pendant les trajets scolaires».

(Extrait des programmes de l'école primaire)

L'âge de 7 ans est un des pics en accidentologie chez l'enfant piéton. Il correspond à une prise d'autonomie plus grande et à la possibilité d'effectuer des déplacements seul de plus en plus fréquents.

Un apprentissage en situation réelle peut permettre de favoriser le développement des compétences nécessaires à l'enfant dans ces situations.

C'est dans ce cadre que deux classes, l'une de CE1 et l'autre de CM1, ont travaillé ensemble sur les trajets domicile-école.

DÉROULEMENT

Séance 1

Rédaction, par la classe de CM1, d'un questionnaire d'enquête à destination des parents des élèves de CE1.

Séance 2

Communication du questionnaire par les élèves du CM1 à ceux du CE1.

Discussions entre les deux classes et révision du questionnaire à partir des échanges.

Voir, encadré ci - dessous, le texte définitif du questionnaire :

Séance 3

En CM1, recueil de l'enquête, dépouillement, récapitulation et organisation des réponses lors d'un travail collectif.

Séance 4

Présentation des résultats à la classe de CE1.

L'enquête a porté sur 25 élèves. Elle montre que :

- 10 viennent seuls, depuis l'âge de 7 ans ;
- 15 sont accompagnés : 10 viennent en voiture, 5 à pied ;

Enquête pour les parents des élèves de CE1

1. À combien de kilomètres de l'école habitez-vous ?
2. Votre enfant vient-il à l'école seul ou accompagné ?
3. Comment accompagnez-vous votre enfant à l'école ?
 - à pied
 - en voiture
 - à vélo
 - en bus
4. Après avoir posé votre enfant, vous rendez-vous chez vous, au travail, ailleurs ?
5. Si vous venez en voiture, où vous gardez-vous ?
6. Pourquoi ne venez-vous pas à pied ?
7. Si votre enfant vient seul : depuis quel âge le fait-il ?
8. Sinon, pourquoi ne vient-il pas seul ?
9. Qu'est-ce qui pourrait changer vos habitudes de déplacement ?

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

Cycle 2

- Je traverse une chaussée seul
- Je sais traverser un carrefour
- Je sais faire traverser une personne

Cycle 3

- Je vis dans un espace complexe
- Je sais identifier les dangers
- Je reconnais les espaces de jeux et les espaces de circulation
- Je sais me déplacer à pied dans mon village



- sur les 10 parents qui accompagnent leurs enfants en voiture, 9 vont ensuite directement au travail. Les parents qui accompagnent leurs enfants déclarent avoir peur de l'accident de la circulation et souhaiteraient davantage de sécurité (des agents aux traversées).

Discussion des résultats de l'enquête par petits groupes mixtes (CE-CM) de quartier, constitués selon le domicile des élèves.

La discussion entre enfants s'articule autour d'une double problématique :

- déplacements seuls/accompagnés ;
- déplacements à pied/en voiture avec leurs avantages et leurs inconvénients.

Séance 5

Recherche, par les classes de CE et de CM, de solutions pour améliorer la sécurité des déplacements à pied ; identification des difficultés liées :

- à l'environnement urbain (carrefours) ;
- au comportement des usagers (stationnement sauvage).

Rédaction d'un compte-rendu destiné aux parents.



Séance 6

Au cours d'une réunion, présentation du travail aux familles et projection de la cassette «Au coin de la rue... L'enfant piéton» de la Fondation MAIF.

Après discussion, la décision est prise d'effectuer en groupes, avec des parents, les déplacements «maison- école» à pied.

Séance 7

Réalisation des sorties en groupe avec les parents pour repérer les dangers sur le trajet et faire des photographies.

Au retour, un inventaire des dangers rencontrés est dressé.

Séance 8

À partir des photos, classement des dangers : obstacles sur le trottoir, voitures mal garées, difficultés liées à l'infrastructure...

Les trajets sont matérialisés sur un plan, et l'emplacement des photos localisé.

Chaque groupe présente son travail aux autres groupes.

Séance 9

Réalisation, par chaque enfant, d'un livret où sont mis en évidence les dangers liés à SON TRAJET, illustré par les photographies qu'il a prises et les conclusions tirées.

Ce livret est communiqué à la famille.

ÉVALUATION

Prévoir une nouvelle enquête pour observer les changements de comportement chez les enfants comme chez les adultes.



La départementale coupe mon école en deux

OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 2

- Se déplacer seul, à plusieurs ou en groupe classe
- Traverser une chaussée :
 - sur un passage piétons, avec ou sans feu
 - en l'absence de passage piéton
- Vivre dans un espace complexe : s'approprier un itinéraire familial

Cycle 3

- Connaître quelques règles du Code de la route et les respecter

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 2

MAÎTRISE DU LANGAGE

ET DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Exposer son point de vue et ses réactions dans un dialogue ou un débat en restant dans les propos de l'échange

DÉCOUVRIR LE MONDE

- Se repérer dans son environnement proche, s'orienter, se déplacer

Cycle 3

MAÎTRISE DU LANGAGE

ET DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Avec l'aide du maître, participer à un débat

ÉDUCATION CIVIQUE

- Avoir compris et retenu quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes de la vie collective

GÉOGRAPHIE

- Situer le lieu où se trouve l'école dans l'espace local et régional

MATHÉMATIQUES

- Utiliser un plan ou une carte pour situer un objet, anticiper ou réaliser un déplacement, évaluer une distance

EPS

- S'engager lucidement dans l'action

Le village de Longueval, dans l'Aisne, est traversé par une route départementale très fréquentée. L'école se divise en deux bâtiments séparés par cette même route. La sortie d'école s'effectue à cet endroit dans un virage dangereux, sans visibilité.

Dans ce contexte, il était donc indispensable d'éduquer les élèves aux risques de la circulation, d'autant que, dans le cadre des activités scolaires, les enfants doivent régulièrement se rendre au terrain de sport, à la salle polyvalente ou au restaurant scolaire.

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

Cycle 2

- Dans la rue, je sais regarder
- Je sais marcher sur le trottoir non accompagné
- Je sais traverser à un carrefour
- Je sais identifier les dangers dans un environnement proche
- Je sais me déplacer à pieds dans mon quartier ou mon village
- Je connais les règles du Code de la route

Cycle 3

- Je sais marcher sur le trottoir non accompagné
- Je sais traverser à un carrefour
- Je sais organiser mon trajet
- Je sais utiliser un plan, une carte
- Je connais les règles du Code de la route

OBJECTIFS

Les enseignants de l'école et les parents ont constaté que le niveau de vigilance des enfants baissait progressivement lors de trajets familiers dans leur environnement proche.

À partir d'un repérage sur plan des dangers rencontrés sur des itinéraires suivis quotidiennement, les élèves expérimentent, en situation, lors de leurs déplacements, les réponses proposées pour éviter de se mettre en danger.

Les enseignants veillent à ce que ces réponses soient consignées dans des documents aides-mémoire, pour réactiver régulièrement la conscience des dangers et la vigilance des élèves.

DÉROULEMENT

Un plan du village où figure un trajet à effectuer est distribué aux élèves.





D'après un travail réalisé
dans l'école de Longueval,
classes de Corinne Lallier et Delphine Courcelles
ecole.longueval@ac-amiens.fr

Ceux-ci remarquent qu'il s'agit d'un trajet qui leur est familier.

Une observation sur le plan, puis en situation réelle, permet de répertorier les lieux où existent des dangers. On argumente ensuite sur la nature et l'origine de ces dangers, puis l'on tente d'apporter une solution adaptée au problème rencontré.

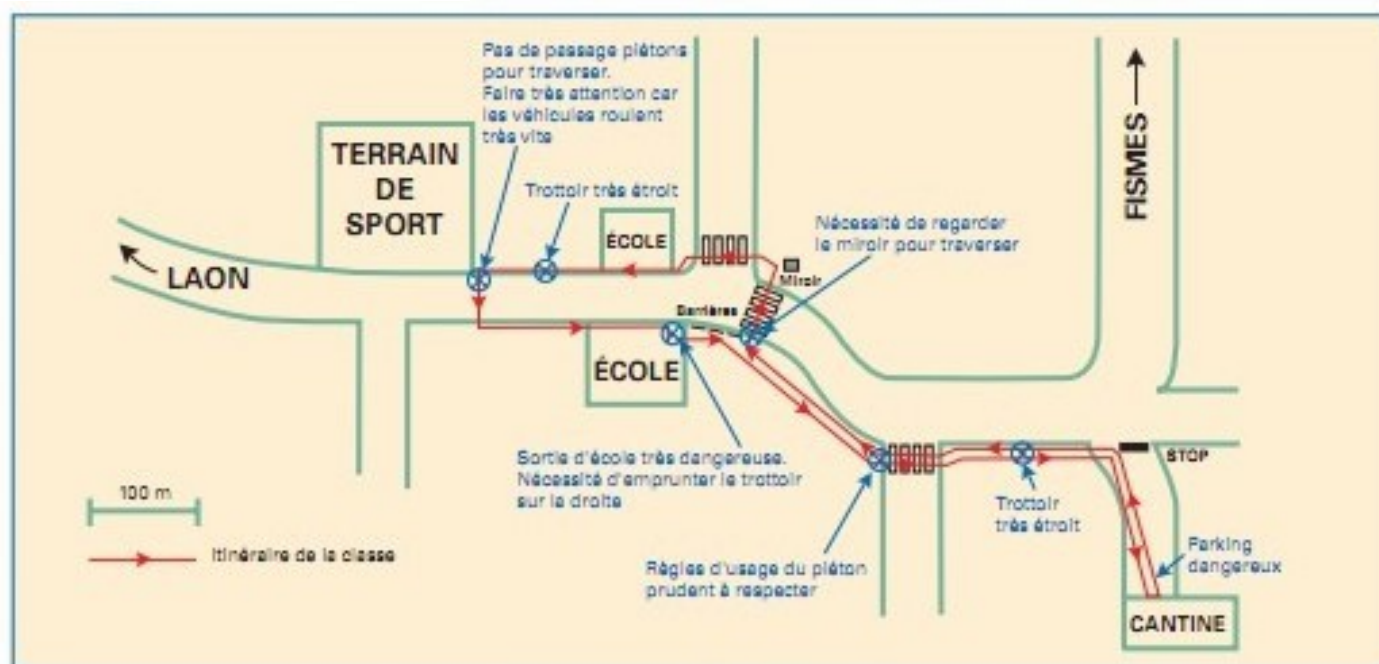
De retour en classe, les enfants répertorient sur leur plan les endroits dangereux et les solutions élaborées en commun. Ils constatent qu'un passage pour piétons avec une présignalisation serait particulièrement utile pour accéder au terrain de sport.

Ils s'interrogent sur la démarche à effectuer pour y parvenir.

PROLONGEMENTS

- Présentation du travail aux familles et débat.
- Élaboration du code du piéton de Longueval (évaluation).
- Création d'une piste par les élèves du cycle 3, dans l'enceinte de l'école.
- Inscription de cette action dans le cadre de la semaine de la sécurité sur la route.

Problèmes rencontrés	Réponses apportées
Pour se rendre à la salle polyvalente ou à la cantine	
À la sortie de l'école, virage particulièrement dangereux, sans visibilité.	Nécessité d'emprunter le trottoir par la droite, derrière les barrières.
Début du trajet le long de la route départementale, en rang par deux, sur le trottoir ; la poursuite du trajet s'effectue sur un trottoir au rétrécissement progressif : la marche par deux devient impossible.	L'endroit à partir duquel il convient de marcher en file indienne est repéré et noté.
Traverser vers le restaurant scolaire en empruntant le passage pour piétons.	Cette traversée ne présente pas de difficulté particulière si l'on respecte les règles d'usage connues et maîtrisées.
Traverser un parking non matérialisé devant la salle polyvalente.	Des véhicules peuvent venir de toutes les directions, il est nécessaire de redoubler d'attention.
Pour se rendre au terrain de sport et en revenir	
Les élèves doivent traverser la route départementale sur le passage pour piétons situé face à l'école. La visibilité à cet endroit est nulle.	Les enfants doivent utiliser le miroir situé en face pour traverser. Il est donc indispensable de regarder à droite puis en face pour franchir la chaussée.
La poursuite du trajet s'effectue deux par deux mais, à un moment, le rétrécissement du trottoir ne permet plus de marcher par deux.	On marche alors en file indienne et on note l'endroit à partir duquel il faut le faire.
Au retour, les élèves doivent traverser la route départementale où les véhicules roulent à vive allure alors qu'il n'y a pas de passage pour piétons.	On rappelle les points nécessaires à respecter pour réaliser une traversée prudente lorsqu'il n'y a pas de passage pour piétons.





Rallye-piétons

OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 3

- Traverser seul à un carrefour avec ou sans feux
- Vivre dans un espace complexe et explorer un environnement nouveau
- Connaître quelques règles du Code de la route et les respecter
- Connaître et respecter les règles à observer en tant que passagers de véhicules particuliers et de transports en commun
- Donner l'alerte et agir

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

MAÎTRISE DU LANGAGE ET DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Avec l'aide du maître, rédiger des règles de vie
- Participer à un débat

ÉDUCATION CIVIQUE

- Avoir compris et retenu quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par des contraintes de la vie collective

GÉOGRAPHIE

- Situer le lieu où se trouve l'école dans l'espace local

MATHÉMATIQUES

- Utiliser un plan ou une carte pour situer un objet, anticiper ou réaliser un déplacement,
- Évaluer une distance

SCIENCES EXPÉRIMENTALES

- Principes simples de secourisme : porter secours, en identifiant un danger, en effectuant une alerte complète, en installant une personne en position d'attente

EPS

- Adapter ses déplacements dans différents environnements
- Mise en œuvre d'activités d'orientation
- S'engager lucidement dans l'action
- Se conduire dans le groupe en fonction de règles, de codes, écouter et respecter les autres, coopérer

Ce projet, initié en avril 2002 sur la circonscription de Mauriac avec des classes rurales, a été repris en mars 2003 avec des élèves de classes urbaines d'Aurillac.

Cette action s'inscrit également dans le cadre des rencontres de liaison école/ collège.

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

- Piéton*
- Je sais marcher sur le trottoir non accompagné
 - Je sais traverser une chaussée seul
 - Je sais traverser à un carrefour
 - Je sais traverser à un rond -point

Dans un environnement non familial

- Je sais identifier les dangers
- Je sais utiliser un plan, une carte
- Je connais les règles du Code de la route
- Je sais donner l'alerte en cas d'accident
- Je connais les principes simples de secourisme

Passager

- Je sais comment je dois être retenu
- Je sais utiliser ma ceinture de sécurité
- Je connais et je respecte le code du passager de transport en commun
- J'adopte l'attitude qui convient sur une zone d'attente

POUR RÉALISER UN RALLYE-PIETONS

Il est nécessaire de travailler en classe au préalable :

- la lecture de plan ;
- les règles de sécurité pour les trajets pédestres en groupe en milieu urbain ;
- la respiration.

Il convient de définir :

- un départ et une arrivée ;
- un horaire précis à respecter ;
- des points de passage obligés appelés «points - rencontre » ;
- un trajet à réaliser.

LES PARTENAIRES

Ils ont animé les points-rencontres. Ce sont :

- la police nationale ;
- la Prévention Routière ;
- les pompiers ;
- la sécurité routière ;
- les transports en commun de la ville
- Prévention M.A.I.F.

ORGANISATION MATÉRIELLE

Composer des groupes comportant chacun :

- 8 élèves ;
- 2 accompagnateurs ;
- 1 animateur à chaque «point-rencontre» choisi parmi les partenaires.

Prévoir une enveloppe par groupe contenant :

- une fiche «trajet» comportant les lieux et horaires de passage aux «points-rencontre» ;
- deux plans de la ville pour une lecture par quatre ;
- un plan agrandi de la zone où se situe le parcours ;
- un questionnaire d'évaluation spécifique à chaque «point - rencontre» (cf. page 61) ;
- des affichettes humoristiques à distribuer à toute personne enfreignant le Code de la route (piéton, rouleur, passager) ;
- des stylos et feutres de couleur, un crayon de papier.

Remettre un brassard fluorescent par élève.



DÉROULEMENT

- Les groupes constitués par avance en classe sont réunis au point de départ. Ils y reçoivent les consignes et le matériel nécessaires à la réalisation du rallye, sous la responsabilité des adultes accompagnateurs.

- Après avoir situé le premier «point-rencontre» sur le plan et repéré le trajet à réaliser, les groupes peuvent partir. Cette démarche sera répétée après chaque «point - rencontre» pour poursuivre le trajet.

- Les «points - rencontre» ont pour objectif de sensibiliser les élèves aux dangers de la rue et de les préparer à affronter une situation-problème qu'ils peuvent rencontrer dans leur quotidien. Ils donnent lieu à des ateliers thématiques dans lesquels les élèves reçoivent des informations et les mettent en pratique lors d'échanges avec des professionnels (pompiers, infirmières, chauffeurs de bus, policiers).

- Lors de leurs trajets entre deux «points-rencontre», les élèves doivent repérer les endroits dangereux, les passages pour piétons et les situer sur leur plan. Ils distribuent les affichettes humoristiques en justifiant leur choix.

- Les accompagnateurs doivent être garants du temps pour le trajet et l'animation.



DESSCRIPTIF DES «POINTS-RENCONTRE»

Savoir traverser à un carrefour

L'intervention d'un agent de la police nationale permet aux élèves d'observer l'environnement et la circulation.

Les questions de l'animateur et l'explication du code à respecter guident les élèves vers un repérage des dangers et l'adoption d'une attitude qui permet de traverser avec un maximum de sécurité.

Savoir utiliser un transport en commun

Après avoir réfléchi aux règles de comportement à respecter sur l'aire d'attente, les élèves sont invités à utiliser un transport en commun qui les conduit à un autre point - rencontre.

Avec l'aide du chauffeur de bus, c'est l'occasion d'apprendre à monter et à descendre du véhicule, de connaître l'attitude à adopter pendant le transport.



Savoir porter secours

L'infirmière conseillère technique auprès de l'inspecteur d'académie a initié les élèves à savoir porter secours :
premiers gestes et installation d'une personne en position d'attente.

Savoir donner l'alerte

Ce « point - rencontre » situé à la caserne des pompiers permet aux élèves de comprendre l'attitude à adopter pour donner l'alerte, l'organisation des services à partir de l'appel signalant un accident, l'organisation des secours.

Savoir utiliser la ceinture de sécurité

Les élèves sont installés, deux par deux, dans un véhicule (test choc) subissant un choc contre un obstacle fixe à 6 km/h*.

À partir des explications d'un intervenant de Sécurité Routière, les élèves mesurent l'importance du port de la ceinture de sécurité et comprennent l'effet de la vitesse.

ÉVALUATION

Une évaluation immédiate est réalisée à l'issue de chaque atelier « point - rencontre », sous forme d'un questionnaire (cf. page 61).

En classe, les différents points de formation sont approfondis et débouchent sur l'évaluation des compétences requises pour l'APER.



PROLONGEMENTS

- Réalisation de panneaux photographiques sur les dangers autour de l'école présentés par les élèves de CM2 aux élèves plus jeunes.
- Diaporama présenté aux familles lors d'une soirée d'information sur la sécurité routière.
- Animation en classe avec d'autres partenaires sur les produits addictifs.

CONSEILS

- Contacter les partenaires suffisamment à l'avance pour fixer une date qui convienne à tous ou qui corresponde à une manifestation particulière (exemple Forum «Sécuriplus»).
- Réunir les partenaires pour leur expliquer le principe du rallye-piétons, leur rôle et le niveau de connaissances attendu par rapport à l'âge des enfants.

• Réunir les accompagnateurs pour leur expliquer le principe du rallye-piétons, leur rôle et rappeler les règles de circulation en ville.

• Prévenir la mairie, la police et les pompiers.

• Équiper les élèves de brassards ou de chasubles fluorescents.

* Pour plus de renseignements, contacter la préfecture du département.

D'après le travail des Conseillers Pédagogiques de Circonscription en Éducation Physique et Sportive de Mauriac et d'Aurillac



Rallye-piétons : questionnaire d'évaluation aux points-rencontre

Durant le déroulement du rallye-piétons, les accompagnateurs du groupe sont chargés de lire les questions d'évaluation des ateliers de chaque point rencontre aux élèves.

Ceux-ci ne doivent pas avoir eu connaissance des questions auparavant.

POINT-RENCONTRE : POMPIERS

1. Relie les numéros de téléphone à leur correspondant :

15	pompiers
18	police
17	SAMU

2. Cite 3 renseignements qu'il faut donner aux services de secours quand tu les appelles pour signaler un accident :

.....
.....
.....

POINT-RENCONTRE : BUS

1. Tu viens de descendre du bus et tu dois traverser la rue pour rentrer chez toi. Coche la bonne réponse :

- ☐ Je traverse devant le bus
- ☐ J'attends que le bus s'éloigne
- ☐ Je traverse derrière le bus

2. Complète ces deux phrases en t'aidant de ce que tu as pu voir écrit dans le bus :

Je neau/le chauffeur.
Je laisse ma place aux
.....

POINT-RENCONTRE : PORT DE LA CEINTURE

1. À partir de quel âge as-tu le droit de t'installer à l'avant de la voiture ?

2. Attention : pour quel trajet dois-tu obligatoirement mettre ta ceinture ? Coche les bonnes réponses :

- ☐ Lorsque je pars en vacances
- ☐ Lorsque j'accompagne mes parents pour faire une course
- ☐ Lorsque mes parents me conduisent à l'anniversaire d'un copain

POINT-RENCONTRE : PASSAGE POUR PIÉTONS

1. Pour traverser la rue, il faut que tu sois sûr de trois choses. Coche-les :

- ☐ Il y a déjà un adulte qui traverse
- ☐ Je suis devant un passage pour piétons
- ☐ Je peux courir vite pour traverser
- ☐ Les voitures sont arrêtées de chaque côté
- ☐ Je ne vois pas de voiture arriver

2. Où dois-tu regarder avant de traverser la rue ?

- Coche la bonne réponse :
- ☐ Gauche- droite
 - ☐ Droite -gauche
 - ☐ Gauche- droite -gauche

POINT-RENCONTRE : PREMIERS SECOURS

1. Tu arrives sur les lieux d'un accident, numérote les actions que tu dois faire dans l'ordre :

- ☐ J'alerte les secours
- ☐ Je me protège d'un autre accident
- ☐ J'examine les blessés

2. Barre ce que tu ne dois pas faire :

Alerter
Donner à boire aux victimes
Couvrir les victimes
Déplacer les victimes
«Protéger l'accident»



Découverte de la bicyclette et de ses composants

Comment choisir son vélo tout terrain - VTT (calcul de taille), calculer le bon développement (rapports pignons / plateaux) et opérer toutes les vérifications nécessaires avant de démarrer.

En fonction des situations proposées, on pourra utiliser aussi, bien entendu, des vélos dits de route ou de type VTC. Les informations données dans cette fiche demeurent valables dans tous les cas.

OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 3

- Rouleur (usager de 2 roues et plus) : se préparer à rouler en sécurité,

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 3

Mathématiques

- Grandeurs et mesures : Résolution de problèmes "concrets".
- Sciences expérimentales et technologie
- L'élève s'initie au choix et à l'utilisation raisonnée d'objets et de matériaux : objets mécaniques, transmission de mouvements

MAÎTRISE DU LANGAGE – Lire

- Traiter une information complexe comprenant du texte, des images, des tableaux, etc...

Education physique et sportive

- Mesurer et apprécier les effets de l'activité lecture d'indices complexes, mise en relation des notions d'espace et de temps, application de principes d'action, appréciation de ces actions.

Trois exigences sont prises en compte :

- le choix du VTT en fonction de la taille de l'individu et l'approche des différents réglages ;
- les différentes vérifications à l'aide d'une fiche guide ;
- la connaissance et l'utilisation des multiples développements.

CHOISIR UN VTT À LA BONNE TAILLE

Mesurer le cadre

Plusieurs méthodes :

- se tenir debout, juste devant la selle: espace de 4 doigts entre l'entrejambe et le tube supérieur ;
- même position : pouvoir soulever du sol la roue avant de 15 à 18 cm.

Formule magique

- mesurer la hauteur de son entrejambe, debout, dos au mur, pieds écartés de 10 cm ;
- appliquer la formule suivante : $H \text{ de l'entrejambe} \times 0,56 = H \text{ cadre en cm}$ (cette mesure correspond à la distance entre l'axe du pédalier et le milieu de la jonction entre le tube de selle et le tube horizontal).

Autre mesure

$H \text{ de selle} = H \text{ d'entrejambe} \times 0,875$

Matériel

- 1 VTT par enfant ;
- instruments de mesure.
- fiches de notation des renseignements.
- calepettes.

Exigences

- groupes de deux élèves.



VÉRIFICATION DE SON VTT

Avec la fiche "Vérification"

- cocher lorsque la vérification est faite.

Signaler tout problème constaté Régler le problème

- soi-même, si possible ;
- avec l'aide d'un camarade ;
- avec l'aide du manuel ;
- avec l'aide du maître.

Matériel

- 1 VTT par enfant ;
- terrain : cour de l'école ;
- outillage VTT.

Exigences

- ne rien oublier ;
- ne pas laisser de côté un problème: danger !
- ne pas partir si tout n'est pas réglé ;
- demander de l'aide.

CHOISIR ET PASSER LES VITESSES

Le pédalage

- Rouler en utilisant librement le dérailleur arrière (plateau intermédiaire).
- démarrer sur le grand pignon ;
- démarrer sur le petit pignon.

D'après un travail
d'Olivier FAIVRE, directeur d'école
39170 St Lupicin

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

Cycle 3

- Quand je roule...
- Je vérifie et j'utilise les équipements.
- Je vérifie les organes de sécurité de l'engin.



Rouler en utilisant librement le dérailleur avant (pignon neutre du milieu)

- démarrer sur le grand plateau ;
- démarrer sur le petit plateau.

Matériel

- 1 VTT par enfant ;
- terrain : cour de l'école ;
- Instruments de mesure ;
- craie pour marquage.

Exigences

- ne pas percuter un autre VTT ;
- ne pas poser pied à terre ;
- attention aux obstacles naturels ;
- groupe de deux enfants pour l'exercice sur le développement.

Savoir apprécier et mesurer un développement

(distance parcourue à chaque tour de pédalier)

Grand pignon/petit plateau		
Nb de tours de pédalier	Nb de tours de la roue arrière	Distance parcourue
1		
2		
3		
4		
5		

Petit pignon/grand plateau		
Nb de tours de pédalier	Nb de tours de la roue arrière	Distance parcourue
1		
2		
3		
4		
5		

Pignon intermédiaire/plateau milieu		
Nb de tours de pédalier	Nb de tours de la roue arrière	Distance parcourue
1		
2		
3		
4		
5		



Fiche guide de vérification

(Mettre une croix dans la colonne lorsque la vérification est effectuée)

Dispositifs obligatoires	X	Système de propulsion	X	Système de direction	X	Système de freinage	X	Autres vérifications	X
deux dispositifs de freinage efficaces		Chaîne - Bien huilée - Pas de railleur abîmé		Moyeux de roue - Bien graissés - Bien serrés - Roulements serrés		Poignées de frein - Bien réglées - Bien serrées - Pas cassées		État des pneus - Pans non coupés - Somme pas trop saie - Réviser les pointes	
une lumière à l'avant		Dérailleur avant - Bien huilé - Bien réglé - Bien fixé		Fourche - Bien graissée - Bien serrée		État des câbles - Bien graissés - Pas effilochés		Gonflage des pneus - 4 ou 5 bars pour éviter les crevaisons	
un feu rouge à l'arrière		Dérailleur arrière - Bien huilé - Bien réglé - Bien fixé		Potence - Bien serrée - Pas de jeu - Roulements serrés		Tension des câbles - Bonne - Arrêt de câble présent		Blocage des roues - Manettes rapides bien serrées et bien rabattues	
un dispositif réfléchissant à l'arrière		Pédalier : Axe - Bien graissés - Roulements en bon état		Cintre - Bien réglé : à la bonne hauteur - Bien serré		État des patins - Usure régulière - Bien positionnés - Pas trop usés - Bien serrés - Pas de graisse		Hauteur de selle - réglage à la bonne hauteur (boussole magique)	
un dispositif réfléchissant sur les pédales		Pédalier : Pédales - Bien serrées - Tourne facilement						Serrage de selle - Manette rapide bloque le montage	
des dispositifs réfléchissants latéraux		Pédalier : Plateaux - Dents en bon état - Bien huilés - Non volés		Entretien son VTT 1) Nettoyer : - Le VTT étant un engin tout terrain, le vélo devra être nettoyé, au jet si possible, après chaque sortie. - À l'aide d'un chiffon ou d'une peau de chamois, on séchera les parties principales du VTT. 2) Graisser : - Les pièces tournantes (chaîne, plateaux, pignons, dérailleurs...), après avoir été séchées avec un chiffon, seront graissées ou passées à l'huile de vaseline fine ou au gas-oil. Un chiffon imbibé d'huile pourra être employé pour une finition sur le cadre et le guidon.				Manettes de détails - Bien huilées - Bien serrées - Bonne tension des câbles - bonne indentation	
un avertisseur sonore		Pignons - Bien graissés - Dents en bon état - Bien serrés							
un dispositif réfléchissant à l'avant*		Moyeux de roues - Bien graissés - Bien serrés - Roulements serrés							

* pour les vélos neufs vendus à compter du 1^{er} septembre 1999.



Se préparer à circuler à bicyclette

Se préparer à circuler à bicyclette dans le cadre d'un projet de découverte de sa région proche nécessite que chaque élève ait pris conscience que la bicyclette n'est pas un jouet mais un outil au service d'un déplacement programmé. Les élèves sont conduits à mettre en jeu, aux différentes étapes de la réalisation du projet, de nombreux savoirs, aptitudes et habiletés.

OBJECTIFS DE FORMATION

Cycle 3

- Circuler dans un espace complexe
- se préparer à rouler en sécurité,
- être capable d'utiliser les compétences acquises dans des situations réelles de circulation, seul ou en groupe.
- Partager la chaussée avec d'autres usagers.
- Donner l'alerte et agir.

RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Cycle 3

Education physique et sportive

- Adapter ses déplacements à différents environnements.

Sciences expérimentales et technologie

- Porter secours (...).

Géographie

- Mettre en relation des cartes à différentes échelles pour localiser un phénomène.
- Situer le lieu où se trouve l'école dans l'espace local et régional.

Mathématiques

- Utiliser un plan ou une carte pour situer un objet, anticiper ou réaliser un déplacement, évaluer une distance.

Maîtrise du langage et de la langue française

- Rédiger, à partir d'une liste ordonnée d'informations, un texte à dominante (...), explicative, descriptive (...).

Education civique

- Avoir compris et retenu quelles sont les libertés individuelles qui sont permises par les contraintes de la vie collective.

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir Cycle 3

- Quand je suis piéton...
Je connais les principes simples de secourisme.
- Quand je roule...
 - Je contrôle ma vitesse, mon équilibre, ma trajectoire.
 - Je sais rouler en groupe.
 - Je vérifie et j'utilise les équipements.
 - Je vérifie les organes de sécurité de l'engin.
 - Je connais les règles du code de la route.
 - Je connais les espaces de circulation où je ne dois pas rouler.
 - Je connais la signification de la signalisation (feux et panneaux).
 - Je signale à temps mes intentions de changement de direction.
 - Je respecte ces règles du code de la route.

La préparation d'un parcours de découverte de sa région à bicyclette peut s'étendre sur une durée variable, en fonction du projet de la classe, c'est pourquoi les activités proposées ne sont pas présentées sous forme de séquences mais répertoriées, en fonction des différents objectifs pédagogiques visés. Prendre en compte les contraintes du milieu, les sources de danger, les savoirs indispensables mais aussi mieux se connaître pour ne pas se laisser déborder par ses impulsions ou ses émotions font partie des éléments que les élèves ont à gérer pour se préparer à maîtriser les situations qu'ils vont rencontrer. Suivant les étapes du projet, l'enseignant pourra choisir de travailler en milieu protégé, en milieu naturel connu puis inconnu des élèves.



DÉVELOPPER DES APTITUDES PHYSIQUES ET ENTRAÎNER SES CAPACITÉS MOTRICES

• **Élargir son champ de vision**

- utiliser des signaux visuels pour rouler, s'arrêter, changer de direction ;
- identifier des objets, des éléments placés à droite, à gauche de la trajectoire à suivre ;
- suivre un camarade, à distance, en copiant sa trajectoire.

• **Démarrer, monter sur une bicyclette et en descendre**

- identifier les lieux les plus favorables pour démarrer ;
- trouver son équilibre ;
- construire des automatismes pour monter et descendre.



• **Maîtriser l'arrêt**

- s'arrêter dans des zones matérialisées ;
- s'arrêter à un signal sonore, visuel ;
- s'arrêter comme le premier de la file.

• **Libérer des appuis**

- seul, rouler et toucher, ramasser, poser, lancer, attraper des objets, à hauteur variable ;
- par deux, rouler et se donner un objet en se croisant, en se doublant.

• **Éviter, contourner**

- effectuer des slaloms : faire varier le nombre, la nature, l'écartement des obstacles ;
- participer à des jeux : gymkhana - relais parallèles.

• **Varié les allures**

- accomplir une course de vitesse sur 50 à 100 m, par deux, dans des couloirs avec des obstacles obligeant à des changements d'allure ;
- réaliser une course de lenteur sur 20 à 30 m.

• **Franchir un obstacle**

- sauter un élastique, un cerceau ;
- passer sur une planche au sol, une bascule ;
- passer sous un élastique placé à différentes hauteurs.

• **Connaître ses capacités :**

savoir gérer ses efforts

- développer sa capacité d'endurance en programmant des parcours de plus en plus longs ;
- doser son effort, prévoir des temps de récupération ;
- prévoir plusieurs itinéraires (respect des capacités de chacun), au cours d'une sortie.

• **Appréhender la notion de relief par la pratique physique**

- appréhender une zone vallonnée par des descentes et des montées ;
- la nature du sol ou des espaces plus ou moins humides...

CONNAÎTRE ET RESPECTER LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

• **Prévoir les changements de direction en utilisant le bras, anticiper**

- groupe de trois, convenir d'un code et le suivre: signal oral et gestuel du premier du trio ;

- groupe classe, être attentif à des signaux et réagir en les prenant en compte : signal gestuel du premier groupe.

• **S'adapter à l'allure du groupe**

- suivre l'allure du premier ;
- pour chaque élève, prendre au moins une fois la tête du groupe sur le parcours.

• **Respecter les règles de sécurité**

- rouler en groupe, en file indienne, en respectant l'écart de sécurité (4 m sur le plat, 10 m en descente) ;
- constituer des trios, séparés de 50 m.

En cas d'arrêt, tout le trio se range sur le bas côté en dehors de la route.

• **Connaître la signalisation, les règles de circulation et savoir réagir (Voir la fiche : Apprendre à connaître la signalisation)**

- se déplacer sur une piste routière ;
- se déplacer dans son village, dans sa ville ;
- dans la campagne proche ;
- se déplacer en milieu inconnu, accompagné d'un adulte par groupe, en semi autonomie (des adultes sont placés aux points stratégiques du parcours).

CHOISIR ET VÉRIFIER LE MATÉRIEL ET LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION, AGIR EN CAS D'INCIDENT

• **Savoir utiliser les fonctions de sa bicyclette (Voir la fiche: Choisir et entretenir sa bicyclette).**

• **Savoir choisir les équipements de protection**

• **Régler, réparer, entretenir sa bicyclette**

- gonfler les pneus ;
- vérifier les freins ;
- régler la selle et le guidon ;
- réparer la chambre à air ;
- utiliser le dérailleur.

• **Agir en cas de chute ou d'incident**

- composer une trousse de première urgence ;
- donner les premiers secours ;

- faire une simulation : protéger le blessé, assurer la sécurité du groupe, appeler les secours.

CHOIX ET PRÉPARATION DE LA RANDONNÉE

• **Rechercher des informations pour choisir un lieu**

- rechercher des documents divers pour étude (bibliothèque), pour visite (syndicat d'initiative) ;
- choisir des lieux caractéristiques ;
- lister tous les renseignements obtenus.

• **Choisir une carte et la lire**

- situer avec précision le lieu ou les lieux à atteindre ;
- choisir une carte en fonction de ses objectifs et de ses besoins ;
- définir un itinéraire ;
- étudier la légende (relief, paysages, hydrographie, curiosités...) ;
- lire et transcrire l'observation ;
- orienter la carte et faire correspondre les observations du terrain et leur représentation géographique.

• **Calculer les distances, les temps de déplacements, le budget**

- calculer les distances ; prendre en compte l'échelle d'un plan d'une carte ;
- mesurer une vitesse de déplacement, évaluer un temps de trajet ;
- calculer un budget.

• **Rédiger les documents**

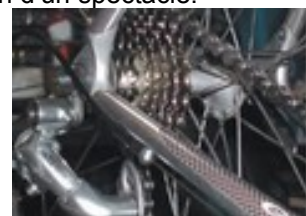
et correspondances nécessaires

- écrire des lettres pour autorisation, information, demande de partenariat ;
- produire des textes informatifs, descriptifs et des fiches techniques.

PROLONGEMENTS POSSIBLES

• **Prévoir un compte-rendu de la sortie**

- sous forme de :** reportage photographique ; film vidéo ; exposition ; présentation d'un spectacle.





Sortir à bicyclette en milieu urbain

OBJECTIFS DE FORMATION ET RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES

Voir les fiches « Découverte de la bicyclette et de ses composants » et « Se préparer à circuler à bicyclette ».

APER

Savoirs et savoir-faire à acquérir

Voir la fiche « Se préparer à circuler à bicyclette ».

1. DÉCOUVERTE DE LA BICYCLETTE

Les élèves ont apporté leurs vélos à l'école.

Deux à trois séances ont été nécessaires pour leur faire découvrir le fonctionnement et l'entretien de la bicyclette : exercices de réglage de freins, de réparation de roues...

(voir fiche « Découverte de la bicyclette et de ses composants »)

2. RECONSTITUTION D'UN CIRCUIT URBAIN DANS LA COUR

Dans un premier temps, les élèves ont circulé, à vélo, dans la cour aménagée, seuls ou en groupes. Progressivement, les trajets se sont complexifiés avec l'introduction de panneaux, de feux tricolores et d'intersections.

Les points suivants ont été abordés :

- apprendre « les gestes qui signalent » ;
- savoir où se placer sur la route en fonction de la direction empruntée ;

- connaître et respecter les priorités ;
 - exécuter des exercices de conduite de précision (trajet sinueux, planche à bascule, ...) ;
 - appréhender les notions de vitesse, de distance de sécurité et de freinage
 - savoir utiliser les feux tricolores, les sens giratoires, les « cédez le passage », les « Stop », les obligations, les interdictions.
- (voir fiche « Se préparer à circuler à bicyclette »)

3. DANS LA COUR AVEC DES VOITURES RADIOCOMMANDÉES

Cette activité permet de compléter l'acquisition de notions indispensables du Code de la route et de réfléchir aux problèmes posés par la circulation, en particulier à la prise en compte d'autres usagers.



DÉROULEMENT

Reprenant les points abordés lors de la séquence précédente, on propose de construire un circuit pour voitures radiocommandées en y incluant des croisements, des ronds - points et une signalisation routière avec les panneaux les plus fréquents.

Les enfants travaillent d'abord sur la construction de plans et de maquettes. Ils réalisent ensuite, dans la cour de l'école, le tracé d'un circuit qui permettra de recréer les conditions de circulation en ville.

Deux équipes sont constituées. Elles jouent le rôle, tour à tour, d'utilisatrices de voitures ou de « policiers » chargés de faire respecter le Code de la route.

Plusieurs situations sont possibles :

- les conducteurs circulent librement sur le circuit et sont « disqualifiés » dès lors qu'ils commettent des infractions ;
- en suivant un parcours déterminé, « les policiers » doivent être attentifs aux problèmes rencontrés et proposer des solutions (changer le trajet ou la signalisation...) ;
- « les policiers » fixent le point de départ et le point d'arrivée du circuit, imposent ou non des passages obligés et relèvent le nombre d'erreurs commises par les « conducteurs » ;
- plusieurs « conducteurs » doivent arriver à un point précis. À eux de trouver le chemin le plus rapide, le plus sûr, le plus court, le plus long...



Pour symboliser maisons ou véhicules, on utilise des emballages de carton qui obligent les «conducteurs» à se déplacer pour avoir le meilleur angle de vue possible et éviter les situations à risques.

À la fin des séances, un débat s'instaure sur le comportement des «conducteurs» et des « policiers». On analyse les problèmes rencontrés, on propose des améliorations pour simplifier ou enrichir l'activité. On veillera à ce que les véhicules soient réglés sur des fréquences différentes afin de ne pas perturber leur bon fonctionnement.

4. LA SORTIE EN MILIEU URBAIN

Une collaboration existe depuis plusieurs années entre l'éducation nationale et la police nationale au niveau de la ville de Soissons.

Cette entente permet de mener des actions conjointes de sécurité routière sur les axes de circulation de la ville.

Les policiers accompagnateurs participent activement à la sécurisation du parcours et à la discussion avec les élèves de la classe sur les difficultés, les événements survenus ou les comportements des usagers lors du déplacement du groupe.

Leur présence, leurs conseils permettent des échanges constructifs et éducatifs marquants pour les enfants.

DÉROULEMENT

Un parcours dans la ville est défini avec les policiers et les parents accompagnateurs. Les heures de départ et de retour prennent en compte différents paramètres tels que la saison, la météo, la circulation...



Le jour de la sortie, les policiers et les enseignants déterminent avec les élèves :

- les conduites à tenir dans les situations suivantes :
 - vérification des équipements de sécurité (port du casque par tous) ;
 - ennuis mécaniques (qui s'arrête, qui continue, où se regrouper ?) ;
 - séparation du groupe à un «Stop» ou à un feu ;
 - incident ou accident.
- les points à travailler :
 - reconnaissance des panneaux les plus courants utilisés en ville ;
 - complémentarité des signalisations horizontale et verticale ;
 - identification des véhicules et respect des différents usagers qui partagent l'espace routier.

Le temps mis pour effectuer le parcours ne doit, en aucun cas, constituer un critère d'évaluation ou de réussite.

Les enfants circuleront en file indienne (respect des distances de sécurité entre deux vélos : 3 à 4 mètres sur le plat) encadrés par les policiers et les enseignants, les parents agréés s'intercalant entre eux.

Points abordés en fonction de l'itinéraire :

- le virage à droite : tendre le bras, ne pas se déporter, maîtriser sa vitesse ;

- le «Stop» : à quel endroit s'arrêter ? où regarder ? quelles informations sont nécessaires pour pouvoir repartir ? être prêt à redémarrer avec un pied sur la pédale ;
 - le feu rouge à une intersection multiple : plusieurs feux rouges impliquent plusieurs arrêts. Lorsque le groupe est séparé, il convient d'effectuer le regroupement dans une zone sécurisée que les accompagnateurs détermineront ;
 - le feu orange : s'arrêter ;
 - le virage à gauche avec priorité à droite : respecter le Code de la route, mais être attentif également aux indices indicateurs du comportement des autres usagers ;
 - le rond - point : à quelle place se situer ? Proche ou loin du centre ? Être attentif à manifester son changement de direction ;
 - le feu tricolore à une intersection simple : faire remarquer la signalétique du panneau qui est à respecter quand le feu orange clignote ou est en panne.
- Au retour de l'école, on amènera les enfants à réfléchir, éventuellement à débattre, sur leur propre comportement et sur celui des «autres» usagers de la route.



Une action sécurité routière intégrée dans le projet d'école

Formulaire proposé, en 2003-2004, par l'inspection académique du Rhône aux écoles qui souhaitent intégrer un volet sécurité routière dans leur projet d'école

ACTION D'ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

ANNÉE SCOLAIRE

Circonscription de l'Éducation nationale 	Titre de l'action ➤																
Échelon concerné par l'action																	
Toute la circonscription ☐ Un réseau rural d'éducation (RRE) ☐ Un réseau d'éducation prioritaire (REP) ☐ Un autre réseau pédagogique ☐	Un groupe scolaire ☐ Une école maternelle ☐ Une école élémentaire ☐ Une école primaire ☐																
Participants à l'action																	
Noms des écoles concernées par l'action : 																	
Nombre de classes concernées par cette action	Nombre d'élèves concernés par cette action																
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="width: 25%;">Cycle 1</th> <th style="width: 25%;">Cycle 2</th> <th style="width: 25%;">Cycle 3</th> <th style="width: 25%;">Total</th> </tr> <tr> <td style="height: 30px;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Total					<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="width: 25%;">Cycle 1</th> <th style="width: 25%;">Cycle 2</th> <th style="width: 25%;">Cycle 3</th> <th style="width: 25%;">Total</th> </tr> <tr> <td style="height: 30px;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Total				
Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Total														
Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Total														
Nom de l'école ou de la circonscription support de l'action																	
➤ Immatriculation : 0 6 9																	



LES CARACTÉRISTIQUES DE CES PROJETS

Objectifs essentiels

- Les actions ont pour objectif de développer l'éducation à la sécurité : avoir un comportement de citoyen responsable, être capable d'évaluer les risques et les dangers et d'avoir une attitude critique sur certains abus.
- Elles doivent s'inscrire dans la mise en place de l'Attestation de Première Éducation à la Route (APER, BO n° 40 du 31 octobre 2002). L'APER est la première étape d'un continuum éducatif visant à changer les comportements sur la route par une éducation continue de la maternelle jusqu'au permis de conduire (APER à l'école primaire, ASSR premier niveau en 5e, ASSR deuxième niveau en 3e, permis de conduire probatoire).
- L'éducation à la route ne constitue pas un champ disciplinaire particulier mais fait l'objet d'un traitement spécifique du cycle 1 au cycle 3 à travers les différents domaines d'activité.
- Des compétences de divers domaines disciplinaires (français, mathématiques, EPS...) sont travaillées lors de la mise en place de projets ou de séquences pluridisciplinaires d'éducation à la sécurité routière.
- Les actions de sécurité routière sont élaborées selon la même démarche que tous les autres projets.

Modalités de financement spécifiques

- Outre le financement de l'Éducation nationale, un financement complémentaire peut être demandé à la préfecture dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).
- D'autres aides peuvent être sollicitées : municipalités, associations sous forme de prêt de matériels (Prévention - MAIF, Prévention routière).
- Après avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale, le projet sera transmis à l'Inspection Académique (bureau des projets) pour examen et

proposition de financement par le groupe départemental «Sécurité routière».

Documentation et informations

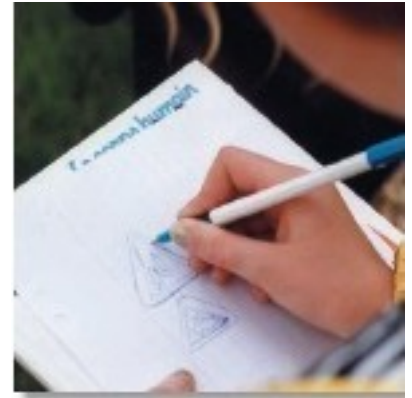
- Un centre de documentation est ouvert à la préfecture au pôle sécurité routière.
- Des valises pédagogiques concernant tous les cycles sont disponibles dans toutes les circonscriptions.
- Dans chaque circonscription, un correspondant pour l'éducation à la sécurité peut apporter une aide pour les projets.
- Une personne, chargée de Mission Sécurité Routière, peut aussi apporter des conseils.

Calendrier des opérations

Se reporter au calendrier des actions d'initiative départementale présenté dans le dossier explicatif sur l'utilisation des crédits pédagogiques.

LES FINANCEMENTS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Ces crédits pédagogiques dont le rôle n'est pas de se substituer aux crédits de fonctionnement des écoles mais de faciliter une action pédagogique globale sont attribués sur projets.
- Cette aide ne peut en aucun cas permettre de financer l'installation ou la réfection de locaux, ni l'achat de matériels durables qui relève des communes.
- Cette aide ne peut pas être utilisée pour le financement de déplacements réguliers d'élèves ou de voyages.



- En cas de besoin, elle permet de rémunérer des interventions extérieures nécessaires au déroulement de l'action. Les intervenants extérieurs seront payés sur la présentation de factures délivrées, soit par les associations, soit par des professionnels habilités à le faire.

LA DÉMARCHE POUR L'ÉLABORATION DES ACTIONS

1. L'analyse de la situation initiale

L'élaboration du projet suppose que l'on ait déterminé une situation problème et donc des besoins qui justifient l'action.

2. Les objectifs prioritaires

Le choix de deux ou trois objectifs essentiels en fonction de compétences et de connaissances à faire acquérir.

3. L'évaluation

Les outils et les critères qui permettront d'évaluer les objectifs prioritaires définis.

4. Les modalités de mise en œuvre

- le contenu : ce que feront les élèves
- le déroulement : les étapes de l'action;
- le rôle des membres de l'équipe pédagogique ;
- le rôle des partenaires éventuels ;
- les productions des élèves.

5. Un budget en équilibre

Fiche budgétaire de l'action

Dépenses		Recettes	
Achats et fournitures :		Trouvées au niveau de l'école :	
Vacations honoraires pour intervenants extérieurs :		Provenant d'autres organismes ou associations :	
Autres (préciser) :		Subvention demandée à la commune :	
		Subvention demandée à la préfecture (PDASR) :	
		Subvention demandée à l'Éducation nationale :	
Total		Total	

Validation de cette action

Avis de l'Inspecteur de l'Éducation nationale	Avis du groupe départemental
Signature :	Signature :
Subvention proposée par l'EN : euros	Subvention proposée par la préfecture : euros
Présentation au conseil d'école du :	Présentation au conseil de réseau du :

Bilan financier de l'action

Si vous avez fait appel à des partenaires rémunérés dans le cadre de l'action :

Nombre d'intervenants concernés :

Nombre d'heures d'intervention :

Dépenses		Recettes	
		Au niveau de l'école :	
		Organismes ou associations :	
		Subvention de la commune :	
		Subventions partenaires financiers :	
		Subvention Éducation nationale :	
Total		Total	

Le total des recettes doit être équivalent au montant des dépenses.

Bilan pédagogique de l'action

Durée des activités : ☐ Année ☐ Trimestre ☐ Mois ☐ Moins

Quels sont les effets sur les élèves ?

Quels ont été les points positifs ou les difficultés essentielles rencontrés ?

Y-a-t-il eu une production ? Si oui : ☐ Montage audio-visuel ☐ Journal ☐ Spectacle ☐ Exposition

☐ Autres, préciser :

Ce bilan sera établi après la mise en œuvre de l'action et envoyé à l'Inspecteur de l'Éducation nationale. Un double doit être conservé par l'école support de l'action.



SIGNALISATION DE FIN D'OBLIGATION



Fin de voie réservée aux véhicules de transport de personnes

Fin de piste ou bande obligatoire pour cyclistes

Fin de piste ou bande obligatoire pour piétons

Fin de piste ou bande obligatoire pour cavaliers

Fin de vitesse minimale obligatoire

Fin d'obligation de l'usage des chaînes à neige

SIGNALISATION DE FIN D'INTERDICTION



Fin de toutes les interdictions

Fin de limitation de vitesse

Fin d'interdiction de dépasser

Fin d'interdiction de dépasser pour les poids lourds

Fin d'interdiction de l'usage d'avertisseurs sonores

Exemple d'adresses des d'interdiction

SIGNALISATION LUMINEUSE

SIGNAUX LUMINEUX DE CIRCULATION



à 3 feux directionnels

à 2 feux de feux

Feux à 3 feux directionnels

FEUX D'EXPLOITATION PAR VOIE



Couloir rouge

Feux verts

SIGNALISATION DE STATIONNEMENT

SIGNALISATION DE STATIONNEMENT INTERDIT OU RÉGLEMENTÉ



Stationnement interdit

Stationnement autorisé à distance semi-convois

Arrêt interdit

SIGNALISATION D'ENTRÉE ET DE SORTIE DE ZONE



Entrée de zone à stationnement interdit

Sortie de zone à stationnement interdit

SIGNALISATION D'INDICATION



Arrêt de transit

Vitesse conseillée

Fin de vitesse conseillée

Chemin sans issue

Présignalisation d'un chemin sans issue

Arrêt d'autobus

Passe-pied pour piétons sur chaussée

Circulation à sens unique

Prohibitions sur les véhicules venant en sens inverse

Parcage

Road à sens réglementé

Fin de route à sens réglementé

Camping pour tentes

Camping pour caravanes

Camping pour tentes et caravanes

Arrêt de jeu

Point de départ d'excursions à pied

Emplacement pour pique-nique

Traies automobiles

Traies automobiles

Embarcadere de bus

Téléphones publics

Installations accessibles aux handicapés physiques

Produits réglementés

Exemple d'interdictions diverses



La sécurité des enfants en voiture

Le point sur les dispositifs de retenue adaptés aux enfants de moins de 10 ans.

En 2002, 93 enfants de moins de 10 ans
passagers de véhicules ont été tués,
2 761 blessés.

Les enfants de moins de 14 ans
représentent 2,74% des tués sur la route
et 3,73% des blessés graves.

DANS UN VÉHICULE, UN IMPÉRATIF : être retenu

L'utilisation d'un dispositif de retenue pour tous les passagers de véhicule est indispensable pour limiter les conséquences corporelles de l'accident.

Lorsqu'un occupant n'est pas retenu, il risque en cas de choc d'être éjecté du véhicule ; or, on sait que l'éjection multiplie par 6 le risque d'être tué dans un accident. L'absence de retenue augmente également le risque d'être projeté contre les structures du véhicule ou de se transformer en projectile pour les autres occupants. Par ailleurs, le corps d'un passager non retenu subit une violente décélération au moment du choc car il continue à se déplacer à la vitesse qu'avait le véhicule lors de l'impact.

Globalement, le port de la ceinture de sécurité devenu progressivement obligatoire pour tous les occupants du véhicule et plus performante grâce aux progrès de la recherche dans ce domaine, permet de diviser par trois le taux de mortalité des accidents. On pense qu'une utilisation encore plus systématique permettrait de sauver plus de 1 000 vies par an.

LES ENFANTS : des passagers vulnérables qui doivent utiliser des dispositifs spécifiques

La géométrie des ceintures de sécurité n'est pas adaptée à l'anatomie et à la morphologie de l'enfant de moins de 10 ans ; avant cet âge, il n'a pas la taille et la maturité des os et des tissus requises pour l'utilisation de la seule ceinture. En effet, celle-ci, pour remplir son obligation de protection, doit prendre appui sur l'épaule, le thorax (sangle diagonale) et sur les crêtes iliaques du bassin (sangle diagonale). Ce n'est évidemment pas le cas pour les enfants.

Ainsi, *depuis sa naissance jusqu'à 10 ans, ou plus s'il est de petite taille, c'est à dire mesurant moins de 1,45m ou moins de 71 cm assis, l'enfant doit, pour être retenu sans danger, utiliser un dispositif de retenue adapté, qui évolue avec sa croissance et en fonction de ses vulnérabilités physiques.*

C'est non seulement une nécessité de sécurité liée à la morphologie de l'enfant mais une obligation légale depuis janvier 1992.

Cassettes vidéos réalisées sur la sécurité des enfants en voiture :

- *L'enfant passager d'automobile, à partir de 10-11 ans.*
- *Léo et Margot, enfants passagers, deux clips pour les 4-10 ans.*

Films disponibles sur simple
demande écrite :

Fondation MAIF
Le Pavois
79038 Niort Cédex

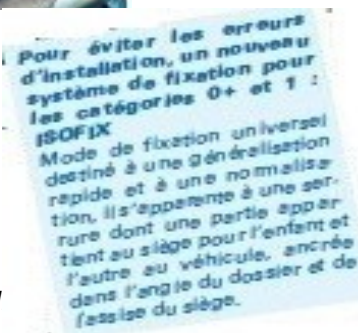
• *Max dans la rue,*
Ministère des Transports
DSCR - Grande Arche de la
Défense
92055 LA DÉFENSE Cedex 04



LES PREMIERS MOIS DE VIE : le transport dans un siège dos à la route (catégorie 0+)



Jusqu'à 20/24 mois, l'enfant est extrêmement exposé aux risques de lésions au niveau de la tête et du rachis cervical



Plusieurs facteurs liés à l'anatomie des tout petits sont à l'origine de cette vulnérabilité qui demeure généralement jusqu'à 3 ans mais dans une moindre mesure :
- l'ossification des vertèbres cervicales n'est pas terminée, elles sont en effet essentiellement cartilagineuses,
- les muscles paravertébraux sont peu développés et donc d'une force limitée,
- la tête est proportionnellement beaucoup plus lourde que celle de l'adulte par rapport à l'ensemble de la masse corporelle ; la boîte crânienne est également très fragile du fait de sa faible ossification.

Ainsi, en cas de choc frontal, un nourrisson voyageant face à la route subira un déplacement très important de sa tête, très lourde, vers l'avant, soumettant la colonne cervicale peu développée à de violents efforts susceptibles de causer luxations, fractures et sections de la moelle

épineière : décès, tétraplégies, complications neurologiques en sont les conséquences les plus fréquentes dans les chocs sévères. Le crâne de l'enfant peut également heurter sièges et parties rigides du véhicule.

La meilleure parade à ce type de risque est de transporter le petit enfant dans un "dos à la route" dès sa naissance et le plus tard possible ; ainsi installé, les forces lors du choc seront mieux réparties sur l'ensemble

du corps de l'enfant et le déplacement de sa tête sera considérablement limité. Ce dispositif doté d'un harnais 5 points a fait l'objet de nombreuses études accidentologiques qui ont apporté la preuve de son haut niveau de protection. C'est pourquoi le lit-nacelle a tendance

à disparaître. C'est aussi le seul dispositif qui permette à un enfant de moins de 10 ans de pouvoir voyager à l'avant sauf si le véhicule est équipé d'un Airbag passager.

Aujourd'hui, en France, les dispositifs disponibles permettent de transporter un enfant dos à la route jusqu'à 13 kg, soit jusqu'à l'âge de 18 mois environ. Plus rares et selon le véhicule, certains dispositifs peuvent être installés dos à la route jusqu'à 18 kg puis face à la route. Ces sièges sont fixés à la voiture par la ceinture 3 points le plus généralement.

POUR LES PREMIERS VOYAGES FACE À LA ROUTE : le siège à harnais (catégorie 1)

Encore trop petit et trop fragile sur le plan osseux au niveau du thorax et du bassin pour utiliser la seule ceinture ou le siège réhausseur, l'enfant à partir de 13 kg doit être transporté dans un siège à harnais

5 points réglables, retenu au véhicule par la ceinture 3 points et à la place centrale munie d'une ceinture de bassin si l'installation avec ce type de sangle est autorisée.



Ce siège s'utilise jusqu'à 18 kg ; il est parfois évolutif et se transforme en réhausse (réhausseur).

À PARTIR DE 15 KG : le réhausseur avec dossier (catégories 2 et 3)



Le réhausseur avec dossier, préférable à une simple réhausse, est conçu pour les enfants de 15 à 36 kg et mesurant, assis, de 61 à 71 cm : l'enfant est retenu par la ceinture trois points du véhicule. Il est absolument proscrit d'utiliser la ceinture deux points : l'absence de retenue au niveau du thorax occasionnerait un déplacement trop important du haut du corps vers l'avant, qui subirait ainsi des forces trop violentes et pourrait heurter les structures du véhicule. On a relevé trop d'accidents dans lesquels avaient été gravement blessés des enfants parce qu'ils utilisaient la seule ceinture deux points avec ou sans réhausse ou parce que tout simplement ils avaient fait passer la sangle diagonale sous leur bras.



Parce que les crêtes iliaques de l'enfant de moins de 10 ans ne sont pas formées, la sangle de bassin doit prendre obligatoirement appui sur la racine des cuisses : *la présence de guide-sangles de chaque côté du bassin garantit ce bon positionnement* et évite en cas de choc que la sangle abdominale ne glisse vers le haut (effet "sous-marinage"), comprimant ainsi le bassin et causant de graves lésions internes (éclatement de la rate ou du foie -positionné plus bas que chez l'adulte-). Ces guide-sangles témoignent du niveau de sécurité du dispositif ; le réhausseur avec dossier doit être également doté au-dessus de l'épaule d'un guide sangle qui force la sangle diagonale à bien se positionner sur le thorax.

Enfin, l'abandon du réhausseur au profit de l'utilisation de la ceinture seule ne doit pas se faire avant que l'enfant ait atteint une taille suffisante, même après 10 ans, c'est à dire 71 cm assis ou 1,45 m.

DE 15 À 25 KG, POUR LES PLACES MUNIES DE LA CEINTURE 2 POINTS :

la table-bouclier



L'enfant et le dispositif, qui prend appui de chaque côté des cuisses, sont retenus ensemble par la ceinture. Ce dispositif est compatible avec la ceinture 3 points et constitue la solution pour transporter un troisième enfant sur la place centrale arrière du véhicule.

RÈGLES COMMUNES À TOUTES LES CATÉGORIES DE DISPOSITIFS

Les enfants doivent être retenus quel que soit le type de trajet et sa durée :

un tiers des accidents se produisent près du domicile. Il faut prendre autant de précaution pour aller à l'école, en ville ou chez des amis que pour partir en vacances : les parents doivent être vigilants, rigoureux, montrer l'exemple et les enfants respectueux de la consigne.

Un enfant doit être transporté à l'arrière (sauf pour le dos à la route).

Lors de l'achat, l'enfant devrait pouvoir "essayer" son dispositif

et le parent bénéficier de conseils sur son installation, vérifiant par la même occasion l'adaptabilité à son véhicule.

Ne pas changer prématurément de dispositif

pour un autre de la catégorie supérieure : ainsi, un enfant ne doit pas être installé trop tôt face à la route, sur une rehausse ou utiliser précocement la seule ceinture de sécurité : le dispositif au lieu de protéger pourrait lui-même blesser l'enfant. Des études accidentologiques ont révélé des cas d'enfants gravement blessés dans des accidents car installés dans des dispositifs non adaptés à leur morphologie. Le critère de choix pour le dispositif adapté à l'enfant demeure sa taille et son poids.

Les notices d'installation doivent être rigoureusement respectées.

Les sangles du harnais ou de la ceinture doivent être strictement bien réglées et bien positionnées.

Les dispositifs doivent relever de la norme européenne ECER44/03 (inscription du label normatif sur le dispositif) : éviter les dispositifs trop anciens ou d'occasion.

Les dispositifs impliqués dans des chocs sévères doivent être changés.